



N° contrat: 2011523

# CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS

SITE NATURA 2000 FR9400609

« ILES ET POINTE BRUZZI, ETANGS DE CHEVANU ET  
D'ARBITRU »



DREAL de Corse

2012

collection des études



# Introduction

---

Dans le cadre de la mise en œuvre du réseau écologique européen Natura 2000, qui s'appuie sur les directives européennes dites Directives Habitats (92/43/CEE) et Oiseaux (79/403/CEE), l'Etat français a proposé l'intégration dans ce réseau du site:

## **FR9400609 - « ILES ET POINTE BRUZZI, ETANGS DE CHEVANU ET D'ARBITRU ».**

Proposé en juillet 2003 au titre de la Directive Habitats, ce site d'une superficie de 358 ha se compose principalement d'un domaine terrestre (83%) et secondairement d'un domaine maritime (17%). Le domaine terrestre se compose de plusieurs entités :

- La plus étendue s'étend de la pointe de Bruzzi au sud, jusqu'au Monte Milese au nord, tout en intégrant à l'est l'étang de Chevanu et en bordant à l'ouest l'Anse d'Arbitru ;
- Une petite entité comprend une petite partie sud de l'Anse d'Arbitru ;
- Enfin une dernière apparaît entre les lieux-dits de Giuselle à l'est et Poggio di Roto à l'ouest.

L'aire marine s'étend quant à elle entre la pointe et les îlots de Bruzzi.

Par ailleurs, conformément aux attentes de la DREAL de Corse, **la présente cartographie des habitats naturels s'intéresse uniquement au domaine terrestre.**

Le domaine terrestre de ce site présente une large diversité d'habitats naturels allant des milieux littoraux dunaires ou rocheux aux groupements xérophiles de basse altitudes en passant par tout un complexe de zones humides aux conditions abiotiques très variables (salinité, durée d'inondation,...). Par ailleurs, ce site accueille une espèce végétale inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats : la **Linaria jaune (*Linaria flava subsp. sardoa*)**.

Afin d'assurer la conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire ou d'intérêt communautaire prioritaire un document d'objectifs (DOCOB) doit être élaboré pour chaque site Natura 2000 français. Il s'agit d'un document, réalisé en concertation avec les acteurs concernés par le site, visant à dresser un état initial du patrimoine biologique et du contexte socio-économique, à définir les objectifs de conservation et à préciser les actions et les moyens à engager pour satisfaire ces objectifs.

Un document d'objectifs incarne donc la déclinaison française du plan de gestion concerté et est une étape indispensable en vue de la conservation de chaque site du Réseau Natura 2000. Enfin, il doit être un outil de référence et une aide à la décision pour les acteurs ayant compétence sur un site considéré.

Afin de contribuer au diagnostic écologique du DOCOB de ce site d'importance communautaire, la Direction régionale de l'environnement de Corse a mandaté le bureau d'études BIOTOPE pour établir l'inventaire et la cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire justifiant son intégration au réseau écologique européen Natura 2000.

Cette étude présente donc le résultat des investigations de terrain menées en 2012 et précise l'inventaire et la cartographie des habitats naturels du site en mettant l'accent sur les habitats en annexe 1 de la Directive Habitats. Ces informations permettront de préciser l'intérêt du site FR9400609 - « **Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et Arbitru** » et les enjeux de conservation majeurs en ce qui concerne les habitats naturels d'intérêt communautaire.

# Sommaire

---

Introduction	2
Sommaire	3
Tables des illustrations	4
I. Présentation	5
I.1 Localisation du site	5
I.2 Contexte physique	7
I.3 Hydrologie	8
I.4 Historique du site	10
II. Méthodologie	11
II.1 Recueil d'informations	11
II.2 Méthodologie des prospections de terrain	12
II.3 Méthode d'Analyse des données	14
III. Résultats	19
III.1 Cartographie des habitats naturels	19
III.2 Espèces végétales remarquables recensées	82
Conclusion	87
Bibliographie	88
Annexes	90

# Tables des illustrations

---

## **TABLE DES FIGURES**

<i>Figure 1: Carte géologique du secteur de Pianottoli-Caldarello (<a href="http://infoterre.brgm.fr/">http://infoterre.brgm.fr/</a> - carte géologique 1/50 000)</i>	7
<i>Figure 2: Carte des habitats naturels patrimoniaux</i>	20

## **TABLE DES CARTES**

<i>Carte 1: Localisation du site d'étude</i>	6
<i>Carte 2: Localisation des relevés phytosociologiques</i>	15
<i>Carte 3: Statut des habitats identifiés sur le site</i>	20
<i>Carte 4: Ensemble des habitats naturels identifiés sur le site</i>	21
<i>Carte 5: Localisation de la flore remarquable (patrimoniaire &amp; invasive)</i>	83
<i>Carte 6: Localisation des stations de <i>Linaria flava subsp sardoa</i></i>	86

## **TABLE DES TABLEAUX**

<i>Tableau 1 : Personnes et structures consultées</i>	11
<i>Tableau 2 : Coefficient d'abondance-dominance selon Braun-Blanquet J. et Pavillard J., 1928.</i>	13
<i>Tableau 3 : Synthèse des habitats d'intérêt communautaire identifiés et correspondance avec les différents référentiels</i>	79
<i>Tableau 4: Liste des habitats sans intérêt communautaire</i>	81

Toutes les photos présentées dans cette étude ont été prise sur site par Pascaline Vinet (biotope) lors des prospections menées en 2012.

# I. Présentation

---

L'aire concernée par la présente étude se compose du domaine terrestre du site Natura 2000 FR9400609 « **Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et Arbitru** ». Ce domaine terrestre représente une superficie d'environ 300 ha.

## I.1 Localisation du site

---

Ce site d'une superficie totale de 358 ha, est situé à l'extrémité sud-ouest de la Corse, dans le département de la Corse-du-Sud (2A), sur la façade littorale de la commune de Pianottoli-Caldarellu.

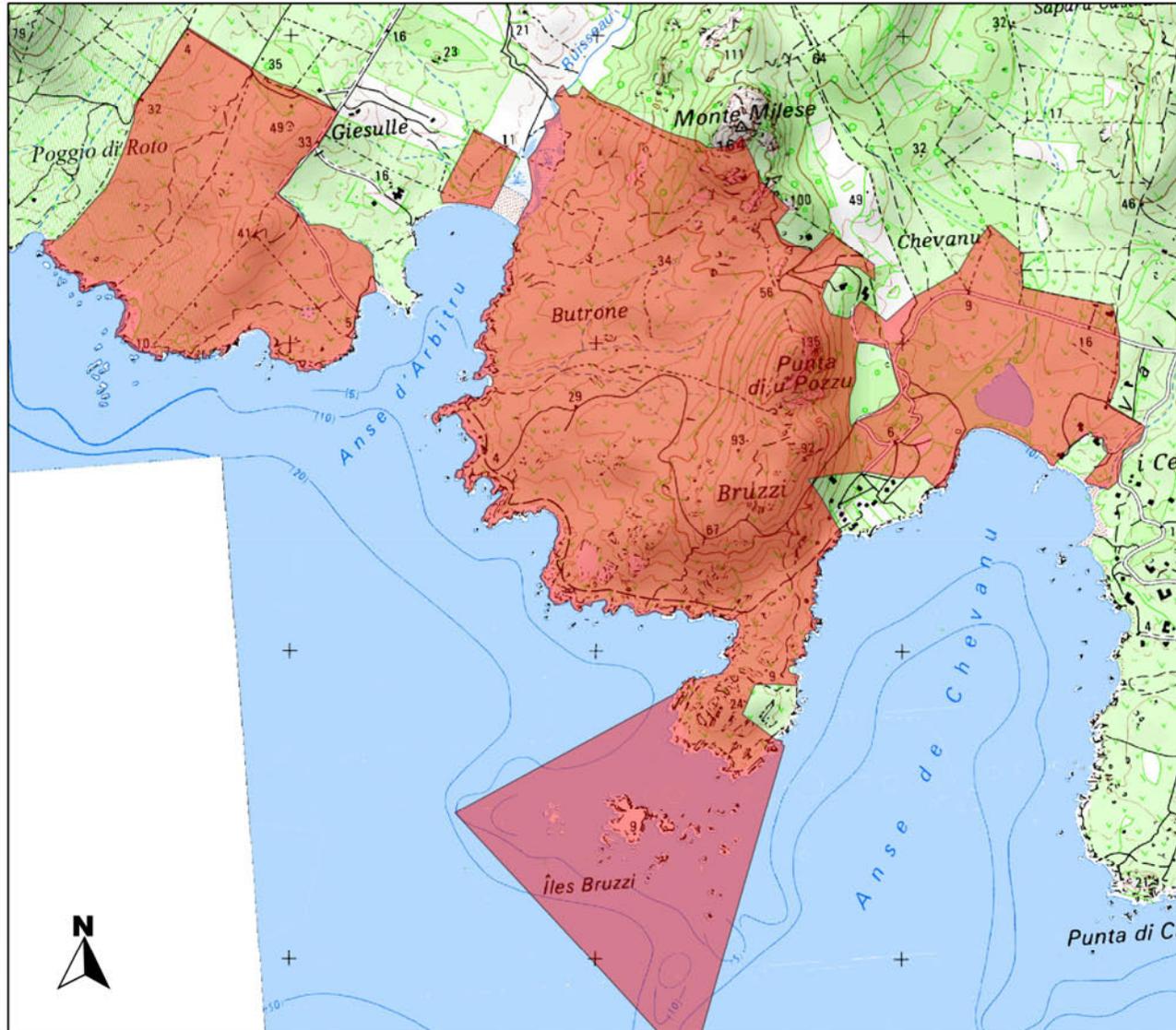
Le site Natura 2000 étudié se compose principalement d'un domaine terrestre (83%) et secondairement d'un domaine maritime (17%). Le domaine terrestre se compose de plusieurs entités :

- la plus étendue s'étend de la pointe de Bruzzi au sud, jusqu'au Monte Milese au nord, tout en intégrant à l'est l'étang de Chevanu et en bordant à l'ouest l'Anse d'Arbitru ;
- une petite entité comprend une petite partie sud de l'Anse d'Arbitru ;
- enfin une dernière apparaît entre les lieux-dits de Giuselle à l'est et Poggio di Roto à l'ouest.

L'aire marine s'étend quant à elle entre la pointe et les îlots de Bruzzi.



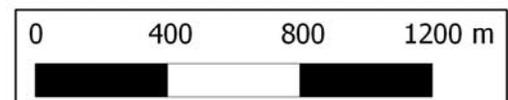
Cartographie des habitats naturels du domaine terrestre du site N2000 «Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et Arbitru»



## Légende

Site d'importance communautaire (SIC)

- Iles et pointe Bruzzi  
étangs de Chevanu et Arbitru



## I.2 Contexte physique

### I.2.1 Relief et géomorphologie

L'altitude du domaine terrestre du site étudié s'échelonne du niveau de la mer jusqu'à 164 m au niveau du Monte Milese.

Le site Natura 2000 concerné par l'étude s'étend, en Corse cristalline, sur des formations anté-triasiques magmatiques. Ces roches cristallines composent par ailleurs, les 2/3 de l'île.

Le secteur de Pianottoli-Caldarellu s'étend sur des monzogranites à biotite. Cette roche qui forme la plus grande partie du substratum de la région, se retrouve sur le site aux abords de Chevanu et à l'ouest de l'Anse d'Arbitru. En revanche, l'entité du Monte Milese à la pointe de Bruzzi s'étend sur des leucomonzogranites de grains fins à moyens.

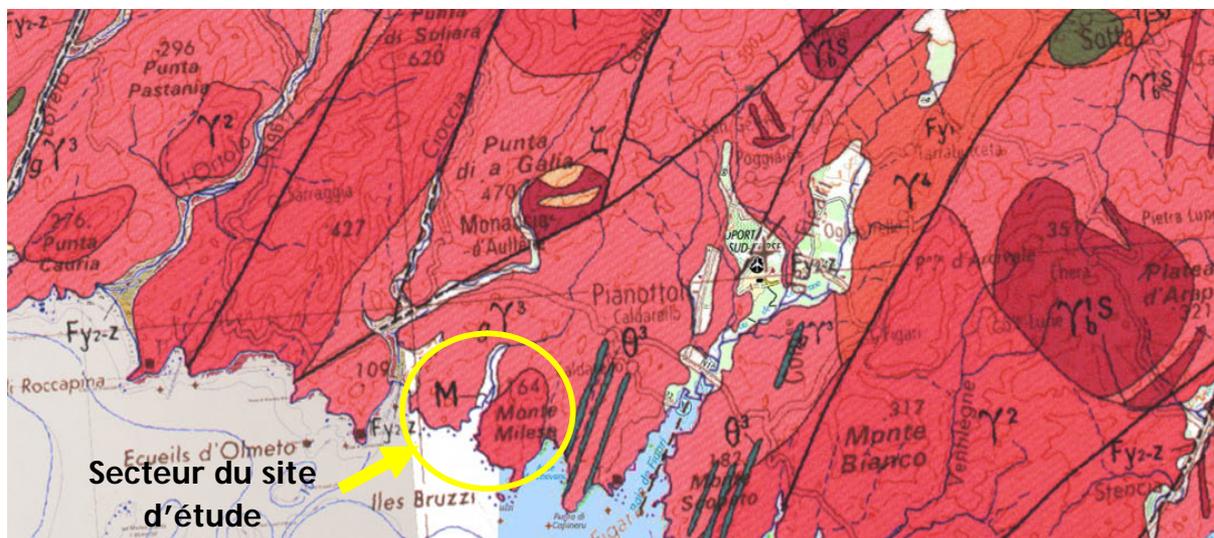
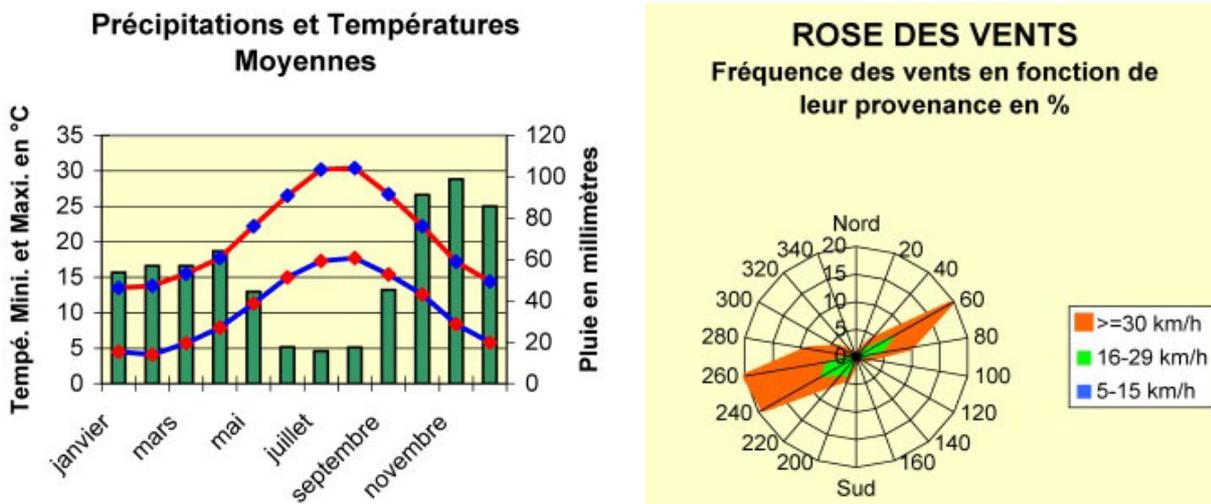


Figure 1: Carte géologique du secteur de Pianottoli-Caldarellu (<http://infoterre.brgm.fr/> - carte géologique 1/50 000)

### I.2.2 Contexte climatique

La Corse, en raison de son relief, est une région très hétérogène du point de vue climatique. Le site d'intérêt communautaire « Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et Arbitru » s'inscrit dans un climat méditerranéen maritime dominé avant tout par une forte sécheresse estivale et un très bel ensoleillement, mais aussi par des pluies abondantes en automne.

Les brises marines jouent tout au long de l'année un rôle naturel régulateur en atténuant les fortes chaleurs en été et les froids en hiver.



Figures extraites du site : <http://www.infoclimat.fr/>

Le secteur étudié est très venté. Ces vents soufflent souvent fort puisque la rose des vents montre qu'une large proportion est supérieure à 30 km/h. Les vents dominants sont de d'ouest/sud-ouest (Libecciu) et d'est/nord-est (Grecale).

### 1.3 Hydrologie

Le site Natura 2000 étudié est alimenté par un ruisseau permanent, le ruisseau de Lanciatu. Ce cours d'eau s'écoule dans le vallon à l'ouest du Monte Milese et se jette dans l'étang d'Arbitru. Plusieurs cours d'eau temporaire alimentent également le site, leur durée d'inondation varie d'une année sur l'autre selon la pluviométrie.

Le site d'étude se compose également de deux lagunes littorales :

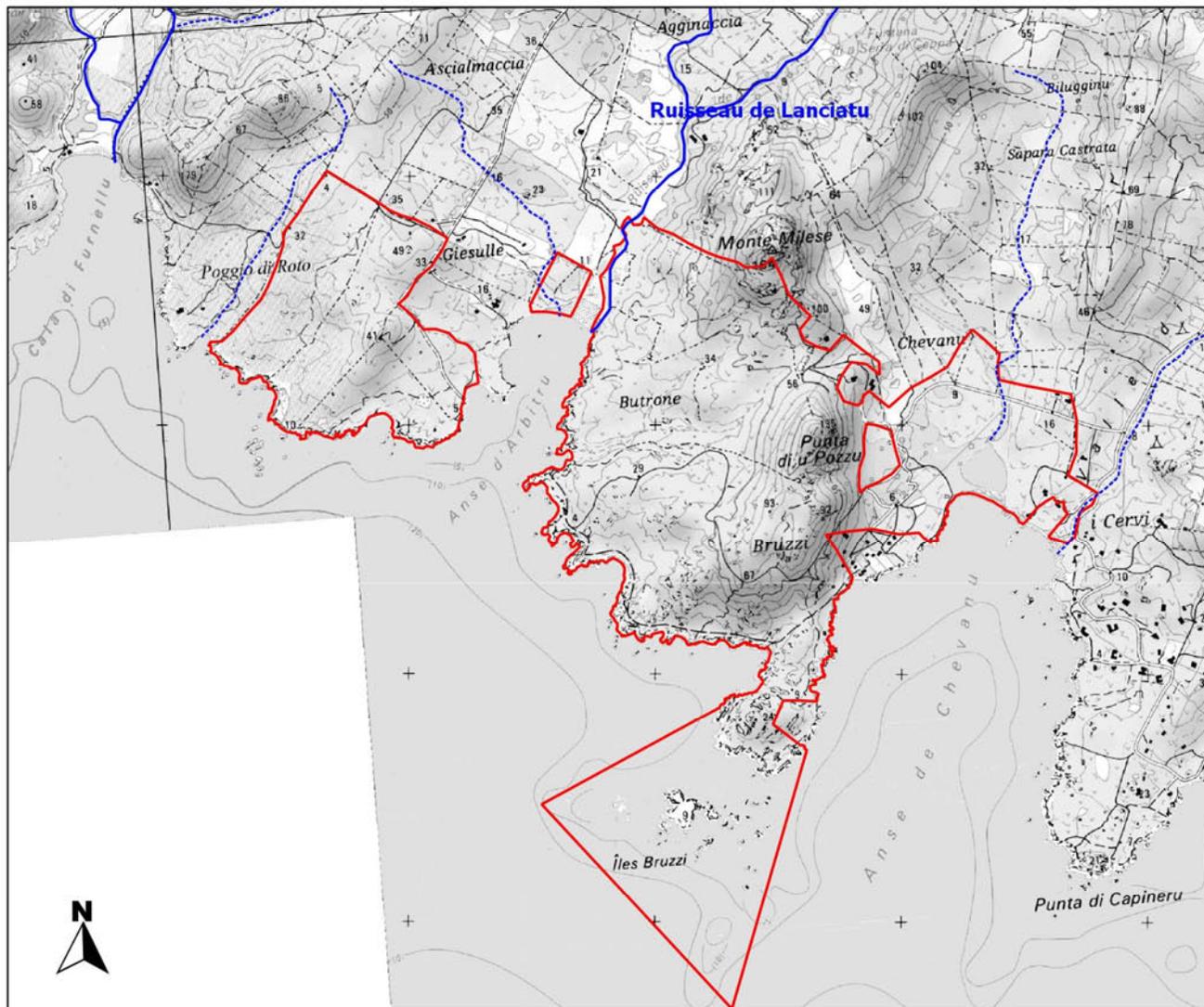
- la lagune de Chevanu, située à l'est du site dans le fond de l'Anse du même nom.
- la lagune d'Arbitru.

Ces lagunes sont à la fois alimentées en eau douce via des cours d'eau temporaires (Chevanu) ou permanents (ruisseau de Lanciatu pour Arbitru) et à la fois en eau salée d'une part via des entrées maritimes par l'embouchure et d'autre part via l'infiltration d'eau de mer sous le cordon lagunaire.

D'après PARADIS et al. (1993), il ne semble pas que les embruns jouent, sur le site d'Arbitru, un grand rôle dans la salinisation des lagunes en été.

Deux périodes hydrologiques différentes apparaissent au sein de ces lagunes littorales (PARADIS et al., 1993) :

- une période d'inondation en eau douce, de l'automne à la fin mai ;
- une période d'assèchement et de forte évaporation provoquant la salinisation du substrat de juin à octobre.



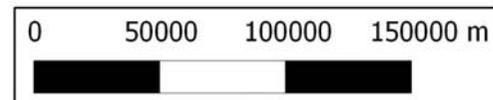
## Légende

Site d'importance communautaire (SIC)

■ Iles et pointe Bruzzi  
étangs de Chevanu et Arbitru

Réseau hydrographique

- A sec
- Fictif
- Inconnu
- Intermittent
- Permanent



## I.4 Historique du site

---

L'évolution des pratiques agricoles a contribué à façonner le paysage au cours des siècles et à contribuer à la formation des paysages que l'on connaît actuellement. Néanmoins, depuis le début du siècle, à l'image de la région bonifacienne, la commune de Pianottoli-Caldarello a subi une déprise agricole se traduisant par un abandon des terres agricoles. Aujourd'hui l'activité pastorale se fait discrète et a été largement supplantée par le tourisme sur le plan économique.

Sur le site d'étude, la présence çà et là de murets en pierres sèches plus ou moins bien conservés témoigne de l'utilisation passée de ces parcelles à des fins agricoles. Dans le secteur d'Arbitru, l'activité d'élevage perdure. Il s'agit principalement d'élevage bovin. D'ailleurs, des bovins divaguent sur les bordures de la lagune d'Arbitru ainsi que sur le cordon sableux.

Les secteurs de Chevanu et de Bruzzi, subissent une fréquentation estivale importante. Néanmoins, les flux sont assez bien canalisés avec le balisage de sentiers, la présence de ganivelles et des aires de stationnement plutôt bien identifiées. Par ailleurs, les secteurs à l'ouest de Bruzzi (Arbitru, Poggio di Roto), plus difficiles d'accès ne paraissent pas surfréquentés. PARADIS et al. (1993) notent cependant que la pratique du camping sauvage semble assez importante en période estivale, notamment sous les Tamaris et Genévrier de la partie ouest et nord-ouest de l'anse d'Arbitru. Dans ce secteur, la présence de deux caravanes et d'un cabanon a été notée. Par ailleurs, les terrains à l'ouest de Bruzzi paraissent également bien plus fréquentés par les chasseurs en témoignent les nombreuses cartouches au sol.

Par ailleurs, d'après Santarelli (com. pers. cité dans PARADIS & LORENZONI (1996)), les îlots de Bruzzi ont été utilisés dans le passé pour isoler des boucs. Aujourd'hui ces îlots sont propriété du Conservatoire du littoral et inclus dans la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio.

## II. Méthodologie

---

### II.1 Recueil d'informations

---

Cette phase de recueil d'informations a pour objectif d'établir les grands traits caractéristiques du site : localisation, géologie, climat, relief, histoire mais aussi espèces patrimoniales et/ou protégées connues sur l'aire d'étude et habitats naturels en place. Cette préparation du terrain permet une meilleure approche lors des prospections.

#### II.1.1 Bibliographie

Afin de recueillir un maximum de données sur la zone d'étude, un important travail de bibliographie a été mené en amont des prospections. Les éléments bibliographiques utilisés, sites internet et ouvrages consultés, sont cités dans la bibliographie en fin de document.

#### II.1.2 Consultation de structures et personnes ressources

Afin de compléter et confirmer les informations recueillies lors des recherches bibliographiques, différentes personnes et structures ressources susceptibles de fournir des informations complémentaires non publiées ont été consultées. Le Tableau I ci-après présente les organismes et les personnes qui ont été consultées dans le cadre de cette étude.

<b>TABLEAU I : PERSONNES ET STRUCTURES CONSULTEES</b>			
<b>Date</b>	<b>Personne</b>	<b>Structure</b>	<b>Objet</b>
03/2012		DREAL CORSE	Consultation de la bibliographie existante et de la BD OGREVA
01/2013	HUGOT L.	CBNC	Demande de précisions et avis sur la classification de certains habitats naturels – en attente de réponse
04/2012	PARADIS G.	Membre du CSRPN	Echange sur les ilots de Bruzzi

### II.1.3 Photo-interprétation

En amont de la phase de terrain un travail de photo-interprétation a été réalisé. Il s'est appuyé principalement sur les orthophotoplans issus de la BD ORTHO de l'IGN (mission aérienne de 2007) et secondairement sur les fonds infrarouge (*IFN, 2007*), mis à disposition par la DREAL Corse pour l'unique réalisation de ces études. Ponctuellement, les images satellites de « Google Earth » ont pu être utilisées. En effet, le secteur est couvert par une excellente résolution satellitaire qui offre parfois une meilleure qualité que les orthophotoplans. Ainsi, la photo-interprétation a permis une première identification des unités de végétation homogènes au 1/5000<sup>ème</sup>.

Ces images (satellites et infrarouge) ont donc permis un repérage grossier des principales unités de végétation et ont servi de support durant la phase de prospection.

## II.2 Méthodologie des prospections de terrain

---

### II.2.1 Déroutement et période de prospection

Les inventaires de terrain ont été menés sur la totalité des habitats naturels présents sur le site d'étude. Ils ont été réalisés par des botanistes ayant compétence en zone méditerranéenne (Pascaline VINET). Une reconnaissance générale a été effectuée le 4 avril 2012. Puis l'ensemble du site a été parcouru de fin avril à fin mai, période la plus appropriée pour observer la majeure partie des cortèges végétaux. Les prospections se sont poursuivies fin septembre 2012 afin d'observer les cortèges floristiques halophiles estivo-automnaux.

La prospection des îlots de Bruzzi n'a pu être réalisée car il a été impossible de trouver une compatibilité entre notre calendrier, la disponibilité des équipes de l'OEC, en effectif réduit à cette période et des conditions météorologiques favorables (printemps très venté).

Par ailleurs, l'hiver 2011/2012 ayant été très sec, les mares temporaires ne semblent pas s'être remises en eau, freinant fortement le développement des espèces hydrophytiques et hygrophytiques caractéristiques des mares temporaires.

Outre ces aspects, aucun autre empêchement majeur lié aux conditions d'accès au site ou à la météorologie n'a empêché le bon déroulement des prospections. Elles se sont déroulées à pied, avec comme objectif une couverture optimale du territoire.

## II.2.2 Identification des habitats naturels et espèces végétales remarquables

La flore a été identifiée au moyen de *Flora Corsica* (JEANMONOD D. & GAMISANS J., 2007). Les déterminations les plus litigieuses ont été confrontées à d'autres ouvrages, à savoir par exemple la *flore des champs cultivées* (JAUZEIN P., 1995), très utile pour les herbacées des milieux ouverts, ainsi que la future *Flore de la France méditerranéenne continentale* (JAUZEIN P. & al., à paraître).

La détermination de la valeur patrimoniale des espèces recensées s'est appuyée sur la bibliographie juridique et classique, relative aux espèces rares et protégées, à savoir *le livre rouge de la flore menacée de France* (OLIVIER & al., 1995) et *l'inventaire des plantes protégées en France* (DANTON P. & BAFFRAY M., 1995), ainsi que sur les indices de fréquence mentionnés dans *Flora Corsica*.

Les espèces végétales patrimoniales et/ou protégées observées au cours de nos inventaires ont été localisées au moyen de l'outil GPS. La table SIG de localisation de ces espèces est remise sous format informatique à la DREAL de Corse.

Les contours des habitats naturels et semi-naturels ont été délimités sur le terrain en croisant nos observations avec les formations identifiables sur les agrandissements d'orthophotoplans.

## II.2.3 Les relevés phytosociologiques

La caractérisation des habitats a été menée sur la base de relevés phytosociologiques. L'accent a été mis préférentiellement sur les habitats patrimoniaux, en tentant pour chacun d'eux d'inventorier la diversité de tous les faciès observés. Ces relevés ont été réalisés selon la méthode phytosociologique sigmatiste. Une attention particulière a été portée sur la localisation (zone de végétation homogène), la surface (adapté aux types de végétation) et la forme (adaptée à l'extension de la végétation) de ces échantillonnages.

Pour la réalisation des relevés phytosociologiques, les coefficients d'abondance-dominance utilisés sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 2 : Coefficient d'abondance-dominance selon Braun-Blanquet J. et Pavillard J., 1928.**

Coefficients d'abondance-dominance	Traduction	Recouvrement moyen
5	Recouvrement >75%, abondance quelconque	90%
4	Recouvrement compris entre 50 et 75%, abondance quelconque	57%
3	Recouvrement compris entre 25 et 50%, abondance quelconque	32%
2	Eléments très abondant, recouvrement <25%	14%
1	Eléments assez abondant, recouvrement <5%	3%
+	Eléments peu abondant, recouvrement <5%	0,3%
r	Elément unique ou très peu abondant, recouvrement <1%	0,03%

(BRAUN-BLANQUET J. & PAVILLARD J., 1928)

L'ensemble des relevés phytosociologiques réalisé est présenté dans un document excel joint au présent dossier.

Les habitats patrimoniaux ponctuels ainsi que les relevés phytosociologiques ont été géolocalisés à l'aide d'un GPS (Garmin Etrex Venture HC) (Cf. *Carte de localisation des relevés page suivante*). Au

moins 8 relevés ont été effectués durant chaque journée de prospection. Dans la mesure du possible, 3 relevés au minimum ont été réalisés pour chaque habitat d'intérêt communautaire et au moins 1 pour chaque habitat non d'intérêt communautaire.

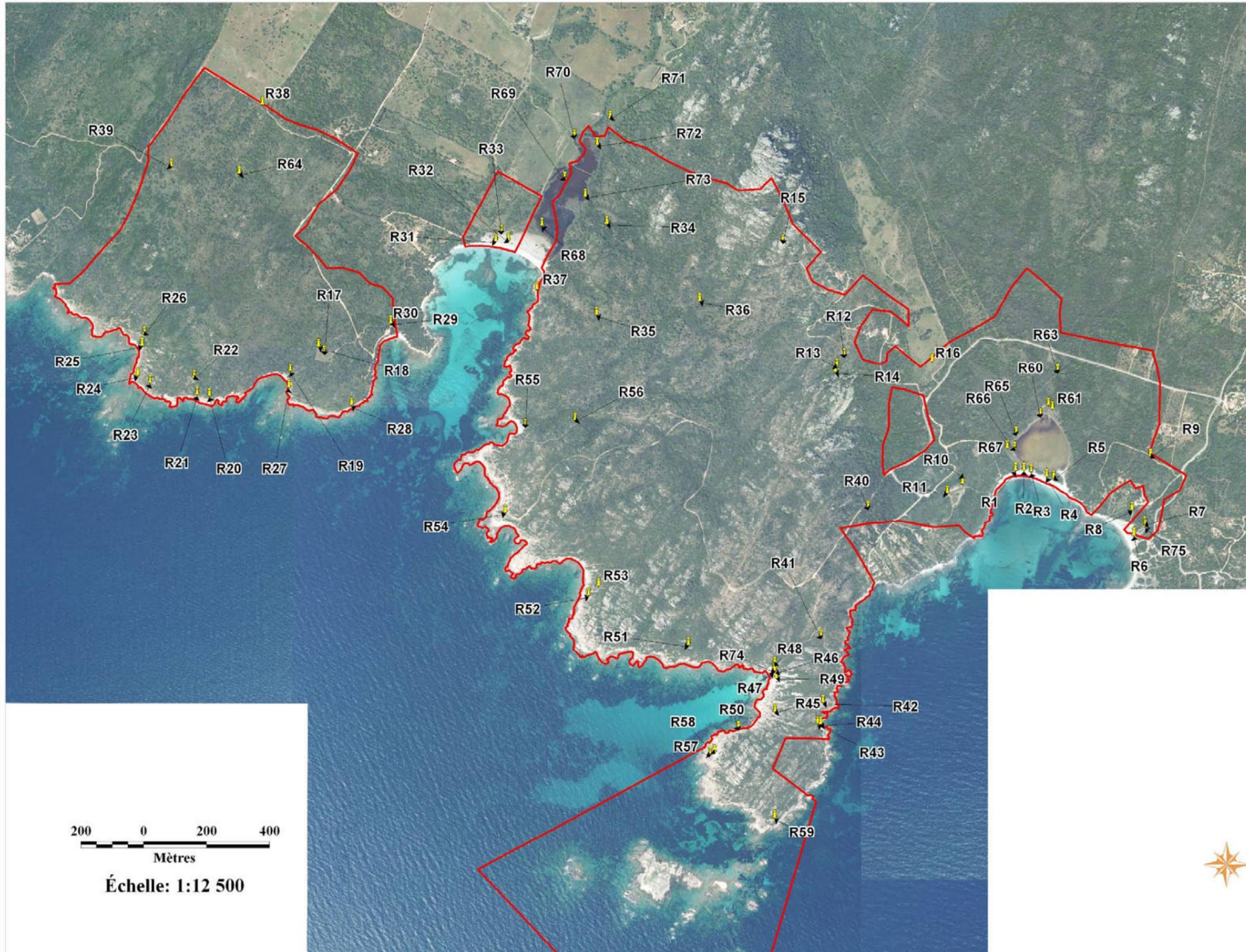
## II.3 Méthode d'Analyse des données

---

### II.3.1 Analyse des relevés

L'analyse de ces relevés a permis d'identifier les différentes formations végétales en fonction de leur composition floristique et de leur stratification. Pour cela, il a été établi une correspondance avec les unités phytosociologiques définies dans *la Végétation de la Corse* (GAMISANS J., 2006) ou les publications de PARADIS G., nombreuses dans ce secteur, et dans le *prodrome des végétations de France* (BARDAT J. & al., 2004). En outre, les ouvrages de référence (BISSARDON & al., 1997 (Corine Biotope), Commission européenne, 1999 (*typologie EUR-15*) et les outils de connaissance (*Cahiers d'habitats d'intérêt communautaire, Collectif, 2000*) ont pleinement aidé à la mise en place de l'analogie entre les réalités du terrain et la description des milieux naturels dans la littérature.

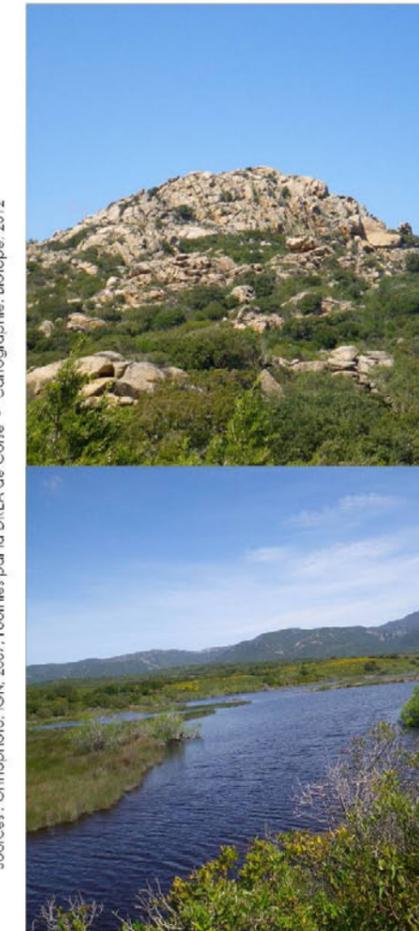
La détermination des formations végétales observées (généralement jusqu'à l'association végétale) couplée avec les données environnementales (recueillies lors des relevés) ont permis d'identifier l'habitat naturel élémentaire associé. La synthèse bibliographique ainsi que les observations faites durant les inventaires de terrain ont permis d'approfondir les caractéristiques locales de ces formations végétales : conditions stationnelles, physionomie, typicité, représentativité, intérêt patrimonial, et évolution naturelle de ces habitats sur le site.



Sources : Orthophoto, IGN, 2007. Fournies par la DREA de Corse - Cartographie: Biotope, 2012

### LÉGENDE :

- SIC "Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et Arbitru"
- Relevés phytosociologiques



Carte 2: Localisation des relevés phytosociologiques

## Restitution cartographique

---

Sur la base des informations récoltées au cours des inventaires de terrain et du travail d'analyse mené par la suite, la cartographie des habitats naturels a été effectuée sur le logiciel MapInfo 7.0 et repose sur les fonds orthophotos mis à disposition par la DREAL de Corse. Conformément au cahier des charges, l'échelle de rendu cartographique générale a été réalisée sous format atlas au 1/25000<sup>ème</sup>. Lorsque cela s'est avéré nécessaire (souci de lisibilité), cette échelle de rendu a été abaissée.

### II.3.2 Les Limites de l'étude

Les méthodes d'analyse des données présentent certaines limites propres au site d'étude. Afin d'adapter au mieux la cartographie au site d'étude, il a été nécessaire d'effectuer des choix méthodologiques pour la cartographie des habitats naturels et des espèces. De plus, l'attribution d'une nomenclature aux habitats identifiés selon les référentiels en place (Corine Biotope, Cahiers d'habitats N2000, Prodrome) se heurte aux contradictions entre ces documents. Ces contradictions sont, de surcroît, parfois accentuées par des particularités floristiques propres à la Corse. Les limites et choix méthodologiques sont exposés en détail dans les paragraphes suivants.

#### Limite des inventaires

---

Les inventaires ont porté uniquement sur la flore vasculaire (Ptéridophytes, Spermatophytes). L'inventaire des Bryophytes et lichens nécessite des moyens humains et techniques particuliers.

Comme signalé au paragraphe II.2.1 ci-avant, les îlots de Bruzzi n'ont pas pu être prospectés. Néanmoins des informations quant aux habitats connus sur ces îlots ont été tirées de la publication de PARADIS G., LORENZONI C. (1996) : « Impact des oiseaux marins nicheurs sur la dynamique de la végétation de quelques îlots satellites de la Corse (France) », concernant notamment les îlots de Bruzzi. Par ailleurs, quelques informations extraites de ces publications apparaissent en Annexe 1.

Par ailleurs, l'hiver 2011/2012 ayant été très sec, les mares temporaires ne semblent pas s'être remises en eau, freinant fortement le développement des espèces hydrophytiques et hygrophytiques caractéristiques des mares temporaires. Ainsi, certaines espèces n'ont pas été visibles en 2012, d'autres habituellement répandues étaient extrêmement rares et un nanisme encore plus marqué a été constaté. Ainsi, en raison de ces conditions météorologiques les cortèges observés en 2012 sont bien plus riches en espèces plus xérophiles que ce qui a pu être relevé par PARADIS et al. (2008) lors d'années pluvieuses. Cependant un constat similaire avait été fait en 2007 lors d'une année sèche.

Le site a été parcouru dans son ensemble mais, localement la densité et l'étendue des formations arbustives et boisées ont limité notre progression. Dans ce cas, un recours à la photo-interprétation a été nécessaire. Ce recours a été utilisé de manière ultime et uniquement lorsque les habitats semblaient receler une patrimonialité restreinte.

## Parti-pris cartographiques

---

A l'échelle de terrain utilisée, l'individualisation sur le terrain de certains habitats est parfois rendue difficile par une étroite imbrication. Dans ce cas, le terme de mosaïque d'habitats sera utilisé et caractérisera plusieurs habitats élémentaires distincts et identifiables sur le terrain mais non individualisables à l'échelle de la restitution cartographique retenue pour l'établissement de la carte. *Remarque : Le cahier des charges, établi par la DREAL de Corse, permet uniquement de proposer des mosaïques de 2 habitats.*

Il faut noter que n'ont pas été cartographiés ni inclus dans l'habitat 3170-1\* « Mare temporaire méditerranéenne de l'*isoetion* » l'apparition ponctuelle de groupements composés d'isoètes terrestres à la faveur de micro-dépressions, ornières ou toute autre implantation très ponctuelle non caractéristique de la physionomie d'une mare.

## N'ont pas été cartographiés

---

L'habitat 1140 qui est représenté sur le site par des banquettes de posidonies apparaît très ponctuellement. Sa petite superficie n'a pas permis de le représenter à l'échelle de travail, il est néanmoins présenté compte-tenu de son rôle fonctionnel majeur.

L'habitat 1430-2 « Végétations halo-nitrophiles des colonies d'oiseaux marins, méditerranéennes et thermo-atlantiques » n'a pas été cartographié. En effet, il se localise uniquement sur l'îlot de Bruzzi, qui n'a pas pu être prospecté pour des raisons de transport. La présence de cet habitat à néanmoins été déterminée grâce à la publication de PARADIS & LORENZONI parue en 1996.

## N'ont pas fait l'objet de fiches détaillées

---

Tous les habitats les plus anthropisés développant une végétation artificielle, ou peu typée, voire absente, en tous les cas sans aucun intérêt patrimonial notable. C'est le cas en particulier des routes et sentiers et des décharges.

L'ensemble des maquis a fait l'objet d'une unique fiche justifiée par leur imbrication étroite et leur lien évident dans la dynamique végétal.

## Incohérence des référentiels et partis-pris

---

### ★ Formations à *Helichrysum italicum* subsp *microphyllum* et *Euphorbia pithyusa* (5320/5410-3/1240-3)

Sur les pentes modérées permettant le maintien d'un sol et bénéficiant d'une moindre influence des embruns, se développe une végétation plus dense et plus haute nettement différenciable par sa couleur gris argentée. Cet aspect est lié à la dominance dans le groupement d'Immortelle (*Helichrysum italicum*), accompagnée par *Euphorbia pithyusa* et *Cistus salviifolius*. Ces végétations à faciès de garrigues herbacées appartiennent à l'*Euphorbion pithyusae* (Classe des *Rosmarinetea*). Ce faciès à Immortelle semble être un habitat à définition confuse, puisque sa description se rapproche fortement de celle de l'habitat des Formations basses d'Euphorbes près des falaises (DH 5320), identifiées au FSD du site. Les cahiers d'habitats ne traitent nullement de l'habitat 5320 qui doit être considéré comme pouvant être inclus, en fonction des cas, dans les faciès 5410-3 ou 1240-3. Dans le cadre de cette étude il a été préféré de rallier ces formations végétales à l'habitat 5410-3 « Garrigues et pré-maquis des falaises littorales thermo-méditerranéennes de la Corse ».

Par ailleurs, l'association à Ciste à feuilles de sauge et Immortelle à petites feuilles (*Cisto salvifolii-Helichrysetum microphylli*), liée aux plates-formes littorales recouvertes de sols sableux à graveleux, assez peu épais, du littoral sud-ouest de la Corse, a été rattaché à l'habitat d'intérêt communautaire 5410-3 « Garrigues et pré-maquis des falaises littorales thermo-méditerranéennes de la Corse ». Pourtant ce groupement est également décrit dans la fiche habitat 2210-1 « Dunes fixées du *Crucianellion maritimae* ». Au regard de la topographie du site et de l'agencement des habitats nous avons préféré considérer l'habitat 5410-3 au 2210-1.

#### ★ 1310-4 : Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles

Ce groupement apparaît à un niveau topographique plus élevé que les groupements à salicorne annuelle. Très rarement individualisé, il se trouve généralement dans les interstices sableux entre les touffes de *Juncus acutus* et de *Schoenus nigricans*. Par ailleurs, la sécheresse de l'hiver 2011/2012 a certainement été peu favorable à ce groupement. De ce fait il est souvent difficilement individualisable sur le site à l'échelle de travail.

#### ★ Groupement à *Spartina versicolor*

Ponctuellement, un faciès à *Spartina versicolor*, affilié à l'alliance du *Juncion maritimi* selon Gamisans 1991 ou au *Plantaginion crassifoliae* selon le code Corine Biotope, contribue également à la formation des ceintures de végétation halophiles cernant les lagunes du site. Ce faciès forme généralement des peuplements denses d'environ 1m de haut intersectant les prés salés dominés par *Juncus maritimus*. C'est le cas notamment sur les bordures de l'étang de Chevanu. Bien que non décrit dans les cahiers d'habitats ce faciès a été rapproché de l'habitat élémentaire « Prés salés méditerranéens des bas niveaux » 1410-1 en raison de sa position topographique.

#### ★ Groupement à *Cressa cretica*

Le groupement dominé par *Cressa cretica* est signalé dans deux habitats d'intérêt communautaire distincts :

☞ 3170-3\* - Gazons amphibies méditerranéens halonitrophiles

☞ 1310-4 - Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles

Dans cette étude, le groupement à *Cressa cretica* a été rapproché de l'habitat 3170-3 en raison de la présence d'espèces compagnes caractéristiques telles que *Crypsis aculeata* et *Atriplex prostrata*.

#### ★ Prairies humides (6420-5) et Mares temporaires (3170-1)

En raison de la sécheresse hivernale la distinction entre ces habitats a été particulièrement difficile cette année. Conformément à ce qu'indique la fiche (6420-5) et en s'appuyant sur l'étude des mares temporaires de PARADIS et al. (2008) dès lors que des espèces de l'*Isoetion* étaient présentes l'habitat a été classé au sein du 3170-1.

#### ★ Classification du groupement à *Asplenium obovatum* subsp. *obovatum* et *Umbilicus ruperstris*

Ce groupement peut-être à la fois inclus dans l'habitat 1240-2 « Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec *Limonium* spp. endémiques » et au sein de l'habitat 8220-20 « Falaises siliceuses thermophiles de Corse ». Il a été cité au sein des deux fiches habitat mais représenté sous le code 8220-20 au sein de la cartographie.

# III. Résultats

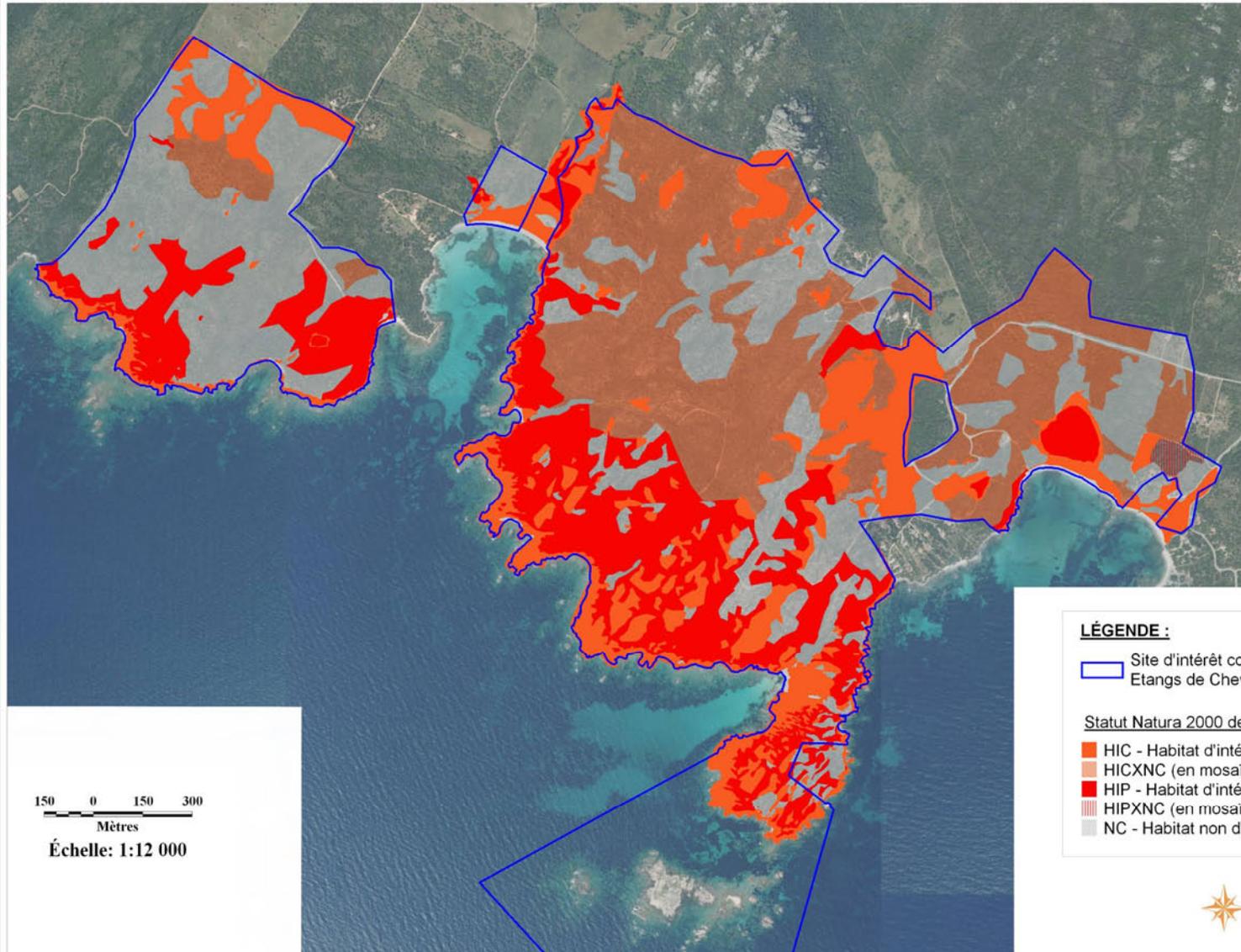
---

## III.1 Cartographie des habitats naturels

---

### III.1.1 Présentation des cartes

- Statut des habitats naturels
- Ensemble des habitats naturels identifiés (vue du site entier)
- Zooms par entités



Sources : Orthophoto, IGN, 2007. Fournies par la DREA de Corse - Cartographie: Biotope, 2013

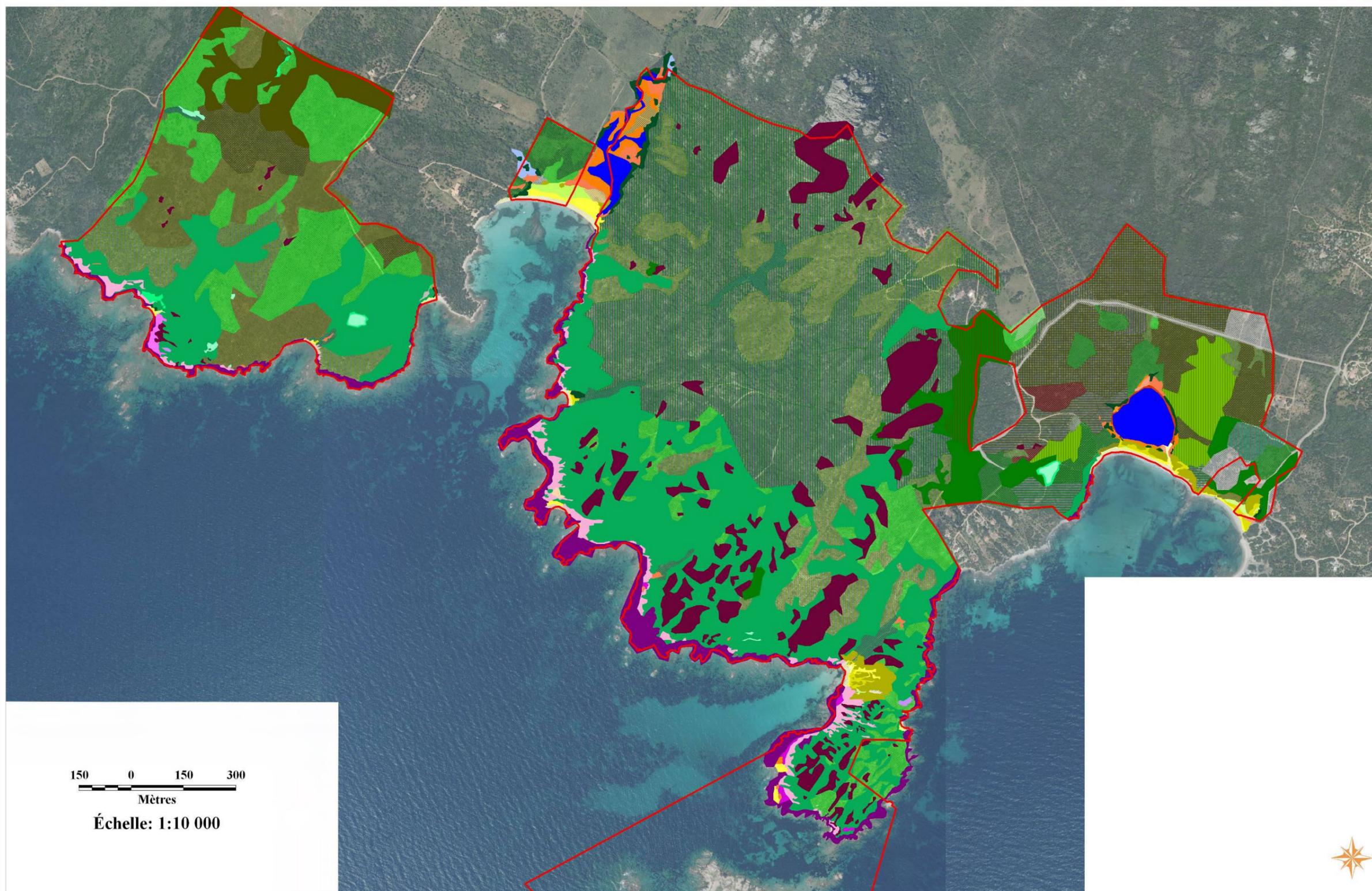
**LÉGENDE :**

-  Site d'intérêt communautaire "Iles et pointe Bruzzi, Etangs de Chevanu et Arbitru"

Statut Natura 2000 des habitats naturels identifiés

-  HIC - Habitat d'intérêt communautaire
-  HICXNC (en mosaïque)
-  HIP - Habitat d'intérêt communautaire prioritaire
-  HIPXNC (en mosaïque)
-  NC - Habitat non d'intérêt communautaire

Carte 3: Statut des habitats identifiés sur le site



Sources : Orthophoto, IGN, 2007, fournies par la DREAL de Corse - Cartographie: Biotope, 2013

Carte 4: Ensemble des habitats naturels identifiés sur le site

## LÉGENDE :

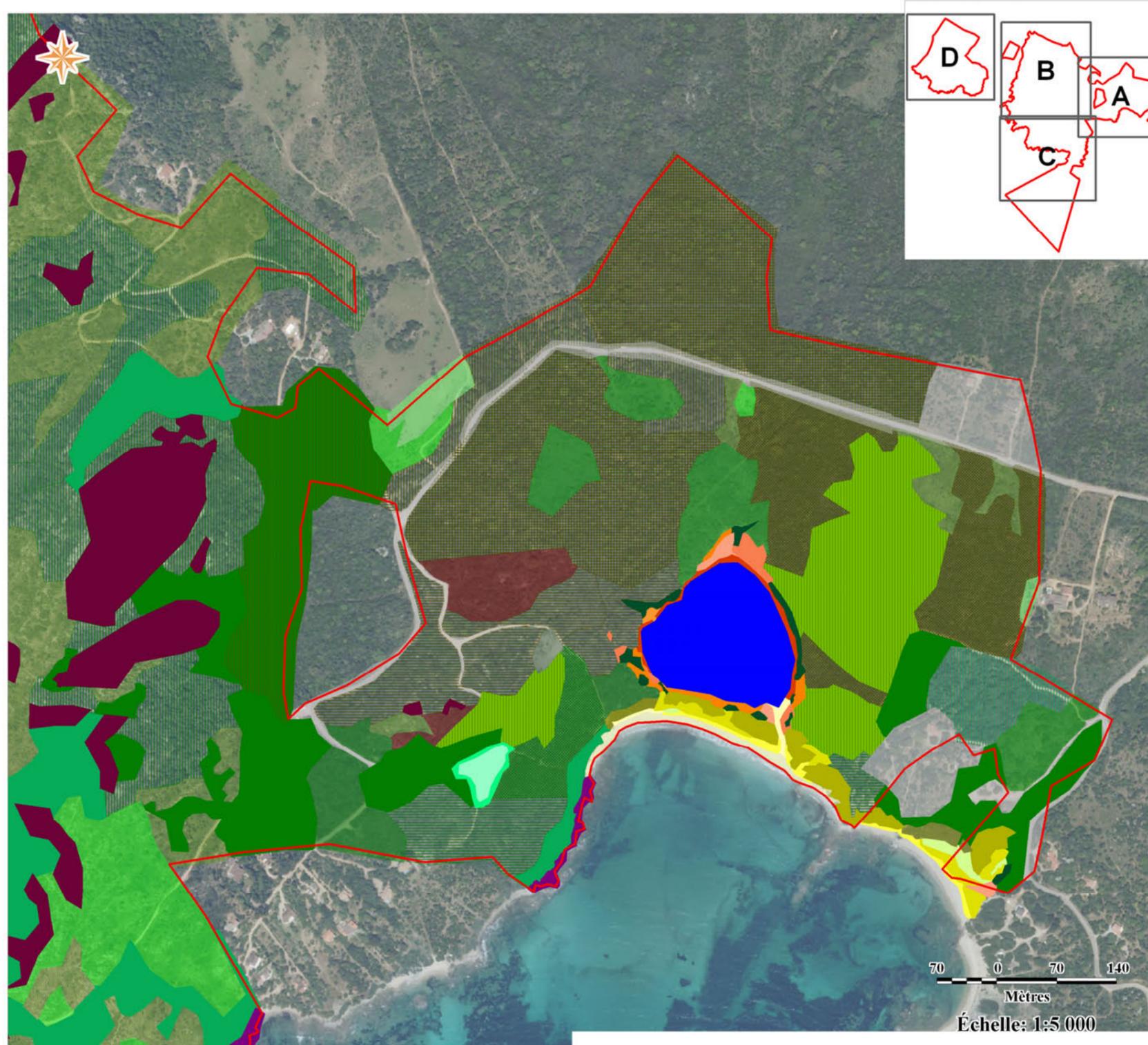
 Site Natura 2000 "Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et Arbitru"

### Habitats naturels d'intérêt communautaire

-  2210-1 - Dunes fixées du littoral méditerranéen du Crucianellion maritimae
-  2120-2 - Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* subsp. *australis*
-  2110-2 - Dunes mobiles embryonnaires méditerranéennes
-  8220-20 - Falaises siliceuses thermophiles de Corse
-  2250-1\* - Fourrés à Genévriers sur dunes
-  1420-2 - Fourrés halophiles méditerranéens
-  92D0-3 - Galeries riveraines à *Tamaris*
-  5410-3 - Garrigues et pré-maquis des falaises littorales thermo-méditerranéennes
-  5410-3 - Garrigues et pré-maquis / faciès à *Euphorbia pithyusa*
-  3170-3 - Gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles (*Heleochoilon*)
-  2250-2\* - Junipérais littorales à Genévrier turbiné de Corse
-  2250-2\* (en mosaïque) Junipérais littorales à Genévrier turbiné x Maquis haut
-  1150-2\* - Lagunes méditerranéennes
-  1210-3 - Laisses de mer des côtes méditerranéennes
-  3170-1\* - Mares temporaires méditerranéennes à *Isoetes* (*Isoetion*)
-  2230-1 - Pelouses dunales des *Malcolmietalia*
-  2230-1 - Pelouses dunales des *Malcolmietalia* faciès à *Vulpia fasciculata*
-  1310-4 - Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles
-  6420-5 - Prairies humides méditerranéennes de basse altitude
-  1410-1 - Prés salés méditerranéens des bas niveaux
-  1410-1 - Prés salés méditerranéens des bas niveaux (Gpt à *Spartina versicolor*)
-  1410-2 - Prés salés méditerranéens des hauts niveaux
-  1310-3 - Salicorniaies des prés salés méditerranéens
-  9330-3 - Suberaies corses
-  9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Matorral de Chênes sempervirents
-  9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Maquis haut
-  9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses X Maquis silicicoles
-  9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Matorral de *Quercus suber*
-  9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x 9340-11 - Yeuseraies corses
-  1240-2 - Végétation des fissures des falaises cristallines
-  1240-2 - Végétation des falaises cristallines (faciès à *Asplenium obovatum*)
-  1240-2 - Végétation des falaises cristallines faciès à *Frankenia laevis*
-  9340-11 (en mosaïque) Yeuseraies corses x Maquis haut
-  9340-11 (en mosaïque) Yeuseraies corses x Matorral de Chênes sempervirents
-  9340-11 (en mosaïque) Yeuseraies corses x Matorral de *Quercus ilex*
-  9340-11 - Yeuseraies corses à *Gaillardet scabra*

### Habitats naturels non communautaire

-  32.218 - Fourrés à Myrtes
-  16.28 x 32.214 - Fourrés à *Pistacia lentiscus* sur dune
-  32.214 - Fruticée à *Lentisques*
-  16.13 - Groupement à *Scirpoides holoschoenus* sur sable humide
-  32.341 - Maquis à *Cistus monspeliensis*
-  32.341 x 31.89 - Maquis à *Cistus monspeliensis* x Fourrés décidus
-  32.311 - Maquis hauts occidentaux-méditerranéens
-  32.3 - Maquis silicicoles
-  32.112 - Matorral acidiphile de *Quercus ilex*
-  32.11 - Matorral de Chênes sempervirents
-  32.11 x 32.3 - Matorral de Chênes sempervirents x maquis
-  32.111 x 32.3 - Matorral de *Quercus suber* x Maquis silicicoles
-  17.1 - Plage de galets sans végétation
-  16.11 - Plages de sable sans végétation
-  34.8 - Prairies méditerranéennes subnitrophiles
-  53.17 - Végétation à *Bolboschoenus maritimus*
-  8 - Zones anthropisées (route, habitation,...)
-  87.2 - Zones rudérales



## LÉGENDE :

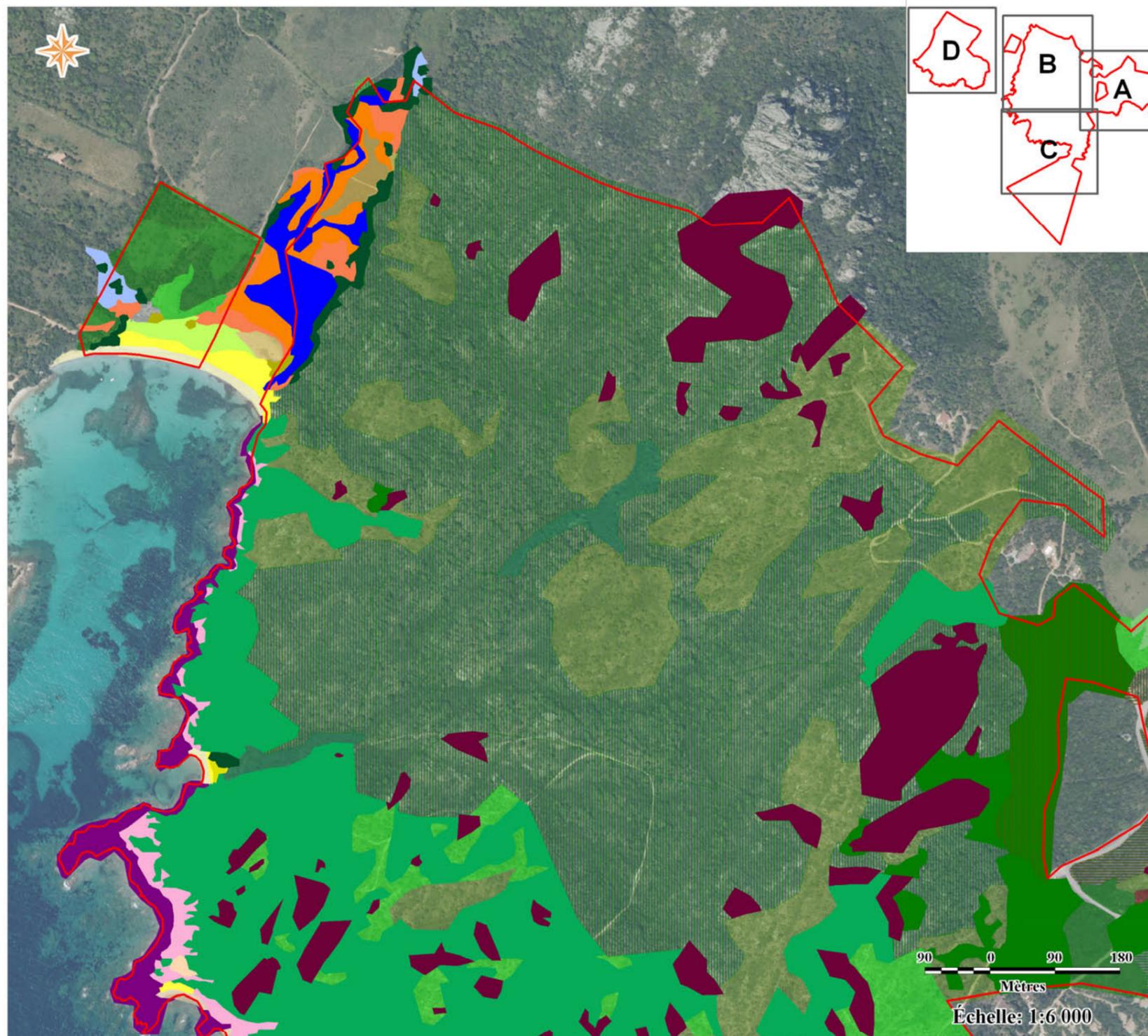
Site Natura 2000 "Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chenavu et Arbitru"

### Habitats naturels d'intérêt communautaire

- 2210-1 - Dunes fixées du littoral méditerranéen du *Crucianellion maritima*
- 2120-2 - Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* subsp. *australis*
- 2110-2 - Dunes mobiles embryonnaires méditerranéennes
- 8220-20 - Falaises siliceuses thermophiles de Corse
- 2250-1\* - Fourrés à Genévriers sur dunes
- 1420-2 - Fourrés halophiles méditerranéens
- 92D0-3 - Galeries riveraines à *Tamaris*
- 5410-3 - Garrigues et pré-maquis des falaises littorales thermo-méditerranéennes
- 5410-3 - Garrigues et pré-maquis / faciès à *Euphorbia pithyusa*
- 3170-3 - Gazon méditerranéen amphibie halonitrophiles (*Heleochoilon*)
- 2250-2\* - Junipérais littorales à Genévrier turbiné de Corse
- 2250-2\* (en mosaïque) Junipérais littorales à Genévrier turbiné x Maquis haut
- 1150-2\* - Lagunes méditerranéennes
- 1210-3 - Laises de mer des côtes méditerranéennes
- 3170-1\* - Mares temporaires méditerranéennes à *Isoetes* (*Isoetion*)
- 2230-1 - Pelouses dunales des *Malcolmietalia*
- 2230-1 - Pelouses dunales des *Malcolmietalia* faciès à *Vulpia fasciculata*
- 1310-4 - Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles
- 6420-5 - Prairies humides méditerranéennes de basse altitude
- 1410-1 - Prés salés méditerranéens des bas niveaux
- 1410-1 - Prés salés méditerranéens des bas niveaux (Gpt à *Spartina versicolor*)
- 1410-2 - Prés salés méditerranéens des hauts niveaux
- 1310-3 - *Salicornia* des prés salés méditerranéens
- 9330-3 - Suberaies corses
- 9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Matorral de Chênes sempervirents
- 9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Maquis haut
- 9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses X Maquis silicoles
- 9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Matorral de *Quercus suber*
- 9330-3 - Suberaies corses x 9340-11 - Yeuseraies corses
- 1240-2 - Végétation des fissures des falaises cristallines
- 1240-2 - Végétation des falaises cristallines (faciès à *Asplenium obovatum*)
- 1240-2 - Végétation des falaises cristallines faciès à *Frankenia laevis*
- 9340-11 (en mosaïque) Yeuseraies corses x Maquis haut
- 9340-11 (en mosaïque) Yeuseraies corses x Matorral de Chênes sempervirents
- 9340-11 (en mosaïque) Yeuseraies corses x Matorral de *Quercus ilex*
- 9340-11 - Yeuseraies corses à Gaillet scabre

### Habitats naturels non communautaire

- 32.218 - Fourrés à Myrtes
- 16.28 x 32.214 - Fourrés à *Pistacia lentiscus* sur dune
- 32.214 - Fruticée à Lentisques
- 16.13 - Groupement à *Scirpoides holoschoenus* sur sable humide
- 32.341 - Maquis à *Cistus monspeliensis*
- 32.341 x 31.89 - Maquis à *Cistus monspeliensis* x Fourrés décidus
- 32.311 - Maquis hauts occidentaux-méditerranéens
- 32.3 - Maquis silicoles
- 32.112 - Matorral acidiphile de *Quercus ilex*
- 32.11 - Matorral de Chênes sempervirents
- 32.11 x 32.3 - Matorral de Chênes sempervirents x maquis
- 32.111 x 32.3 - Matorral de *Quercus suber* x Maquis silicoles
- 17.1 - Plage de galets sans végétation
- 16.11 - Plages de sable sans végétation
- 34.8 - Prairies méditerranéennes subnitrophiles
- 53.17 - Végétation à *Bolboschoenus maritimus*
- 8 - Zones anthropisées (route, habitation,...)
- 87.2 - Zones rudérales



**LÉGENDE :**

Site Natura 2000 "Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et Arbitru"

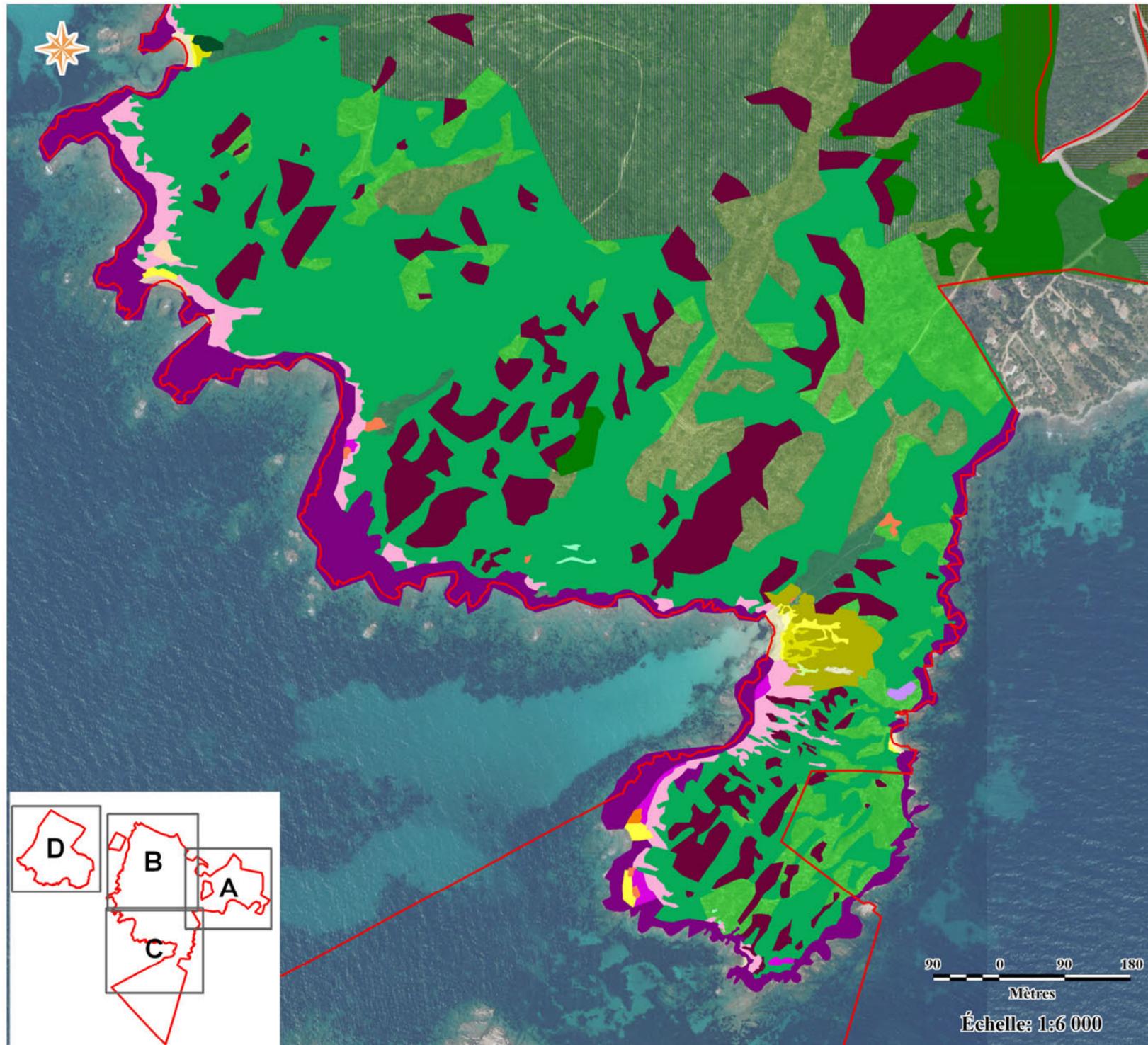
Habitats naturels d'intérêt communautaire

- 2210-1 - Dunes fixées du littoral méditerranéen du *Crucianellion maritima*
- 2120-2 - Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* subsp. *australis*
- 2110-2 - Dunes mobiles embryonnaires méditerranéennes
- 8220-20 - Falaises siliceuses thermophiles de Corse
- 2250-1\* - Fourrés à Genévriers sur dunes
- 1420-2 - Fourrés halophiles méditerranéens
- 92D0-3 - Galeries riveraines à *Tamaris*
- 5410-3 - Garrigues et pré-maquis des falaises littorales thermo-méditerranéennes
- 5410-3 - Garrigues et pré-maquis / faciès à *Euphorbia pithyusa*
- 3170-3 - Gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles (*Heleochloion*)
- 2250-2\* - Junipérais littorales à Genévrier turbiné de Corse
- 2250-2\* (en mosaïque) Junipérais littorales à Genévrier turbiné x Maquis haut
- 1150-2\* - Lagunes méditerranéennes
- 1210-3 - Laisses de mer des côtes méditerranéennes
- 3170-1\* - Mares temporaires méditerranéennes à Isoètes (*Isoetion*)
- 2230-1 - Pelouses dunaes des *Malcolmietalia*
- 2230-1 - Pelouses dunaes des *Malcolmietalia* faciès à *Vulpia fasciculata*
- 1310-4 - Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles
- 6420-5 - Prairies humides méditerranéennes de basse altitude
- 1410-1 - Prés salés méditerranéens des bas niveaux
- 1410-1 - Prés salés méditerranéens des bas niveaux (Gpt à *Spartina versicolor*)
- 1410-2 - Prés salés méditerranéens des hauts niveaux
- 1310-3 - Salicorniaies des prés salés méditerranéens
- 9330-3 - Suberaies corses
- 9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Matorral de Chênes sempervirents
- 9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Maquis haut
- 9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Maquis silicicoles
- 9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Matorral de *Quercus suber*
- 9330-3 - Suberaies corses x 9340-11 - Yeuseraies corses
- 1240-2 - Végétation des fissures des falaises cristallines
- 1240-2 - Végétation des falaises cristallines (faciès à *Asplenium obovatum*)
- 1240-2 - Végétation des falaises cristallines faciès à *Frankenia laevis*
- 9340-11 (en mosaïque) Yeuseraies corses x Maquis haut
- 9340-11 (en mosaïque) Yeuseraies corses x Matorral de Chênes sempervirents
- 9340-11 (en mosaïque) Yeuseraies corses x Matorral de *Quercus ilex*
- 9340-11 - Yeuseraies corses à *Gaillardet scabre*

Habitats naturels non communautaire

- 32.218 - Fourrés à Myrtes
- 16.28 x 32.214 - Fourrés à *Pistacia lentiscus* sur dune
- 32.214 - Fruticée à Lentisques
- 16.13 - Groupement à *Scirpoides holoschoenus* sur sable humide
- 32.341 - Maquis à *Cistus monspeliensis*
- 32.341 x 31.89 - Maquis à *Cistus monspeliensis* x Fourrés décidus
- 32.311 - Maquis hauts occidentaux-méditerranéens
- 32.3 - Maquis silicicoles
- 32.112 - Matorral acidiphile de *Quercus ilex*
- 32.11 - Matorral de Chênes sempervirents
- 32.11 x 32.3 - Matorral de Chênes sempervirents x maquis
- 32.111 x 32.3 - Matorral de *Quercus suber* x Maquis silicicoles
- 17.1 - Plage de galets sans végétation
- 16.11 - Plages de sable sans végétation
- 34.8 - Prairies méditerranéennes subnitrophiles
- 53.17 - Végétation à *Bolboschoenus maritimus*
- 8 - Zones anthropisées (route, habitation,....)
- 87.2 - Zones rudérales

Sources : Orthophoto, IGN, 2007, fournies par la DREAL de Corse - Cartographie: Biotope, 2013



## LÉGENDE :

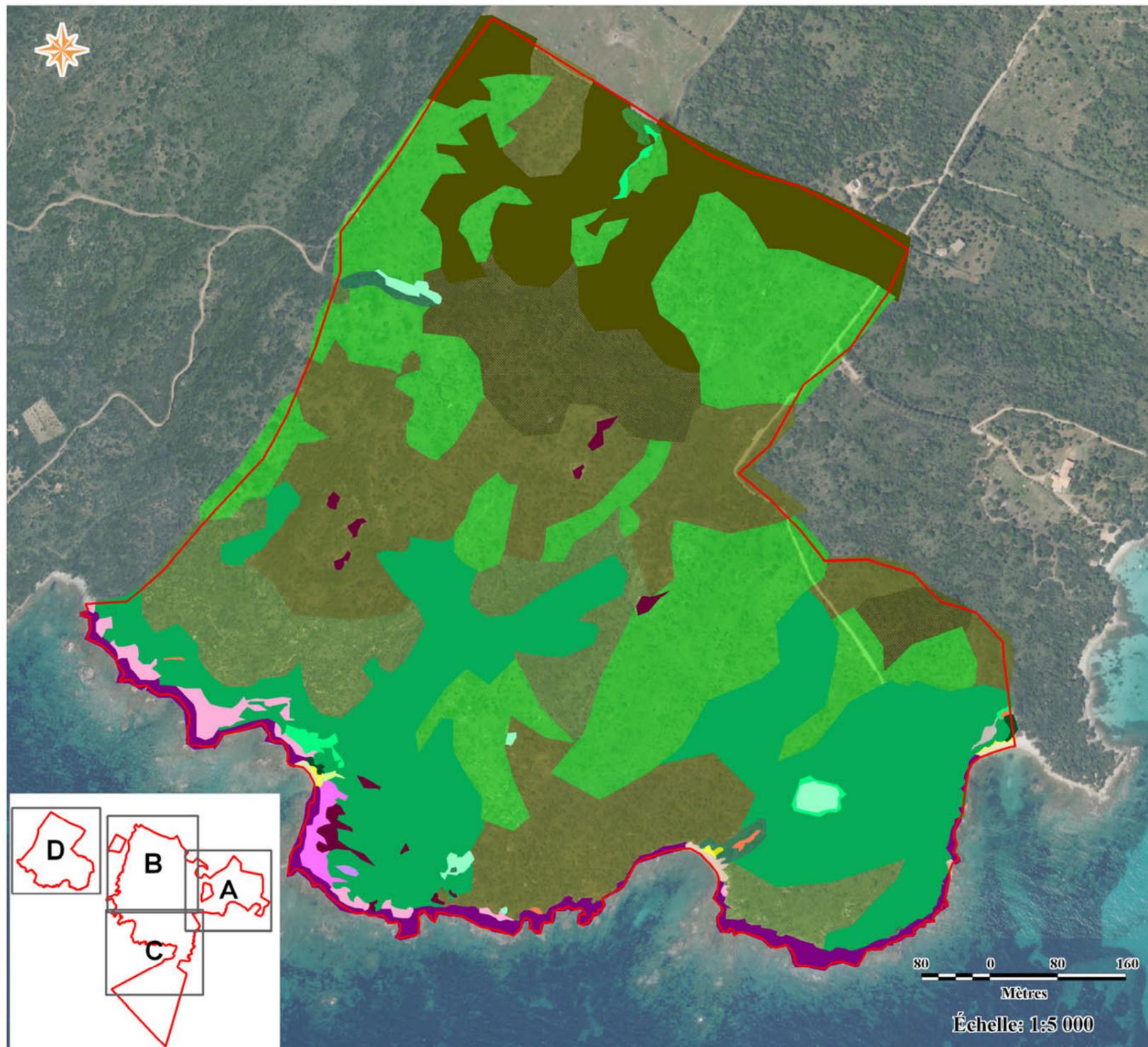
 Site Natura 2000 "Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et Arbitru"

### Habitats naturels d'intérêt communautaire

-  2210-1 - Dunes fixées du littoral méditerranéen du *Crucianellion maritima*
-  2120-2 - Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* subsp. *australis*
-  2110-2 - Dunes mobiles embryonnaires méditerranéennes
-  8220-20 - Falaises siliceuses thermophiles de Corse
-  2250-1\* - Fourrés à Genévriers sur dunes
-  1420-2 - Fourrés halophiles méditerranéens
-  92D0-3 - Galeries riveraines à *Tamaris*
-  5410-3 - Garrigues et pré-maquis des falaises littorales thermo-méditerranéennes
-  5410-3 - Garrigues et pré-maquis / faciès à *Euphorbia pithyusa*
-  3170-3 - Gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles (*Heleochoilon*)
-  2250-2\* - Junipérais littorales à Genévrier turbiné de Corse
-  2250-2\* (en mosaïque) Junipérais littorales à Genévrier turbiné x Maquis haut
-  1150-2\* - Lagunes méditerranéennes
-  1210-3 - Laissez de mer des côtes méditerranéennes
-  3170-1\* - Mares temporaires méditerranéennes à *Isoetes* (*Isoetion*)
-  2230-1 - Pelouses dunales des *Malcolmietalia*
-  2230-1 - Pelouses dunales des *Malcolmietalia* faciès à *Vulpia fasciculata*
-  1310-4 - Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles
-  6420-5 - Prairies humides méditerranéennes de basse altitude
-  1410-1 - Prés salés méditerranéens des bas niveaux
-  1410-1 - Prés salés méditerranéens des bas niveaux (Gpt à *Spartina versicolor*)
-  1410-2 - Prés salés méditerranéens des hauts niveaux
-  1310-3 - *Salicornia*ies des prés salés méditerranéens
-  9330-3 - Suberaies corses
-  9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Matorral de Chênes sempervirents
-  9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Maquis haut
-  9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses X Maquis silicicoles
-  9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Matorral de *Quercus suber*
-  9330-3 - Suberaies corses x 9340-11 - Yeuseraies corses
-  1240-2 - Végétation des fissures des falaises cristallines
-  1240-2 - Végétation des falaises cristallines (faciès à *Asplenium obovatum*)
-  1240-2 - Végétation des falaises cristallines faciès à *Frankenia laevis*
-  9340-11 (en mosaïque) Yeuseraies corses x Maquis haut
-  9340-11 (en mosaïque) Yeuseraies corses x Matorral de Chênes sempervirents
-  9340-11 (en mosaïque) Yeuseraies corses x Matorral de *Quercus ilex*
-  9340-11 - Yeuseraies corses à *Gaillardet scabre*

### Habitats naturels non communautaire

-  32.218 - Fourrés à Myrtes
-  16.28 x 32.214 - Fourrés à *Pistacia lentiscus* sur dune
-  32.214 - Fruticée à Lentisques
-  16.13 - Groupement à *Scirpoides holoschoenus* sur sable humide
-  32.341 - Maquis à *Cistus monspeliensis*
-  32.341 x 31.89 - Maquis à *Cistus monspeliensis* x Fourrés décidus
-  32.311 - Maquis hauts occidentaux-méditerranéens
-  32.3 - Maquis silicicoles
-  32.112 - Matorral acidiphile de *Quercus ilex*
-  32.11 - Matorral de Chênes sempervirents
-  32.11 x 32.3 - Matorral de Chênes sempervirents x maquis
-  32.111 x 32.3 - Matorral de *Quercus suber* x Maquis silicicoles
-  17.1 - Plage de galets sans végétation
-  16.11 - Plages de sable sans végétation
-  34.8 - Prairies méditerranéennes subnitrophiles
-  53.17 - Végétation à *Bolboschoenus maritimus*
-  8 - Zones anthropisées (route, habitation,....)
-  87.2 - Zones rudérales



## LÉGENDE :

Site Natura 2000 "Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et Arbitru"

### Habitats naturels d'intérêt communautaire

- 2210-1 - Dunes fixées du littoral méditerranéen du *Crucianellion maritima*
- 2120-2 - Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* subsp. *australis*
- 2110-2 - Dunes mobiles embryonnaires méditerranéennes
- 8220-20 - Falaises siliceuses thermophiles de Corse
- 2250-1\* - Fourrés à Genévriers sur dunes
- 1420-2 - Fourrés halophiles méditerranéens
- 92D0-3 - Galeries riveraines à *Tamaris*
- 5410-3 - Garrigues et pré-maquis des falaises littorales thermo-méditerranéennes
- 5410-3 - Garrigues et pré-maquis / faciès à *Euphorbia pithyusa*
- 3170-3 - Gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles (*Heleochoilon*)
- 2250-2\* - Junipérais littorales à Genévrier turbiné de Corse
- 2250-2\* (en mosaïque) Junipérais littorales à Genévrier turbiné x Maquis haut
- 1150-2\* - Lagunes méditerranéennes
- 1210-3 - Laises de mer des côtes méditerranéennes
- 3170-1\* - Mares temporaires méditerranéennes à *Isoetes* (*Isoetion*)
- 2230-1 - Pelouses dunales des *Malcolmietalia*
- 2230-1 - Pelouses dunales des *Malcolmietalia* faciès à *Vulpia fasciculata*
- 1310-4 - Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles
- 6420-5 - Prairies humides méditerranéennes de basse altitude
- 1410-1 - Prés salés méditerranéens des bas niveaux
- 1410-1 - Prés salés méditerranéens des bas niveaux (Gpt à *Spartina versicolor*)
- 1410-2 - Prés salés méditerranéens des hauts niveaux
- 1310-3 - *Salicornia*ies des prés salés méditerranéens
- 9330-3 - Suberaies corses
- 9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Matorral de Chênes sempervirents
- 9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Maquis haut
- 9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses X Maquis silicicoles
- 9330-3 (en mosaïque) Suberaies corses x Matorral de *Quercus suber*
- 9330-3 - Suberaies corses x 9340-11 - Yeuseraies corses
- 1240-2 - Végétation des fissures des falaises cristallines
- 1240-2 - Végétation des falaises cristallines (faciès à *Asplenium obovatum*)
- 1240-2 - Végétation des falaises cristallines faciès à *Frankenia laevis*
- 9340-11 (en mosaïque) Yeuseraies corses x Maquis haut
- 9340-11 (en mosaïque) Yeuseraies corses x Matorral de Chênes sempervirents
- 9340-11 (en mosaïque) Yeuseraies corses x Matorral de *Quercus ilex*
- 9340-11 - Yeuseraies corses à Gaillet scabre

### Habitats naturels non communautaire

- 32.218 - Fourrés à Myrtes
- 16.28 x 32.214 - Fourrés à *Pistacia lentiscus* sur dune
- 32.214 - Fruticée à Lentisques
- 16.13 - Groupement à *Scirpoides holoschoenus* sur sable humide
- 32.341 - Maquis à *Cistus monspeliensis*
- 32.341 x 31.89 - Maquis à *Cistus monspeliensis* x Fourrés décidus
- 32.311 - Maquis hauts occidentaux-méditerranéens
- 32.3 - Maquis silicicoles
- 32.112 - Matorral acidiphile de *Quercus ilex*
- 32.11 - Matorral de Chênes sempervirents
- 32.11 x 32.3 - Matorral de Chênes sempervirents x maquis
- 32.111 x 32.3 - Matorral de *Quercus suber* x Maquis silicicoles
- 17.1 - Plage de galets sans végétation
- 16.11 - Plages de sable sans végétation
- 34.8 - Prairies méditerranéennes subnitrophiles
- 53.17 - Végétation à *Bolboschoenus maritimus*
- 8 - Zones anthropisées (route, habitation,....)
- 87.2 - Zones rudérales

### III.1.2 Description des habitats recensés

#### **Présentation des fiches de synthèse**

---

Sur la base des synthèses bibliographiques et des observations faites durant les inventaires de terrain, nous avons défini l'habitat type et ses variantes locales.

Pour une meilleure lisibilité, chaque habitat d'intérêt communautaire ou prioritaire est traité sous forme de fiche synthétique comprenant :

- les nomenclatures et typologie de l'habitat considéré ;
- la description générale de l'habitat concerné par Natura 2000 ;
- la localisation de ce dernier en Europe et/ou en France, selon l'information disponible ;
- ses tendances générales d'évolution ;
- sa localisation sur le site étudié ;
- les espèces végétales caractéristiques de l'habitat et de ses différents faciès observés sur les sites ;
- les caractéristiques locales en termes de physionomie de végétation, de typicité, d'état de conservation, représentativité et d'intérêt patrimonial.

Chaque fiche est également illustrée par une photographie prise sur le site d'étude et présentant l'habitat, un de ses faciès possible, ou une de ses espèces caractéristiques.

Les fiches habitats sont présentées par ordre croissant de code Natura 2000 pour les habitats d'intérêt communautaire et par ordre croissant de code Corine Biotope pour les habitats non communautaire.

### III.1.3 Fiches descriptives des habitats d'intérêt communautaire

Liste des habitats d'intérêt communautaire observés sur la partie terrestre du site Natura 2000 « Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et Arbitru », les habitats d'intérêt prioritaire apparaissant en gras :

- 1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- **1150\* - Lagunes côtières**
  - **1150-2\* - Lagunes méditerranéennes**
- 1240 - Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec *Limonium* spp. endémiques
  - 1240-2 - Végétation des fissures des falaises cristallines
- 1310 - Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
  - 1310-3 - Salicorniaies des prés salés méditerranéens
  - 1310-4 - Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles
- 1410 - Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*)
  - 1410-1 - Prés salés méditerranéens des bas niveaux
  - 1410-2 - Prés salés méditerranéens des hauts niveaux
- 1420 - Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (*Sarcocornietea fruticosi*)
  - 1420-2 - Fourrés halophiles méditerranéens
- 1430 - Fourrés halo-nitrophiles (*Pegano-Salsolietea*)
  - 1430-2 - Végétation halo-nitrophile des colonies d'oiseaux marins
- 1210 - Végétation annuelle des laissés de mer
  - 1210-3 - Laisés de mer des côtes méditerranéennes
- 2110 - Dunes mobiles embryonnaires
  - 2110-2 - Dunes mobiles embryonnaires méditerranéennes
- 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (Dune blanche)
  - 2120-2 - Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* subsp. *australis* des côtes méditerranéennes
- 2210 - Dunes fixées du littoral du *Crucianellion maritimae*
  - 2210-1 - Dunes fixées du littoral méditerranéen du *Crucianellion maritimae*
- 2230 - Dunes avec pelouses du *Malcolmietalia*
  - 2230-1 - Pelouses dunales des *Malcolmietalia*
- **2250\* - Dunes littorales à *Juniperus* spp.**
  - **2250-1\* - Fourrés à Genévriers sur dunes**
  - **(5210-5/2250-2)\* - Junipéraies littorales à Genévrier turbiné de Corse**
- **3170\* - Mares temporaires méditerranéennes**
  - **3170-1\* - Mares temporaires méditerranéennes à Isoètes (*Isoetion*)**
  - **3170-3\* - Gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles (*Heleochloion*)**

- 5410 - Phryganes ouest-méditerranéennes des sommets de falaises
  - 5410-3 - Garrigues et pré-maquis des falaises littorales thermo-méditerranéennes de la Corse
- 6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du *Molinio-Holoschoenion*
  - 6420-5 - Prairies humides hydrophiles et hygrophiles méditerranéennes de basse altitude
- 8220 - pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
  - 8220-20 - Falaises siliceuses thermophiles de Corse
- 92D0 - Galeries et fourrés riverains méridionaux
  - 92D0-3 - Galeries riveraines à Tamaris
- 9330 - Forêts à *Quercus suber*
  - 9330-3 - Suberaies corses
- 9340 - Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*
  - 9340-11 - Yeuseraies corses à Gaillet scabre

<b>Code NATURA 2000 : 1140</b> ( <i>souvent 1140-8</i> )	<b>Code CORINE Biotopes : 14</b>
<b>Statut :</b> Habitat naturel d'intérêt communautaire	<b>Typologie :</b> Vasières et bancs de sables sans végétation
<b>Surface :</b> négligeable	<b>Représentativité :</b> Faible



Banquette de Posidonie, Anse d'Arbitru

### Description générale de l'habitat

L'habitat générique correspond à la zone de balancement des marées (estran), c'est-à-dire aux étages supralittoral (zone de sable sec) et médiolittoral (zone de rétention et de résurgence).

L'habitat élémentaire 1140-8 correspond quant à lui aux cordons de galets des hauts de plage qui retiennent dans leurs intervalles des débris végétaux rejetés en épaves et qui conservent toujours une grande humidité. Comme pour la biocénose des sables supralittoraux, la zone n'est humectée que par les embruns et par le haut des vagues lors des tempêtes.

La variabilité de cet habitat est liée aux différentes sources de détritux végétaux et à la taille des galets.

### Répartition géographique

Habitat présent dans les zones littorales plates soumises à un hydrodynamisme adapté.

### Évolution naturelle habituellement constatée

La dynamique du peuplement dépend de l'humectation et de la salure du milieu, qui est elle-même fonction des crues et des périodes de sécheresse. Les températures estivales élevées peuvent provoquer des sursalures et des fuites ou des mortalités d'organismes.

## Localisation sur le site

Des banquettes de posidonies ont pu être observées à l'ouest de l'anse d'Arbitru ainsi que dans l'anse de Bruzzi. De manière moins individualisé des amas de posidonies ont également été notés au sein des lagunes littorales d'Arbitru et Chevanu.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

Pas de végétation outre les débris de Posidonie mélangés à du sable

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles/Physionomie :

Au niveau des salines cet habitat se développe sur un substrat sablo-vaseux où il se trouve en contact avec les peuplements à salicorne annuelles. Ailleurs, il se présente plutôt sous forme de banquettes de Posidonies (*Posidonia oceanica*) comme sur le cordon littoral d'Arbitru.

### Typicité - Représentativité :

Sur le site, les faciès de cet habitat observés présentent une bonne typicité mais détiennent une représentativité très faible.

### Intérêt patrimonial :

La production de ce type de milieu est mal connue mais probablement non négligeable. De plus, ce type de milieu participe à la protection des dunes. La présence de banquettes de Posidonies (*Posidonia oceanica*), lorsqu'elles existent, favorise la fixation du littoral.

### État de conservation - Évolution naturelle :

Ne faisant l'objet d'aucun nettoyage mécanique, de belles banquettes de Posidonies existent à l'ouest de l'Anse d'Arbitru, elles sont plus fragmentées dans l'anse de Bruzzi. Par contre ces zones sont souvent ponctuées de détritiques déposés au gré des courants. L'état de conservation de ces milieux est donc moyen à bon.

### Préconisations de gestion :

Aucune action de gestion particulière n'est préconisée. Les banquettes de posidonies doivent être maintenues sur place.

Code NATURA 2000 : 1150-2*	Code CORINE Biotopes : 21 ; 21 X 23.211
Statut : Habitat naturel prioritaire	Typologie : Lagunes et groupements à Ruppia
Surface : 3,73 ha	Représentativité : Faible



Lagune littorale d'Arbitru



Lagune littorale de Chevanu

### Description générale de l'habitat

Les lagunes sont des étendues côtières d'eau salée, peu profondes, de salinité et de volume d'eau variables, séparées de la mer par une barrière de sable. La salinité peut varier, allant de l'eau saumâtre à l'hypersalinité selon la pluviosité, l'évaporation et les apports d'eau marine fraîche lors des tempêtes ou à cause des marées.

### Répartition géographique

Cet habitat est présent au niveau des étangs salés de la côte méditerranéenne continentale (étang de Berre, étang de Thau, étangs palavasiens...) ainsi que sur les côtes corses : au niveau des étangs côtiers de la côte orientale corse (étang de Biguglia, étang de Palo...), et en quelques points de la côte occidentale corse (Agriates...).

### Évolution naturelle habituellement constatée

L'évolution de ces lagunes méditerranéennes semble essentiellement influencée par les activités humaines s'y déroulant à proximité : urbanisme, tourisme (bases de loisir), agriculture, industrie sont d'autant d'activités susceptibles de porter préjudice à ce milieu (eutrophisation, pollutions, perte de biodiversité, destruction de l'habitat).

## Localisation sur le site

Cet habitat apparaît en deux localités, le long de la façade littorale du site, situé derrière des cordons sableux :

- A l'est, au fond de l'anse de Chevanu ;
- Au centre, au fond de l'anse d'Arbitru.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

Végétations du *Ruppion maritimae* :

*Ruppia cirrhosa*

*Lamprothamnium papulosum* (PARADIS, 1993)

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles/Physionomie :

Cet habitat est marqué par une variabilité écologique qui est principalement fonction de l'étendue des lagunes et de la salinité de l'eau. La diversité des situations écologiques détermine la présence du cortège végétal observé. Celui-ci appartient à l'alliance du *Ruppion maritimae*, typée phytosociologiquement, et identifiée dans les cahiers d'habitats. Les lagunes d'Arbitru et Chevanu se composent d'un groupement hydrophytique largement dominé par *Ruppia cirrhosa*. Ce taxon très bien développé en fin d'été indique une salinité proche de celle de l'eau de mer.

PARADIS (1993), note également la présence au nord-ouest d'une dépression endoréique (dont les eaux ne gagnent pas la mer) un peuplement monospécifique d'une characée des milieux saumâtres : *Lamprothamnium papulosum*.

### Typicité - Représentativité :

Sur le site, les faciès de cet habitat observés présentent une bonne typicité mais détiennent une représentativité faible.

### Intérêt patrimonial :

Cet habitat présente un intérêt écologique certain de par l'apport nourricier qu'il offre aux oiseaux autochtones et aux oiseaux migrateurs en stationnement.

### État de conservation - Évolution naturelle :

L'état de conservation de ces lagunes méditerranéennes semble globalement satisfaisant. En effet, sur le site, les activités industrielles et agricoles, souvent les plus impactantes pour ces milieux, sont absentes. Localement, la fréquentation touristique est importante mais ce tourne principalement vers la façade littorale et occulte ces zones humides peu accueillantes. Cependant, sur la lagune d'Arbitru des bovins divaguent sur les bords de la lagune. Leur présence peut accroître les risques d'eutrophisation de la lagune.

### Préconisations de gestion :

Mise en défens de la lagune vis-à-vis des bovins (attention cependant à ne pas mettre en défens les secteurs où l'habitat 3170-3 est présent puisque l'apparition de cet habitat d'intérêt prioritaire dépend paradoxalement de la présence des bovins.

Suivi de la qualité des eaux est envisagé sur les lagunes. Il pourrait permettre d'intervenir rapidement en cas d'eutrophisation des milieux.

## LAISSES DE MER DES COTES MEDITERRANEENNES

Code NATURA 2000 : 1210-3	Code CORINE Biotopes : 16.12
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire	Typologie : Groupements annuels des plages de sable
Surface : 0,1 ha	Représentativité : Faible



Végétation annuelle sur laisses de mer de l'anse de Bruzzi



Végétation annuelle des laisses de mer de l'anse de Chevanu

### Description générale de l'habitat

Cet habitat est constitué par une végétation de plantes annuelles et vivaces se développant sur les accumulations des débris végétaux, et autres, charriés par les eaux de la mer ou de la lagune et poussés par le vent.

### Répartition géographique

Ce type d'habitat est présent sur une large majorité de la Méditerranée. En France, il est présent sur l'ensemble du littoral méditerranéen sableux du continent et de la Corse.

### Évolution naturelle habituellement constatée

Habitat temporaire normalement stable dans le temps malgré la présence de nombreuses espèces à éclipse. Cependant, il peut être enseveli par le sable (cas de sédimentation sur la côte) et donner naissance à des conditions favorables à l'installation de dunes mobiles embryonnaires (2110) En situation de stabilité du trait de côte, cet habitat visible du printemps à l'automne ne présente pas de dynamique particulière.

## Localisation sur le site

Cet habitat, composé ici d'un cortège de plantes annuelles, est potentiellement présent sur toutes les petites plages de sables jalonnant le pourtour du site. En 2012, il a été identifié que localement au niveau de l'anse de Bruzzi, dans une crique située sur la façade est de la pointe de Bruzzi, sur le cordon sableux séparant la mer de l'étang de Chevanu ainsi qu'au niveau du grau de ce dernier.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Cakile maritima</i>	<i>Euphorbia peplis</i>
<i>Salsola kali</i>	<i>Polygonum maritimum</i>
<i>Atriplex prostrata</i>	

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles :

Les stations de cet habitat sont situées sur des hauts de plage principalement sableux au niveau desquels s'accumulent les débris organiques charriés par la mer et poussés par le vent (restes de posidonies principalement). Il apparaît alors un enrichissement organique du substrat et parfois une nitrification favorables au développement de cet habitat.

### Physionomie :

L'habitat est composé d'une unique strate herbacée, souvent éparse (2% au printemps et jusqu'à 30% en fin d'été) et discontinue, à laquelle des plantes annuelles et bisannuelles nitro-psammophiles contribuent. Ce groupement atteint son optimum en été avec le développement de *Salsola kali* et *Euphorbia peplis*. Au printemps seul *Cakile maritima* est généralement visible. Il forme ordinairement de fins linéaires.

Sur le site l'habitat appartient à l'alliance de l'*Euphorbion peplis* (Classe des *Cakiletea*), qui représente les communautés méditerranéennes.

### Typicité - Représentativité :

La typicité est dans l'ensemble moyenne (présence uniquement de *Cakile maritima*), à l'exception de l'anse de Bruzzi où elle est forte avec un cortège marqué par la présence d'*Euphorbia peplis*. En effet, d'aspect linéaire, fragmenté et de faible étendue, ces groupements sont souvent pourvus d'espèces typiques des cortèges floristiques de dunes embryonnaires. La représentativité de cet habitat est faible en raison de la faible superficie qu'il occupe.

### Intérêt patrimonial :

L'habitat est disséminé sur le site. Il contribue cependant à la biodiversité des complexes dunaires. Il accueille une plante protégée nationalement et inscrite au tome 1 du livre rouge de la flore menacée de France, mais néanmoins commune en Corse : l'Euphorbe péplis (*Euphorbia peplis*).

### État de conservation - Évolution naturelle :

Son état de conservation est variable. En effet, sur les plages les plus fréquentées comme celle de Chevanu, cet habitat reste fragmenté en raison de sa sensibilité au piétinement. Cependant son état de conservation est meilleur dans les zones moins fréquentées (souvent moins accueillantes du fait d'amas de posidonie) comme c'est le cas dans l'anse de Bruzzi. Des macrodéchets déposés par la mer sont visibles dans ces secteurs.

### Préconisations de gestion :

Dans l'ensemble, la non intervention est préconisée. Un nettoyage des macrodéchets avant et après la saison estivale, notamment au niveau de l'anse de Bruzzi et de Chevanu, pourrait être envisagé. Le nettoyage mécanique des plages étant néfaste à ces groupements, il devra être proscrit.

## FALAISES AVEC VEGETATION DES COTES MEDITERRANEENNES AVEC *LIMONIUM* SPP. ENDEMIQUES

Code NATURA 2000 : 1240-2	Code CORINE Biotopes : 18.22
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire	Typologie : Groupements des falaises méditerranéennes ( <i>Crithmo-Limonietalia</i> )
Surface : 11,9 ha	Représentativité : Moyenne



Falaises littorales siliceuses de la pointe de Bruzzi



Replat à *Frankenia laevis* et *Spergularia macrorhiza* (Bruzzi)

### Description générale de l'habitat

Cet habitat se développe à la partie inférieure de l'étage aérohalin, sur des falaises cristallines granitiques ou schisteuses. En raison de la forte exposition aux éléments climatologiques, les conditions écologiques qui régissent la mise en place des communautés végétales sont très contraignantes : peu de matière organique, stress hydrique important, salinité du milieu.

### Répartition géographique

Cet habitat est présent sur les littoraux rocheux cristallins des côtes de Provence, des Alpes-Maritimes françaises, du Roussillon et de Corse.

### Évolution naturelle habituellement constatée

Etant donné les conditions écologiques extrêmes, l'évolution de cet habitat est ordinairement bloquée.

### Localisation sur le site

Ces végétations sont largement représentées sur la façade littorale du site. La côte rocheuse s'étend de l'ouest de Chevanu jusqu'à l'est d'Arbitru ainsi que sur toute la façade littorale de Poggio di Roto (à l'ouest d'Arbitru).

### Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

ALLIANCE DE <i>L'ERODION CORSICI</i>	
Association : <i>Crithmo maritimi-Limonietum contortiramei</i>	Association : <i>Frankenio laevis-Spergularietum macrorhizae</i>
<i>Limonium articulatum</i>	<i>Frankenia laevis</i>
<i>Crithmum maritimum</i>	<i>Spergularia macrorhiza</i>
	<i>Plantago coronopus subsp humilis</i>
	<i>Parapholis incurva</i>

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles :

Sur le site cet habitat se développe sur des falaises littorales granitiques d'exposition et pentes variées. Sur le site trois groupements composés de plantes plus ou moins halophiles peuvent être distingués selon la pente et la distance au littoral :

- Sur pente forte en contact direct avec les embruns une association à Criste marine (*Crithmum maritimum*) et Statice articulé (*Limonium articulatum*) (*Crithmo maritimi-Limonietum contortiramei*) se développe de manière éparse. La végétation se développe dans les fentes terreuses.
- Sur replat pourvu d'arène granitique une association à Frankénie lisse (*Frankenia laevis*) et Spergulaire à grosse racine (*Spergularia macrorhiza*) (*Frankenio laevis-Spergularietum macrorhizae*).
- dans les fentes des rochers soumis plus légèrement aux embruns et un peu plus en retrait du littoral, une association à *Asplenium obovatum subsp obovatum* et *Umbilicus ruperstris*.

### Physionomie :

La diversité des situations écologiques détermine des cortèges végétaux différents appartenant à l'alliance de *l'Erodion corsici*, identifié dans les cahiers d'habitats et cités précédemment.

- Le groupement à *Crithmum maritimum* et *Limonium articulatum*, présente une seule strate et un recouvrement généralement faible. Cette végétation haute de 20 cm en moyenne se développe de manière hétérogène à la faveur d'amas de matières organiques généralement piégées au sein de fissures.
- le groupement à *Frankenia laevis* et *Spergularia macrorhiza* est accompagné de *Plantago coronopus subsp humilis* sur la pointe de Bruzzi (R58 & R59). PARADIS (1999) indique que l'abondance de cette espèce traduit l'altération de ces groupements par suite du piétinement et sans doute aussi d'anciens pacages bovins.
- le groupement à *Asplenium obovatum subsp obovatum* et *Umbilicus ruperstris* est peu diversifié et arbore un faible recouvrement.

Remarque : sur les pentes modérées permettant le maintien d'un sol et bénéficiant d'une moindre influence des embruns, se développe une végétation plus dense et plus haute nettement différenciable par sa couleur gris argentée. Cet aspect est lié à la dominance dans le groupement d'*Helichrysum italicum*, accompagnées par *Euphorbia pithuysae* et *Cistus salviifolius*. Ces végétations à faciès de garrigues herbacées appartiennent à l'*Euphorbion pithuysae* (Classe des *Rosmarinetea*) et déterminent le faciès 1240-3 de l'habitat générique. Ce faciès à Immortelle semble être un habitat à définition confuse, puisque sa description se rapproche fortement de celle de l'habitat des Formations basses d'Euphorbes près des falaises (DH 5320), identifiées au FSD du site. Les cahiers d'habitats ne traitent nullement de l'habitat 5320 qui doit être considéré comme pouvant être inclus, en fonction des cas, dans les faciès 5410-3 ou 1240-3. Dans le cadre de cette étude il a été préféré de rallier ces formations végétales à l'habitat 5410-3 « Garrigues et pré-maquis des falaises littorales thermo-méditerranéennes de la Corse ». (Cf. limites -méthodologiques).

### Typicité - Représentativité :

Sur le site les différents faciès de l'habitat sont typiques mais cantonnés à une fine marge littorale. Leur représentativité reste faible.

### Intérêt patrimonial :

Cet habitat possède une valeur patrimoniale certaine du fait de l'originalité des cortèges floristiques et de la présence de taxons constitutifs endémiques et/ou protégés (*Limonium articulatum*, *Spergularia macrorhiza*).

### État de conservation - Évolution naturelle :

L'état de conservation de l'habitat est globalement bon : les faciès des parois verticales peu accessibles sont en excellent état, peu menacés et sans évolution possible ; les zones moins pentues subissent quant à elles plus de menaces : piétinement par la fréquentation humaine qui entraîne une rudéralisation.

### Préconisations de gestion :

Gestion des flux afin de limiter le piétinement notamment sur Bruzzi.

## VEGETATIONS PIONNIERES A *SALICORNIA* ET AUTRES ESPECES ANNUELLES DES ZONES BOUEUSES ET SABLEUSES

Code NATURA 2000 : 1310-3 & 1310-4	Code CORINE Biotopes : 15.1133 & 15.12
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire	<b>Typologie</b> : Gazons à salicorne des hautes côtes méditerranéennes ( <i>Salicornion patuli</i> ) Groupements halonitrophiles à <i>Frankenia</i>
Surface : 0,17 ha (1310-3) / 0,06 ha (1310-4)	Représentativité : Faible



*Salicornia patula* en bordure de l'étang de Chevanu

### Description générale de l'habitat

Cet habitat est constitué par des formations de plantes essentiellement annuelles, développées sur substrat vaseux à vaseux-sableux, halo-eutrophe, parfois mêlé de débris coquilliers ou de dépôts organiques. Ces végétaux croient sur les berges des lagunes et des étangs saumâtres, pouvant subir un assèchement estival ainsi que dans les cuvettes/microcuvettes restant longtemps inondées et fraîches en été. Ces milieux sont polyhalins et peuvent subir d'importantes variations de salinité : dessalure, sursalure.

### Répartition géographique

Cet habitat est présent sur l'ensemble du littoral méditerranéen (Corse comprise). Certaines associations présentent une répartition limitée aux littoraux du Languedoc, de Camargue et/ou de Corse (association *Salicornietum emeric*).

### Évolution naturelle habituellement constatée

A la faveur d'un assèchement, l'habitat subit une dynamique de végétation tendant vers les formations à salicornes pérennes du *Salicornietea fruticosae* ou les végétations des prés salés du *Juncetea maritimi*, souvent en contact direct.

## Localisation sur le site

Ces peuplements pionniers annuels sont très peu étendus et localisés sur le site. Ils apparaissent uniquement sur les bordures de l'étang de Chevanu. Quelques individus de *Salicornia patula* s'entremêlent aussi discrètement avec les formations supérieures sans toutefois former de peuplement distinct, c'est le cas au niveau de l'étang d'Arbitru.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<u>Espèces typique de l'habitat 1310-3 :</u>	<u>Espèces typique de l'habitat 1310-4 :</u>
<i>Salicornia patula</i>	<i>Parapholis incurva</i>
	<i>Spergularia marina</i>
	<i>Polypogon maritimus subsp. subspathaceus</i>
	<i>Spergularia bocconi</i>

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles et physionomie :

Cet habitat est marqué par la variabilité des conditions écologiques dépendant essentiellement de la topographie qui influe sur l'humidité du substrat. Deux situations distinctes découlent de ces variabilités :

- 1310-3 : Salicorniaies des prés salés méditerranéens : Sur les berges des lagunes se développe une végétation pionnière annuelle dominée par *Salicornia patula*. Cette salicorne annuelle forme en fin d'été des tapis rougeâtres laissant apparaître quelques plages sans végétation (Recouvrement entre 40 et 70%). Cette végétation est typique des hauts niveaux susceptibles de s'assécher en été.
- 1310-4 : Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles : Ce groupement apparaît à un niveau topographique plus élevé que le précédent. Très rarement individualisé, il se trouve généralement dans les interstices sableux entre les touffes de *Juncus acutus* et de *Schoenus nigricans*. Par ailleurs, la sécheresse de l'hiver 2011/2012 a certainement été peu favorable à ce groupement.

Au nord de la lagune de Chevanu ces deux groupements sont en mélange (R60).

### Typicité - Représentativité :

La typicité de cet habitat sur le site est globalement bonne pour les groupements de salicornes annuelles. En revanche, les pelouses rases subhalophiles du 1310-4 sont peu individualisées et présentent un cortège appauvri à l'origine de l'abaissement de sa typicité. Dans l'ensemble, l'habitat 1310 recouvre une superficie extrêmement réduite sur l'ensemble du site, ce qui lui confère une très faible représentativité.

### Intérêt patrimonial :

Bien que peu représenté cet habitat recèle néanmoins d'un intérêt patrimonial certain et participe à la diversité des milieux littoraux saumâtres. A l'image des lagunes littorales, ces groupements participent à un ensemble fournissant une zone d'alimentation particulièrement attractive pour les Laro-limicoles et une halte pour les espèces migratrices.

### État de conservation - Évolution naturelle :

Les groupements à Salicornes annuelles (1310-3) arborent un état de conservation globalement satisfaisant et paraissent peu menacés bien que ponctuellement une progression des cortèges supérieurs peut apparaître. En revanche, les pelouses à annuelles du 1310-4 sont dans un état de conservation moyen et sont menacées par la densification des touffes de *Juncus acutus* et *Schoenus nigricans*.

### Préconisations de gestion :

Aucune action de gestion particulière n'est préconisée sur l'habitat 1310-3 en raison de son caractère pionnier et fragile. En revanche, une gestion appropriée du pâturage bovin, sur Arbitru, et des actions ponctuelles visant à limiter la densification de *Juncus acutus* sur les bordures de l'étang de Chevanu pourraient permettre le maintien voire l'extension de cet habitat 1310-4.

## PRES SALES MEDITERRANEENS

<b>Code NATURA 2000 : 1410-1 et 1410-2</b>	<b>Code CORINE Biotopes : 15.51 et 15.53</b>
<b>Statut</b> : Habitat naturel d'intérêt communautaire	<b>Typologie</b> : Prés salés méditerranéens du <i>Juncion maritimi</i> et du <i>Plantaginion crassifoliae</i>
<b>Surface</b> : 1,51 ha (1410-1) / 1,28 ha (1410-2)	<b>Représentativité</b> : Faible



1410-1 Prés salés méditerranéens des bas niveaux du *Juncion maritimi* -  
Lagune d'Arbitru

1410-2 Prés salés méditerranéens des hauts niveaux - Groupement à  
*Juncus* - lagune de Chevanu

### Description générale de l'habitat

Cet habitat regroupe l'ensemble des végétations pérennes des bas et hauts prés salés méditerranéens. La végétation herbacée, moyenne à haute, est de type prairial. Elle est souvent dominée floristiquement et physionomiquement par les joncs. Ces prés se développent dans les zones de vases salées à marnage plus ou moins important, en bordure des marais côtiers et des étangs lagunaires, sur substrat sablo-limoneux à limono-vaseux. Le niveau d'engorgement et la salinité du substrat peuvent varier fortement selon la position topographique et le niveau d'assèchement estival.

### Répartition géographique

Ce type d'habitat est présent sur les vases salées du littoral méditerranéen continental et en Corse.

### Évolution naturelle habituellement constatée

En raison de très fortes contraintes écologiques (salinité, période d'inondation,...), cet habitat regroupe des associations végétales qui correspondent à des végétations permanentes. Il ne présente donc pas de dynamique particulière. Cependant, dans les zones de contact avec les niveaux plus haut topographiquement et en l'absence de pâturage, on peut observer une dynamique de colonisation par des espèces des maquis.

### Localisation sur le site

Cet habitat forme localement de beaux peuplements. Il se répartit principalement sur le pourtour des étangs lagunaires. Ainsi, il s'observe sur les pourtours des étangs de Chevanu et Arbitru.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<u>Espèces typiques de l'habitat 1410-1 :</u>	<u>Espèces typiques de l'habitat 1410-2 :</u>
<i>Juncus maritimus</i>	<i>Juncus acutus</i>
<i>Limonium narbonense</i>	<i>Schoenus nigricans</i>
<i>Triglochin bulbosum</i> subsp <i>barrelieri</i>	<i>Carex extensa</i>
<i>Juncus subulatus</i>	<i>Limbarda crithmoides</i>
<i>Spartina versicolor</i>	

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Physionomie et conditions stationnelles :

Cet habitat générique d'intérêt communautaire englobe différents faciès de végétation qu'il est nécessaire de distinguer tant au niveau de leur physionomie que de leurs préférences écologiques. Deux sous-types de l'habitat ont été identifiés :

1. **1410-1 : « Prés salés méditerranéens des bas niveaux »** : ces formations denses (70 à 100% de recouvrement) et dominées par des joncs halophiles participent à la zonation végétale autour des lagunes. Elles occupent les sols humides à inondés qui tendent à se dessaler en hiver et à subir des remontées salines en périodes sèches. Ces jonchaies sont souvent intercalées entre les groupements à salicornes annuelles et les groupements du 1410-2 des prés salés de haut niveau. Sur le site, ce groupement est généralement dominé par *Juncus maritimus* parfois associé à *Juncus subulatus*. Ce dernier, forme sur l'étang d'Arbitru, des peuplements où il domine. En bordure de Chevanu, ces espèces sont localement remplacées par une ceinture monospécifique de *Spartina versicolor*.
2. **1410-2 : « Prés salés méditerranéens des hauts niveaux »** : ces formations très typiques occupent les substrats sableux d'arrières-dunes proches des lagunes et s'accommodent des sols plus secs et durs. Sur le site, ces prairies ont une physionomie dominée par des plantes denses et hautes en touffes. L'association la plus courante sur le site est celle à *Juncus acutus* et *Schoenus nigricans* dite du *Junco acuti-Schoenetum nigricantis*. Ces formations sont généralement denses mais lorsqu'elles sont plus lâches elles laissent apparaître dans leurs interstices des cortèges des pelouses annuelles subhalophiles du 1310-4.

Remarque : Ponctuellement, un faciès à *Spartina versicolor*, affilié à l'alliance du *Juncion maritimi* selon Gamisans 1991 ou au *Plantaginion crassifoliae* selon le code Corine, contribue également à la formation des ceintures de végétation halophiles cernant les lagunes du site. Ce faciès forme généralement des peuplements denses d'environ 1m de haut interceptant les prés salés dominés par *Juncus maritimus*. C'est le cas notamment sur les bordures de l'étang de Chevanu. Bien que non décrit dans les cahiers d'habitats ce faciès a été rapproché de l'habitat élémentaire 1410-1.

### Typicité - Représentativité :

La typicité de cet habitat est bonne et la représentativité faible en raison des superficies relativement modérées observées sur le site.

### Intérêt patrimonial :

Souvent négligés et peu populaires, les prés salés sont typiques des bords d'étangs et des marais côtiers et participent à la valeur paysagère de ces espaces naturels. Ils correspondent également à une grande diversité d'associations végétales traduisant une multitude de conditions stationnelles liées à la nature du substrat, la salinité et la durée de l'immersion. Ils reflètent donc en partie la biodiversité, en forte régression, du littoral méditerranéen. La présence d'espèces rares en Corse telles que la laïche étalée (*Carex extensa*) augmente l'intérêt patrimonial de cet habitat.

### État de conservation - Évolution naturelle :

L'état de conservation de cet habitat est globalement bon à l'exception des groupements à *Juncus subulatus* de l'étang d'Arbitru, qui fortement appréciés par les bovins, voient leur extension limitée. En raison des très fortes contraintes écologiques, cet habitat regroupe des associations végétales qui correspondent à des végétations permanentes ; il ne présente donc pas de dynamique particulière même si ponctuellement des ligneux comme *Tamarix africana* peuvent s'installer.

### Préconisations de gestion :

Il est recommandé de mettre en place une gestion appropriée du pâturage bovin afin de trouver un équilibre entre les bénéfices qu'il apporte et les menaces.

## FOURRES HALOPHILES MEDITERRANEENS

Code NATURA 2000 : 1420-2	Code CORINE Biotopes : 15.61
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire	Typologie : Fourrés des marais salés méditerranéens
Surface : 0,02 ha	Représentativité : Faible



Fourrés méditerranéens à *Sarcocornia fruticosa* près du grau de l'étang de Chevanu

### Description générale de l'habitat

Habitat, plus communément désigné sous le terme de « sansouïre » ou d'« engane », qui se compose d'une végétation vivace de taille moyenne, assez fermée, dominée floristiquement et structurellement par des espèces de plantes « grasses », buissonnantes et sous-arbustives comme les salicornes. Le recouvrement est souvent important. Cet habitat s'avère étroitement dépendant des remontées salines, installé sur des sols limoneux et relativement compacts. Il est soumis à une période d'inondation régulière en hiver et se dessèche en été.

### Répartition géographique

En Europe, cet habitat est présent sur les vases salées du littoral méditerranéen continental et insulaire de la France, l'Espagne et la Grèce.

En France, il colonise le littoral méditerranéen continental et corse.

### Évolution naturelle habituellement constatée

En raison de très fortes contraintes écologiques, cet habitat regroupe des associations végétales qui correspondent à des végétations permanentes. Il ne présente donc pas de dynamique particulière.

### Localisation sur le site

Les deux faciès de cet habitat mis en évidence sur le site apparaissent sous forme de petites taches de très faibles superficies en bordure de l'étang de Chevanu. Sur l'étang d'Arbitru quelques individus de *Sarcocornia fruticosa* apparaissent au sein des prés salés sans toutefois former de peuplements distincts. Le faciès à *Juncus acutus* et *Halimione portulacoides* apparaît à l'extrémité est du site.

### Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Sarcocornia fruticosa</i> subsp <i>alpini</i>	<i>Juncus acutus</i> <i>Halimione portulacoides</i>
--	--

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles :

Cet habitat élémentaire d'intérêt communautaire englobe différents faciès de végétation qu'il est nécessaire de distinguer tant au niveau de leur physionomie que de leurs préférences écologiques. Deux sous-types de l'habitat ont été identifiés :

1. un groupement dominé par *Sarcocornia fruticosa* subsp *alpini* développé sur sol salé vaseux en bordure d'étang saumâtre (Chevanu), sous forme de tapis de petites taille (quelques mètres carrés), dans les niveaux topographiques bas, à inondation durable et forte variation de salinité. On le trouve également en sous-strate d'un peuplement de Tamaris à l'embouchure du cours d'eau temporaire alimentant l'étang de Chevanu (R62).
2. Le faciès à *Juncus acutus* et *Halimione portulacoides* apparaît sur une zone de sable à l'extrémité est du site (R6), à l'embouchure d'un petit cours d'eau temporaire fournissant une alimentation en eau douce venant se confronter à l'influence salée de la nappe maritime et aux embruns.

### Physionomie :

1. Ce premier groupement correspond à l'association phytosociologique du *Sarcocornietum deflexae*. Dominée par la sous-espèce prostrée « alpini » de *Sarcocornia fruticosa*, ce groupement buissonnant reste peu élevé (15-20 cm) et de densité modérée à élevée (60 à 90%).
2. Le deuxième groupement correspond à l'association *Halimiono portulacoidis-Juncetum acuti*. Cette formation est dominée par *Juncus acutus* qui forme des touffes avoisinant 1,5 m de hauteur. Ce dernier est accompagné par *Halimione portulacoides* apparaissant dans les interstices à une strate plus basse (inférieure à 25cm). Association phytosociologique de l'*Halimiono portulacoidis-Juncetum acuti*.

### Typicité - Représentativité :

Sur le site ces groupements sont peu différenciés et très peu étendus, leur typicité s'en trouve affectée et peut être qualifiée de moyenne. Leur représentativité est très faible.

### Intérêt patrimonial :

Bien que ponctuel sur le site et n'hébergeant aucune espèce patrimoniale, les fourrés halophiles méditerranéens, avec les habitats halophiles juxtaposés (prés salés, gazons à salicornes,...) jouent un rôle écologique fonctionnel indéniable. Cet habitat participe au repos ou à l'alimentation de certaines espèces d'oiseaux.

### État de conservation - Évolution naturelle :

Peu étendu sur le site cet habitat semble de surcroît fragilisé et voit sa progression freinée par le pâturage bovin sur Arbitru et la fréquentation estivale sur Chevanu. Ainsi, l'état de conservation de cet habitat paraît moyen sur le site.

### Préconisations de gestion :

Gestion appropriée du pâturage bovin sur le secteur d'Arbitru.

Sur Chevanu, éviter le piétinement de la zone de contact plage/sansouire en raison d'une plus grande fragilité (mise en défens via la pose de ganivelles).

## VEGETATION HALO-NITROPHILE DES COLONIES D'OISEAUX MARINS

<b>Code NATURA 2000 : 1430-2</b>	<b>Code CORINE Biotopes : 15.72</b>
<b>Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire</b>	<b>Typologie : Fourrés halonitrophiles méditerranéens</b>
<b>Surface : inconnu</b>	<b>Représentativité : Faible</b>

L'ensemble des données concernant cet habitat proviennent de l'étude de PARADIS & LORENZONI parue en 1996



Grand îlot de Bruzzi vu depuis la pointe de Bruzzi

### Description générale de l'habitat

Cet habitat se développe sur les falaises littorales des sites de nidification d'oiseaux marins (Goélands essentiellement). Indifférent à la roche mère (calcaire ou silice), cet habitat s'installe cependant préférentiellement sur des substrats graveleux enrichis en matière organique. Sa position face au vent et aux embruns l'expose à une forte sécheresse estivale.

### Répartition géographique

Cet habitat est assez fréquent sur les côtes à falaises du littoral méditerranéen et de la façade atlantique, où il se localise préférentiellement sur les îlots marins (îlots satellites de la Corse notamment). Cependant, sa distribution est parfois très irrégulière dans la mesure où il est directement lié à la fréquentation des hauts de falaises maritimes par les oiseaux marins.

### Évolution naturelle habituellement constatée

Ce type d'habitat est un habitat secondaire lié à une certaine forme de perturbation des milieux originels, générée par l'activité des oiseaux marins. D'une manière générale, ce type d'habitat, bien que très localisé, ne semble pas en régression.

### Localisation sur le site

D'après PARADIS & LORENZONI (1996), cet habitat occupe une large part des îlots de Bruzzi.

### Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<p><i>D'après PARADIS &amp; LORENZONI (1996)</i></p> <p><i>Lavatera arborea</i></p> <p><i>Allium commutatum</i></p>	
---	--

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles :

Cet habitat d'intérêt communautaire apparaît sur les îlots marins granitiques de Bruzzi. Ces îlots hébergent des colonies d'oiseaux marins (Goéland leucophé principalement) qui par leurs déjections apportent un enrichissement en nitrates sur ces sols généralement squelettiques. Il s'agit donc d'un habitat de nature secondaire. Cet habitat est implanté dans des secteurs particulièrement soumis aux embruns et largement dominé par *Lavatera arborea*.

### Physionomie :

Les groupements largement dominés par *Lavatera arborea* affiliés au *Lavateretum arboreae* atteignent 1m de haut et constituent une formation relativement dense avec un recouvrement généralement important (70 à 100%).

### Typicité - Représentativité :

Cet habitat est très localisé puisqu'il n'apparaît que sur les îlots de Bruzzi, sa représentativité est donc faible. Bien que peu étendu cet habitat reste néanmoins très typique de la forme méditerranéenne.

### Intérêt patrimonial :

Les relevés de PARADIS & LORENZONI (1996) ne semblent pas mettre en évidence la présence d'espèces patrimoniales au sein de cet habitat.

### État de conservation - Évolution naturelle :

Cet habitat paraît bien développé sur les îlots de Bruzzi, favorisé par la présence de colonies de Goéland leucophé. Son état de conservation est bon mais sa progression s'est faite au dépend des cortèges originels.

### Préconisations de gestion :

Poursuivre le suivi de l'impact des goélands.

## DUNES MOBILES EMBRYONNAIRES MEDITERRANEENNES

Code NATURA 2000 : 2110-2	Code CORINE Biotopes : 16.2112
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire	Typologie : Dunes embryonnaires méditerranéennes
Surface : 1,08 ha	Représentativité : Faible



Dunes mobiles embryonnaires de la plage de l'anse d'Arbitru



Dune embryonnaire de la plage de Bruzzi

### Description générale de l'habitat

Ce sont des formations végétales des côtes représentant les premiers stades de développement des dunes. Elles se manifestent en rides ou en élévations de la surface sableuse de l'arrière-plage. Elles forment également une frange à la base du versant maritime des hautes dunes, annonçant les dunes blanches ou autres formations halo-psammophiles.

### Répartition géographique

Ces formations herbacées se répartissent sur les littoraux sableux méditerranéens. En Europe, cet habitat est présent sur les côtes espagnoles, italiennes et grecques. En France, l'habitat est localisé sur le littoral continental et corse.

### Évolution naturelle habituellement constatée

En l'absence de perturbation, ces dunes tendent naturellement vers la dune blanche. Il s'agit du stade initial de la succession végétale dunaire. L'évolution va dépendre des conditions telles que les tempêtes, la fréquentation humaine car c'est un milieu très peu stable. Il peut même être constamment remis en cause à chaque événement.

### Localisation sur le site

Cet habitat est présent sur de petites surfaces linéaires parfois fragmenté mais de manière régulière sur la quasi-totalité des plages sableuses du site. Il est particulièrement développé sur les plages de Chevanu, de l'anse de Bruzzi et d'Arbitru mais on le trouve également dans plusieurs petites criques sableuses de Bruzzi et Poggio di Roto.

### Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Sporobolus pungens</i>	<i>Eryngium maritimum</i>
<i>Elytrigia juncea</i>	<i>Euphorbia paralias</i>

### Caractéristiques de l'habitat sur le site

#### Conditions stationnelles :

Habitat clairsemé se développant sur des sables non calcaires plus ou moins fins, sur pente douce en façade maritime. Cet habitat s'intercale entre les cortèges des laisses de mer et les groupements dunaires supérieurs tels que les dunes à Oyat dans l'anse de Bruzzi ou encore les peuplements de dunes fixées du *Crucianellion* ou des pelouses du *Malcomietalia*.

#### Physionomie :

La végétation a une hauteur moyenne faible (environ 0,20 m) sauf quand le Chiendent à feuilles de jonc est plus présent (0,40 m). Cette végétation herbacée graminéenne appartient à l'association du *Sporobolium arenarii*. *Sporobolus pungens* est une graminée à rhizomes traçants souvent très longs, constituant des peuplements possédant un recouvrement variable (10 à 80%).

#### Typicité - Représentativité :

La typicité de cet habitat est bonne car il présente une flore caractéristique du standard de l'habitat. Réparti sur les plages de manière discontinue et linéaire sa représentativité est peu significative (surfaces trop faibles).

#### Intérêt patrimonial :

L'intérêt patrimonial est fort. Cet habitat est morcelé, instable et donc fragile. De plus, il recèle des espèces remarquables telles que *Matthiola tricuspidata*, espèce protégée nationalement (PN) et des espèces en régression à l'échelon national.

#### État de conservation - Évolution naturelle :

Cet habitat est globalement stable mais peut néanmoins être remanié au cours de tempêtes. L'évolution vers les dunes mobiles du cordon littoral (2120) semble limitée aux plages de sable les plus grandes et présentant des accumulations sableuses importantes (plage de l'anse de Bruzzi uniquement). Localement l'influence humaine se fait ressentir (végétation clairsemée sous l'effet du piétinement). L'état de conservation de cet habitat est estimé bon dans l'ensemble même si localement le piétinement lié à la fréquentation touristique limite son extension ou entraîne sa dégradation.

#### Préconisations de gestion :

La mise en défens d'une partie des dunes de l'anse de Bruzzi peut être envisagée afin de les protéger du piétinement et permettre leur maintien.

## DUNES MOBILES A *AMMOPHILA ARENARIA* SUBSP. *AUSTRALIS* DES COTES MEDITERRANEENNES

Code NATURA 2000 : 2120-2	Code CORINE Biotopes : 16.2122
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire	Typologie : Dunes blanches de la Méditerranée de l' <i>Ammophilion australis</i>
Surface : 0,01 ha	Représentativité : Faible



Dunes à oyat de la plage de l'anse de Bruzzi

### Description générale de l'habitat

Il s'agit d'un habitat qui se développe immédiatement au contact supérieur de la dune mobile embryonnaire ou des lasses de mer. Le substrat est sableux, essentiellement minéral, de granulométrie fine à grossière et soumis à l'action directe du vent et des embruns. La végétation parfaitement adaptée est favorisée par un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien à partir du haut de plage. Parmi les espèces généralement dominantes figure l'Oyat (*Ammophila arenaria*). Ses très longues racines et rhizomes lui permettent de se fixer dans le sable et contribuent à structurer l'habitat.

### Répartition géographique

Ce type d'habitat est présent sur l'ensemble des côtes sédimentaires sableuses de Méditerranée occidentale et centrale, mais assez rare en raison de la dynamique sédimentaire nettement moins prononcée que sur le littoral atlantique. Il s'agit d'un type d'habitat représentatif du domaine biogéographique méditerranéen.

### Evolution naturelle habituellement constatée

Végétation qui évolue normalement vers la dune fixée à végétation herbacée mais qui est constamment contrecarrée par l'action du vent qui bloque donc la dynamique.

### Localisation sur le site

Cet habitat a été observé uniquement dans l'anse de Bruzzi sous forme d'un peuplement peu étendu, fragmenté et relictuel.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

*Ammophila arenaria subsp. australis*

*Elitrygia juncea*

*Pancratium maritimum*

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles :

Cet habitat se développe sur des sables fins en arrière de la dune embryonnaire et des laisses de mer, sur une dune bordière fortement dégradée par l'érosion marine. Cet habitat se différencie par la présence de l'Oyat. De très faible superficie il est moyennement bien individualisé. Ainsi les cortèges de dunes blanches et d'autres habitats dunaires se télescopent (dunes embryonnaires, dunes fixées du Crucianellion, pelouses du Malcomietalia,...). PARADIS (1999) parle d'une phase ancienne de déflation ayant entraînée une partie du sable loin du bord de mer.

### Physionomie :

L'habitat se présente sous forme de taches dominées par l'Oyat dont le recouvrement en végétation est de 40% et dépasse 50 cm de hauteur. L'Oyat structure cet habitat avec ses longues racines et ses rhizomes traçants et le cortège végétal reste assez pauvre en espèces. Représentant le faciès des dunes meubles de la côte occidentale corse de l'habitat, les dunes du site appartiennent à l'association à Oyat et Silène de Corse (*Silene succulenta subsp. corsica*) (*Sileno corsicae-Ammophiletum australis*).

### Typicité - Représentativité :

Comme expliqué précédemment, la délimitation de cet habitat avec les autres habitats dunaires reste souvent imprécise. Des espèces végétales des dunes embryonnaires se retrouvent donc en mélange avec celles de la dune à oyat, abaissant ainsi la typicité de l'habitat d'autant plus que sur le site ce dernier est dégradé et n'apparaît que sous forme d'un peuplement de quelques dizaines de m<sup>2</sup>. Quant à sa représentativité, elle est très faible du fait des superficies très réduites occupées par ces formations.

### Intérêt patrimonial :

L'intérêt patrimonial de cet habitat demeure important en raison de sa raréfaction du fait des aménagements du littoral et de sa fréquentation (piétinement). Il mérite donc une attention particulière.

### État de conservation - Évolution naturelle :

Étant données les conditions extrêmes sur cet habitat, l'évolution naturelle semble lente et tendre vers une stabilisation du substrat permettant la fixation de la dune. Dans l'anse de Bruzzi, une lente colonisation par les fourrés dunaires à genévriers de Phénicie (*Juniperus phoenicea subsp. turbinata*) est envisageable sur les zones stabilisées et abritées. L'état de conservation de cet habitat est moyen et pourrait encore se dégrader en l'absence de mesures adaptées.

### Préconisations de gestion :

Mise en défens de cet habitat (pose de ganivelles principalement) afin de permettre sa reconstitution.

## DUNES FIXEES DU LITTORAL MEDITERRANEEN DU *CRUCIANELLION MARITIMAE*

Code NATURA 2000 : 2210-1	Code CORINE Biotopes : 16.223
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire	Typologie : Dunes fixées du littoral du <i>Crucianellion maritimae</i>
Surface : 0,51 ha	Représentativité : Faible



Dune fixée de l'anse de Chevanu



Dune fixée de l'anse de Bruzzi

### Description générale de l'habitat

Cet habitat regroupe l'ensemble des végétations de garrigues basses arrières-dunaires. Végétations basses à dominance de chaméphytes, des sables plus ou moins grossiers, relativement fixés, s'insérant en arrière-dune entre les associations psammophiles plus pionnières et les fourrés littoraux sur sables.

### Répartition géographique

Cet habitat est présent sur les littoraux sableux du pourtour méditerranéen. En France, il est très localisé en Provence, plus fréquent en Languedoc-Roussillon et en Corse.

### Évolution naturelle habituellement constatée

L'habitat est relativement stable, mais peut subir un embroussaillage en situation de déprise après pastoralisme ou disparaître par sur-fréquentation, urbanisation, ou encore érosion marine (provoquant le recul du trait de cote).

## Localisation sur le site

Cet habitat est présent sur les principales plages sableuses du site, à savoir : l'anse de Chevanu et l'anse de Bruzzi. Il apparaît également en arrière de petites plages sableuses de Bruzzi à Poggio di Roto.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Helichrysum italicum subsp microphyllum</i>	<i>Osyris alba</i>
<i>Euphrobia pithyusa</i>	

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles :

Sur le site, l'habitat se développe en arrière des dunes embryonnaires et des dunes mobiles. Cette dune fixée est protégée du vent et de l'accumulation de sable par les groupements psammophiles en contact. L'habitat bute sur les formations forestières et pré-forestières, en contact supérieur, avec lesquelles il est bien souvent entremêlé. Ces barrières protectrices assurent une stabilité du sol souvent sablo-graveleux-caillouteux.

### Physionomie :

Cette végétation basse (inférieure à 30 cm de hauteur), de recouvrement variable ne dépassant pas les 80%, est dominée par l'Immortelle d'Italie (*Helichrysum italicum subsp microphyllum*). De nombreuses thérophytes, souvent rattachées au *Malcolmion*, au *Laguro ovati-Vulpion fasciculatae* pour les communautés en cours d'altération ou au *Tuberarion*, se développent en mosaïque au sein de cet habitat et composent la strate herbacée. Cette strate herbacée apparaît, de manière peu dense, dans les interstices sableux entre les chaméphytes. Cette strate herbacée correspond à l'habitat des « Pelouses dunales des *Malcolmietalia* » (2230-1) (cf. fiche suivante).

Sur le site, cet habitat se rapproche de l'association suivante :

- le *Scrofulario ramosissimae-Helichrysetum microphylli* : liée aux placages d'arènes et de graviers peu épais déposés sur dalles siliceuses, proches de la limite des plus hautes eaux.

Remarque : **L'association à Ciste à feuilles de sauge et Immortelle à petites feuilles** (*Cisto salvifolii-Helichrysetum microphylli*), liée aux plate-formes littorales recouvertes de sols sableux à graveleux, assez peu épais, du littoral sud-ouest de la Corse, a été rattaché à l'habitat d'intérêt communautaire 5410-3 « Garrigues et pré-maquis des falaises littorales thermo-méditerranéennes de la Corse ».

### Typicité - Représentativité :

L'habitat présente une typicité moyenne dans l'ensemble. La représentativité reste limitée de par la faible superficie occupée par cette formation sur le site.

### Intérêt patrimonial :

Bien qu'il héberge peu d'espèces patrimoniales sur le site, cet habitat littoral mérite une attention particulière en raison de sa fragilité. De plus, il contribue à la diversité des complexes dunaires et joue un rôle paysager.

### État de conservation - Évolution naturelle :

L'état de conservation de cet habitat est globalement bon et semble moyennement menacé même si localement il subit des pressions anthropiques liées à la fréquentation estivale (Bruzzi, Chevanu).

### Propositions de gestion :

Préservation de la dune bordière et gestion de la fréquentation estivale.

## PELOUSES DUNALES DES MALCOLMIETALIA

Code NATURA 2000 : 2230-1	Code CORINE Biotopes : 16.228
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire	Typologie: Groupements dunaires à <i>Malcolmia</i>
Surface : 0,62 ha	Représentativité : Faible



Pelouse du *Malcomietalia* de l'Anse d'Arbitru



Pelouse du *Malcomietalia* de l'Anse de Chevanu

### Description générale de l'habitat

L'habitat générique regroupe l'ensemble des végétations des mosaïques annuelles pionnières des sables dunaires meubles mais peu mobiles des littoraux méditerranéens. Il se développe le plus souvent en mosaïque avec les végétations des dunes mobiles du cordon littoral à Oyat. Cet habitat générique est décliné en un seul habitat élémentaire, correspondant aux formations observées sur le site.

### Répartition géographique

Il est présent sur une large majorité des côtes sédimentaires sableuses du littoral méditerranéen. Il s'agit d'un type d'habitat représentatif du domaine biogéographique méditerranéen.

Cet habitat est présent sur les littoraux sableux des côtes méditerranéennes; c'est en Corse qu'il est le mieux représenté.

### Évolution naturelle habituellement constatée

Compte tenu des fortes contraintes écologiques et du caractère dynamique qui caractérisent cet habitat, il reste stable dans l'ensemble dunaire, en l'absence de perturbation animale ou humaine.

## Localisation sur le site

Cet habitat est bien développé sur les hauts de plage de l'Anse d'Arbitru ainsi que sur les plages à l'est de Chevanu. Il apparaît aussi ponctuellement et de manière moins bien individualisé sur les sables issus de la déflation sur la façade ouest de la pointe de Bruzzi et dans une crique de Poggio di Roto.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Silene sericea</i> <i>Vulpia fasciculata</i> <i>Lagurus ovatus</i> <i>Corynephorus divaricatus subsp articulatus</i> <i>Hypocoum procumbens</i> <i>Lotus cytisoides</i>	<i>Linaria flava subsp sardoa</i> <i>Corrigiola telephiifolia</i> <i>Malcolmia ramosissima</i> <i>Rumex bucephalophorus</i> <i>Matthiola tricuspidata</i>
---	---

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles :

Cet habitat se développe sur les hauts de plage riches en sable fin à grossier et les placages sableux liés à la déflation éolienne (cas de Bruzzi).

Sur le site, deux alliances phytosociologiques peuvent être identifiées pour cet habitat :

- l'alliance du *Maresio nanae-Malcolmion ramosissimae* caractéristique des communautés tyrrhéniennes pionnières des sables meubles ;
- l'alliance du *Laguro ovati-Vulpion fasciculatae* typique des communautés des dunes méditerranéennes en début d'altération.

### Physionomie :

Végétation herbacée basse (hauteur maximale de 15 cm), ouverte, dominée par les espèces annuelles, présentant une seule strate, et dont le recouvrement ne dépasse pas 80%. Près de Chevanu, cet habitat se développe au sein de clairières des fourrés à Genévrier turbiné en mosaïque avec des groupements chaméphytiques du *Crucianellion*.

Dans l'ensemble, des plages de sable nu persistent entre les plantes. Cet habitat est marqué par la présence de *Silene sericea*. De nombreux faciès groupements plus ou moins imbriqués peuvent être observés :

Les groupements de l'alliance du *Laguro ovati-Vulpion fasciculatae* sont bien développés dans l'anse d'Arbitru dans les secteurs alimentés en matière organique par les bovins mais aussi présents dans les clairières de Chevanu. Tandis que les groupements de l'alliance du *Maresio nanae-Malcolmion ramosissimae* sont plus rares.

### Typicité - Représentativité :

L'habitat est bien développé sur le site et présente une bonne typicité avec la présence de nombreux faciès. Malgré tout, sa représentativité reste faible sur le site étant donné les superficies réduites occupées.

### Intérêt patrimonial :

L'habitat est rare et peut accueillir des plantes protégées (ex. *Matthiola tricuspidata*, protégée au niveau national) et surtout *Linaria flava subsp sardoa*, espèce bénéficiant non seulement d'un statut de protection régional mais aussi inscrite comme d'intérêt communautaire à l'annexe II de la Directive Habitat. Son intérêt patrimonial est donc élevé.

### État de conservation - Évolution naturelle :

Il s'agit d'un habitat sensible aux piétinements. Il présente donc une certaine fragilité dans les secteurs fréquentés comme Chevanu, mais dans ce secteur il est en partie mis en défens à l'aide de ganivelles. Sur le cordon sableux d'Arbitru, le piétinement vient principalement du pacage des bovins qui apportent également un enrichissement en matières organique lié à leurs déjections. Par ailleurs, à Chevanu, l'habitat se situe au sein de clairières. À terme il est possible que les fourrés à Genévrier turbiné se développent d'avantage entraînant la régression de ces cortèges.

Ainsi, bien que cet habitat soit bien individualisé et présente une bonne typicité son état de conservation est bon à moyen. Une attention particulière est à porter à la préservation de cet habitat notamment en raison de la présence de *Linaria flava subsp sardoa*.

### Propositions de gestion :

Sur le site la priorité va à la gestion du parcours des bovins dans le secteur d'Arbitru.

Code NATURA 2000 : 2250-1*	Code CORINE Biotopes : 16.27
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire	Typologie : Dunes à genévrier
Surface : 1,88 ha	Représentativité : Faible



Fourrés à genévrier de Phénicie sur dune de l'anse de Chevanu

### **Description générale de l'habitat**

Ce type d'habitat correspond à une végétation thermoméditerranéenne qui se développe sur un substrat sableux très filtrant, plus ou moins mobilisable par le vent, dans les massifs dunaires littoraux, dans des situations parfois assez exposées à la déflation éolienne et aux embruns. Il peut également se rencontrer sur des dunes fossiles plaquées ou perchées.

### **Répartition géographique**

En France, il est présent sur quelques sites du littoral méditerranéen continental (Camargue, Presqu'île de Giens) et en Corse, où il est plus fréquent. Il s'agit d'un type d'habitat représentatif du domaine biogéographique méditerranéen.

### **Évolution naturelle habituellement constatée**

En raison des fortes contraintes écologiques qu'il subit (exposition au vent et aux embruns, sécheresse du substrat), cet habitat ne montre pas de dynamique vers un stade forestier et correspond généralement à une végétation permanente spécialisée, présentant le plus souvent un caractère sub-primaire, en équilibre avec les conditions du milieu.

### Localisation sur le site

Cet habitat est bien développé dans l'anse de Bruzzi ainsi que sur le cordon sableux de Chevanu.

### Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Juniperus phoenicea</i> subsp. <i>turbinata</i>	<i>Myrtus communis</i>
<i>Pistacia lentiscus</i>	<i>Smilax aspera</i>

### Caractéristiques de l'habitat sur le site

#### Conditions stationnelles :

Les formations végétales observées présentent des conditions stationnelles homogènes sur tout le site. Elles se situent dans les massifs dunaires littoraux, souvent sur un substrat de sables fins à grossiers, toujours soumis aux embruns. Dans les zones les plus ventées, ces formations arbustives sont anémomorphosées.

#### Physionomie :

Il s'agit de fourrés arbustifs dominés par *Juniperus phoenicea* subsp. *turbinata* accompagné le plus souvent par *Pistacia lentiscus*. Souvent anémomorphosés, ces fourrés dunaires restent généralement peu élevés, de 0,8 m dans les secteurs les plus exposés à 2 m dans les secteurs les plus abrités. Ce gradient est bien visible dans l'anse de Bruzzi. Bien que peu élevés, ces arbustes forment des massifs denses bien que souvent discontinus. Cette formation est rattachée à l'alliance du *Juniperion turbinatae*.

#### Typicité - Représentativité :

L'habitat présente globalement une bonne typicité. Localisé, la représentativité de ce dernier reste cependant faible.

#### Intérêt patrimonial :

Sur le site cet habitat n'accueille que rarement des espèces patrimoniales. Néanmoins, il recèle un intérêt patrimonial en raison de sa rareté.

#### État de conservation - Évolution naturelle :

Dans les situations écologiques difficiles du site (vent, embruns, sécheresse), l'évolution de l'habitat est bloquée. Son état de conservation est globalement satisfaisant.

#### Propositions de gestion :

Cet habitat ne semble pas particulièrement menacé sur le site. Il ne paraît pas indispensable de mettre en œuvre des mesures de gestion spécifiques outre la préservation de l'ensemble du système dunaire associé afin de limiter les problématiques d'érosion.

## JUNIPERAIES LITTORALES A GENEVRIER TURBINE DE CORSE\*

<b>Code NATURA 2000 : (5210-5 / 2250-2)*</b>	<b>Code CORINE Biotopes : 32.132</b>
<b>Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire</b>	<b>Typologie : Matorral arborescent à <i>Juniperus phoenicea</i></b>
<b>Surface : 61,52 ha</b>	<b>Représentativité : Forte</b>



Junipéraie littorale à genévrier de Phénicie à l'est d'Arbitru



Junipéraie littorale anémomorphosée de la Pointe de Bruzzi

### Description générale de l'habitat

L'habitat générique regroupe l'ensemble des végétations de broussailles et de fruticées sempervirentes méditerranéennes et subméditerranéennes structurées par des genévriers arborescents : *Juniperus phoenicea*, *Juniperus turbinata*, *Juniperus oxycedrus* et *Juniperus communis* en France. L'habitat élémentaire 5210-5, se développe à l'étage thermoméditerranéen Corse sur des pentes variables.

### Répartition géographique

En France, l'habitat se répartit, en fonction de ces faciès liés au Genévrier dominant, sur l'ensemble de la zone méditerranéenne (continent et Corse) il est présent sur quelques sites du littoral méditerranéen continental et en Corse, où il est plus fréquent. Il s'agit d'un type d'habitat représentatif du domaine biogéographique méditerranéen.

### Évolution naturelle habituellement constatée

Cet habitat ne montre pas de dynamique vers un stade forestier et correspond généralement à une végétation permanente spécialisée, présentant le plus souvent un caractère subprimaire, en équilibre avec les conditions du milieu.

## Localisation sur le site

Cet habitat se répartit sur une grande partie de la frange littorale du site et est particulièrement bien développé au niveau de Bruzzi.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Juniperus phoenicea</i> subsp. <i>turbinata</i> <i>Pistacia lentiscus</i> <i>Phillyrea angustifolia</i>	<i>Erica arborea</i> <i>Smilax aspera</i>
--	--

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles :

Il se développe à l'étage mésoméditerranéen, sur des zones rocailleuses granitiques pourvues d'un sol squelettique arénacé, en mélange avec les espèces typiques des maquis hauts. La pente est assez variable allant des replats des falaises aux pentes du monte Milese à la pointe de Bruzzi (20° environ).

### Physionomie :

Il s'agit de fourrés arbustifs thermophiles dominés par le Genévrier de Phénicie d'une hauteur oscillant entre 1 et 3 m. *Pistacia lentiscus* et *Myrtus communis* contribuent également à la formation de ces fourrés littoraux. Cet ensemble typique est baigné par un cortège des maquis à *Arbutus unedo* et *Erica arborea* et dans les zones les moins denses par des formations basses plus ouvertes à Ciste de Montpellier. La strate herbacée est restreinte voire quasi inexistante lorsque les formations sont très denses (recouvrement arbustif 100%) mais devient plus présente dans les formations plus lâches souvent situées un peu plus en retrait du littoral.

Cet habitat appartient à l'alliance du *Juniperinion turbinatae* (Classe des *Quercetea ilicis*).

### Typicité - Représentativité :

L'habitat est typique et relativement représentatif de ce site, puisque présent sur une grande superficie.

### Intérêt patrimonial :

Fort intérêt patrimonial du fait de la rareté globale de l'habitat.

### État de conservation - Évolution naturelle :

Dans les situations écologiques du site, l'évolution de l'habitat est bloquée. L'état de conservation est globalement bon sur le site mais il est impératif de veiller à ce que le feu ne vienne pas ravager ces formations.

### Propositions de gestion :

Etablissement d'un plan de lutte contre les incendies sur l'ensemble du site Natura 2000.

## \*MARES TEMPORAIRES MEDITERRANEENNES A ISOETES (ISOETION)

Code NATURA 2000 : 3170-1	Code CORINE Biotopes : 22.341
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire	Typologie : Petits gazons amphibies méditerranéens
Surface : 0,54 ha	Représentativité : Faible



Mare temporaire de Chevanu (avril 2012)



Mare temporaire d'Arbitru (avril 2012)

### Description générale de l'habitat

Ces mares sont des plans d'eau à existence temporaire et de faible profondeur (quelques centimètres en général) et de dimension réduite. Ces groupements à isoètes se situent fréquemment en mosaïque au sein de forêts claires, de maquis, de cistaies ou bien parfois en bordure de mares plus profondes ou de ruisselets. Développés sur terrains siliceux à sols peu épais, argilo-limoneux ou sablo-limoneux, ces groupements ne sont en eau que durant l'hiver et le printemps. Ils sont colonisés par des végétations amphibies méditerranéennes composées de plantes annuelles ou bulbeuses aptes à survivre à la sécheresse estivale qui touche ces mares.

L'alimentation en eau de ces mares est assurée par la pluie, les écoulements d'un bassin versant, voire par des eaux souterraines.

### Répartition géographique

Ces mares temporaires se rencontrent sur l'ensemble de la région méditerranéenne. En France, on les observe donc en Languedoc-Roussillon, en Provence et en Corse, essentiellement en zone péri-littorale.

### Évolution naturelle habituellement constatée

En condition d'équilibre du milieu, cet habitat est stable mais il est fortement soumis au maintien de son alimentation hydrique et de son ouverture. La persistance des espèces caractéristiques dépend du maintien de phases submergées en hiver, sélectionnant les espèces tolérantes à l'inondation.

### Localisation sur le site

Le site héberge deux mares temporaires majeures : Chevanu et Arbitru (entité Poggio du Roto) ainsi que de nombreuses placettes de taille réduite quelques mètres carrés à quelques dizaines de mètres carrés, temporairement inondées. Ces petites dépressions temporairement inondées sont principalement présentes aux abords de Bruzzi et sur l'entité de Poggio di Roto.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Isoetes histrix</i> (PN) <i>Radiola linoïdes</i> <i>Cicendia filiformis</i>	<i>Helosciadium crassipes</i> <i>Illecebrum verticillatum</i> <i>Juncus capitatus</i>	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> <i>Ranunculus revelieri</i> <i>Solenopsis laurentia</i>
--	---	---

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles

L'hiver 2011/2012 ayant été très sec, les mares temporaires ne semblent pas s'être remises en eau, freinant fortement le développement des espèces hydrophytiques et hygrophytiques caractéristiques des mares temporaires. Ainsi, certaines espèces n'ont pas été visibles en 2012, d'autres habituellement répandues étaient extrêmement rares et un nanisme encore plus marqué a été constaté. Ainsi, en raison de ces conditions météorologiques les cortèges observés en 2012 sont bien plus riches en espèces plus xérophiles que ce qui a pu être relevé par PARADIS et al. en (2008) lors d'années pluvieuses. Cependant un constat similaire avait été fait en 2007 lors d'une année sèche.

La mare d'Arbitru, présente une superficie de 3000 m<sup>2</sup> environ et une forme grossièrement rectangulaire alors que la mare de Chevanu arbore une forme triangulaire sur une superficie de 2 300 m<sup>2</sup> environ. Ces deux mares s'étendent sur un sol globalement argilo-limoneux mais devenant sablo-limoneux sur les bordures non inondables. D'après PARADIS et al. (2008) les bassins versant de ces mares paraissent restreints (0,5 à 1 ha) et par suite de l'irrégularité de la pluviométrie, le volume d'eau reçu est variable.

Les petites dépressions temporairement inondées font quelques m<sup>2</sup> à quelques dizaines de m<sup>2</sup>. Elles s'étendent généralement sur un sol superficiel sablo-limoneux et semblent présenter une durée d'inondation modérée.

### Physionomie :

Les groupements printaniers des zones habituellement inondées et à sec lors des prospections printanières, étaient très ras (moins de 5 cm en général) et avec un recouvrement variable (70 à 90% dans les mares majeures, supérieur à 90% dans les autres). Une variation des groupements a été observée en fonction de la topographie avec dans les zones topographiques les plus basses la présence de deux espèces hygrophiles typiques des mares temporaires (*Helosciadium crassipes* et *Illecebrum verticillatum*) et dans les zones de topographies intermédiaires des espèces également hygrophiles mais accompagnées en plus d'un cortège moins hygrophile, de transition avec les milieux moins longtemps inondés. D'ailleurs une prépondérance d'espèces de prairies humides (*Carex flacca subsp erythrostachys*, *Cynodon dactylon* et *Lotus angustissimus*) y a été notée.

Les petites dépressions accueillent un cortège un peu moins hygrophile marqué par la présence de *Radiola linoïdes* et *Cicendia filiformis*.

Sur les bordures non inondables des zones topographiques supérieures, des cortèges vivaces des prairies humides (6420-5) sont présents.

Remarque : Il faut noter que n'ont pas été cartographiés ni inclus dans cet habitat l'apparition ponctuelle de ces groupements à la faveur de micro-dépressions, ornières ou tout autre implantation très ponctuelle non caractéristique de la physionomie d'une mare.

### Typicité - Représentativité :

En raison des conditions météorologiques particulières de l'hiver précédent les prospections, l'habitat est peu typique néanmoins les données de PARADIS et al. (2008) révèlent une bonne typicité. Par ailleurs, peu étendu sur le site sa représentativité est faible.

### Intérêt patrimonial :

Cet habitat présente une grande valeur patrimoniale du fait même de sa rareté au plan national mais également parce qu'il est largement composé de plantes remarquables ou protégées en France : l'Isoète épineuse (*Isoetes histrix*), la Renoncule à feuilles d'ophioglosses (*Ranunculus ophioglossifolius*) ou encore la Renoncule de Revelière (*Ranunculus revelieri*) toutes protégées au niveau national. Ce milieu présente aussi un grand intérêt faunistique et héberge nombreux batraciens et invertébrés remarquables par leur rareté dans la faune française.

### État de conservation - Évolution naturelle :

La dynamique spontanée de la végétation va le plus souvent favoriser la colonisation par les ligneux du maquis. Cette dynamique peut d'ailleurs être favorisée par la succession d'années sèches. De plus, les sangliers paraissent apprécier les bulbes et rhizomes des espèces peuplant les mares, retournant fréquemment ces milieux. La mare d'Arbitru semble également pâturée par des bovins. Traversée par un sentier, marqué par des traces (anciennes ?) de passage de véhicules (ornières), la mare de Chevanu paraît relativement fréquentée. Des mesures permettant de limiter cette fréquentation semblent pourtant déjà avoir été prises : pose de ganivelles, fermeture d'un sentier,... L'état de conservation de l'habitat est moyen notamment sur la mare de Chevanu.

### Préconisations de gestion :

Gestion des populations de sangliers par la mise en place de battues en collaboration avec les sociétés de chasse locales.

Poursuivre la gestion de la fréquentation sur la mare de Chevanu.

## \*GAZONS MEDITERRANEENNES AMPHIBIES HALONITROPHILES (*HELEOCHLOION*)

Code NATURA 2000 : 3170-3*	Code CORINE Biotopes : 22.343
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire	Typologie :
Surface : 0,29 ha	Représentativité : Faible



Groupement à *Cressa cretica* et *Crypsis aculeata* de la dépression à l'ouest d'Arbitru



Groupement à *Crypsis aculeata* et *Euphorbia serpens var serpens* de la queue d'étang d'Arbitru

### Description générale de l'habitat

Cet habitat générique regroupe tous les plans d'eau de faible profondeur (jusqu'à 40 cm) existant seulement en hiver ou à la fin du printemps. La période d'inondation est suffisamment longue pour y autoriser le développement d'une végétation aquatique et conditionner la formation de sols hydromorphes. Ces milieux occupent des dépressions souvent endoréiques, avec une végétation amphibie méditerranéenne composée d'espèces thérophytiques et géophytiques.

Cette fiche se limite à l'habitat générique étant donné qu'elle concerne deux groupements végétaux non détaillés dans les habitats élémentaires mais qui caractérisent cependant des mares temporaires méditerranéennes observables en Corse.

### Répartition géographique

Ces mares temporaires se rencontrent sur l'ensemble de la région méditerranéenne. En France, on les observe donc en Languedoc-Roussillon, en Provence et en Corse, essentiellement en zone péri-littorale.

### Évolution naturelle habituellement constatée

En condition d'équilibre du milieu, cet habitat est stable mais il est fortement soumis au maintien de son alimentation hydrique et de son ouverture.

## Localisation sur le site

Sur le site, les mares temporaires de l'*Heleochoion* apparaissent aux abords de l'étang d'Arbitru.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

*Crypsis aculeata*  
*Cressa cretica*

*Atriplex prostrata*  
*Euphorbia serpens var serpens*

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles :

Deux groupements peuvent être observés sur le site :

- Un groupement dominé par *Crypsis aculeata* accompagné d'*Atriplex prostrata*, *Euphorbia serpens* ou *Salicornia patula* situé au nord de l'étang d'Arbitru. Ce secteur est marqué par une inondation relativement longue suivie d'un assèchement estival. Un certain niveau d'eutrophisation peut être noté en lien avec la présence de bovins. Situé à l'embouchure du ruisseau de Lanciatu, ce secteur subit à la fois des apports d'eau douce via ce dernier et à la fois des apports d'eau saumâtre via sa connexion avec l'étang d'Arbitru.
- Un groupement dominé par *Cressa cretica* accompagnée de *Crypsis aculeata* se développe à l'ouest de l'étang d'Arbitru au sein d'une dépression endoréique sur sol vaseux.

### Physionomie :

En fin d'été le groupement dominé par *Crypsis aculeata* se compose d'une strate herbacée clairsemée (recouvrement de 30%) et rase.

En fin d'été le groupement à *Cressa cretica* se compose d'une strate herbacée haute de 10 cm en moyenne, peu dense (R=40%), largement dominée par cette espèce.

### Typicité - Représentativité :

Les groupements observés présentent une bonne typicité mais une représentativité faible.

### Intérêt patrimonial :

Ces groupements sont relativement rares en Corse et se composent d'espèces patrimoniales (*Cressa cretica*, *Crypsis aculeata*) bien développées ici.

### État de conservation - Évolution naturelle :

Ces groupements présentent un bon état de conservation mais leur maintien reste dépendant du pâturage bovin qui permet de maintenir un milieu ouvert avec notamment un pacage intensif de *Bolboschoenus maritimus* largement présent dans ces secteurs et l'apport de matières organiques favorables à ces milieux.

### Préconisations de gestion pour l'habitat 3170-3 :

La présence du groupement à *Crypsis aculeata* est largement favorisée par le pâturage bovin. Celui-ci doit donc être maintenu mais géré de manière appropriée car en revanche il peut avoir un impact négatif sur d'autres habitats d'intérêt communautaire.

Une gestion de la cabanisation développée en bordure de la dépression abritant le groupement à *Cressa cretica* doit être envisagée.

## GARRIGUES ET PRE-MAQUIS DES FALAISES LITTORALES THERMO-MEDITERRANEENNES DE LA CORSE

Code NATURA 2000 : 5410-3 (5320 & 1240-3)	Code CORINE Biotopes : 32.217 & 33.1
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire	Typologie : Garrigues côtières à <i>Helichrysum</i>
Surface : 3,46 ha	Représentativité : Faible



Garrigue littorale à *Helichrysum italicum subsp microphyllum* à Bruzzi    Garrigue littorale à *Helichrysum italicum subsp microphyllum* et *Cistus salviifolius* de Bruzzi

### Description générale de l'habitat

Cet habitat s'observe sur le rebord sommital des falaises cristallines et calcaires méditerranéennes. Toujours située dans la zone d'influence maximale du vent et des embruns, cette formation végétale se développe sur un sol sec et très superficiel, généralement assez caillouteux et pauvre en matière organique.

Remarque : sous ce code ont été inclus les habitats 5410-3 et 1240-3.

### Répartition géographique

En France continentale, les garrigues littorales restent très localisées sur les côtes rocheuses de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En revanche, cet habitat est bien présent sur le pourtour rocheux de la Corse, mais manque sur la partie orientale de l'île.

### Évolution naturelle habituellement constatée

Etant donné les conditions écologiques extrêmes (exposition aux embruns, vent, sécheresse), l'évolution de cet habitat est ordinairement bloquée.

## Localisation sur le site

Cet habitat occupe un linéaire important le long du littoral rocheux du site où il s'intercale le plus souvent entre les falaises maritimes (1240-2) et les Junipéraies littorales (5210-5\*).

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Helichrysum italicum subsp italicum/microphyllum</i>	<i>Cistus salviifolius</i>
<i>Euphorbia pithyusa</i>	<i>Genista corsica</i>
<i>Thymelaea hirsuta</i>	

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles :

Sur le site, l'habitat observé est bien caractéristique de la variante liée aux falaises corses. Celui-ci se développe sur des sols granitiques squelettiques arénacés, généralement sur une pente faible à modérée en direction de la mer ; dans une zone bien exposée aux vents mais plus protégée des embruns que l'habitat « Végétations des fissures des falaises cristallines ou calcaire » qui le juxtapose. La variabilité des conditions écologiques donne lieu à l'expression de différents groupements.

### Physionomie :

Cette formation est composée d'une végétation ligneuse basse, formant une ceinture qui s'intercale entre les végétations des rochers littoraux et les maquis littoraux des secteurs exposés. Cet habitat regroupe des formations végétales aux conditions écologiques si variables que leur recouvrement l'est également. Plusieurs associations peuvent être décrites sur le site appartenant toutes à l'alliance de l'*Euphorbion pithyusae* :

- une association à *Cistus salviifolius* et *Helichrysum italicum subsp microphyllum* du ***Cisto-salviifolii-Helichrysetum microphylli***. Ce groupement est le plus représenté sur le site bien que parfois *Cistus salviifolius* se fasse rare.
- Une association à *Euphorbia pithyusa* et *Helichrysum italicum subsp microphyllum* de l'***Euphorbio pithyusae-Helichrysetum microphylli*** apparaissant très ponctuellement sur le site. Il s'ajoute localement à ce groupement *Thymelaea hirsuta*.

À noter : Les cahiers d'habitats traitent l'habitat « Formations basses d'euphorbes près des falaises » (5320) dans les fiches habitat « Garrigues littorales primaires » (1240-3) et « Garrigues et pré-maquis des falaises littorales thermoméditerranéennes de la Corse » (5410-3). Plusieurs associations rencontrées sur le site comme l'*Euphorbio pithyusae-Helichrysetum microphylli* étant décrites dans ces deux fiches il a été choisi, dans un souci de cohérence, de regrouper ces deux habitats sous le code 5410-3.

### Typicité - Représentativité :

L'habitat possède une bonne typicité et est peu représentatif du site en raison de son aspect linéaire bien qu'il soit présent sur la quasi-totalité du littoral rocheux du site.

### Intérêt patrimonial :

Cet habitat accueille un nombre important d'espèces patrimoniales dont *Filago tyrrhenica*, protégée au niveau national ou encore *Spergularia macrorhiza*, protégée à l'échelle régionale. De plus, cet habitat participe à la diversité du littoral rocheux ce qui accroît d'autant plus son intérêt patrimonial.

### État de conservation - Évolution naturelle :

Cet habitat est essentiellement menacé par le piétinement lié à la fréquentation touristique. Cette problématique apparaît notamment au niveau de Bruzzi où les marcheurs semblent divaguer formant de multiples sentes au sein de cet habitat, entraînant sa fragmentation. Ainsi, son état de conservation peut être estimé bon à moyen selon les secteurs.

### Préconisations de gestion :

Gestion de la fréquentation sur le littoral de Bruzzi afin de limiter la divagation des marcheurs.

## PRAIRIES HUMIDES HYDROPHILES ET HYGROPHILES MEDITERRANEENNES DE BASSES ALTITUDES

<b>Code NATURA 2000 : 6420-5</b>	<b>Code CORINE Biotopes : 37.4</b>
<b>Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire</b>	<b>Typologie : Prairies humides méditerranéennes hautes.</b>
<b>Surface : 0,74 ha</b>	<b>Représentativité : Faible</b>



Prairie humide entre Arbitru et Poggio di Roto



Prairie humide au centre de l'entité Poggio di Roto

### Description générale de l'habitat

Cet habitat regroupe les prés hygrophiles développés en région méditerranéenne, sur sol oligotrophe à mésotrophe qui occupent fréquemment des dépressions sur substrats variés (alluvions ou colluvions fines). Ces dépressions sont localisées dans les basses plaines et à proximité des étangs ou autres points d'eau. Les formations végétales sont adaptées à l'alternance saisonnière de l'hygrophyllie :

- une période d'inondation ou de très forte imbibation du substrat pendant les saisons pluvieuses (fin de l'automne et surtout hiver et printemps)
- une période d'important dessèchement pendant les mois secs (été et début de l'automne).

### Répartition géographique

Ces prairies humides sont situées à l'étage méso-méditerranéen inférieur (de 0 à 100 mètres) de la Corse. Elles se répartissent principalement dans les basses vallées de nombreux fleuves et rivières ; en arrière de quelques dunes de la côte orientale, à l'emplacement d'aulnaies à aulnes glutineux détruits ; à proximité de plusieurs étangs proches de la mer ; ainsi que dans les points les plus profonds de quelques dépressions endoréiques accidentant le plateau calcaire de Bonifacio.

### Évolution naturelle habituellement constatée

Sans pacage, même extensif, et sans entretien anthropique modéré, les prairies humides ont tendance, comme la plupart des formations herbeuses, à subir une succession secondaire. Des espèces ligneuses des corridors boisés des bordures (haies, ripisylves) transforment ces formations herbeuses en formations végétales de plus en plus boisées.

## Localisation sur le site

Cet habitat a été identifié de manière très éparse sur le site : en situation arrière littorale au sein de l'entité de Poggio di Roto et en bordure des mares temporaires.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Mentha pulegium</i> <i>Cynodon dactylon</i> <i>Carex flacca</i> subsp <i>erythrostachys</i> <i>Eleocharis palustris</i>	<i>Alopecurus bulbosus</i> <i>Gaudinia fragilis</i> <i>Hordeum marinum</i> Etc...
---	--

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles :

Sur le site plusieurs variantes de cet habitat ont pu être identifiées :

1. Des prairies des zones les plus basses longtemps inondées au printemps marquées par *Eleocharis palustris* ;
2. Des prairies dominées par *Carex divisa* et *Alopecurus bulbosus* inondées un peu moins longuement ;
3. Des prairies semi-hygrophiles très rarement inondées au printemps et subissant de légères influences maritimes marquées par la présence d'espèces comme d'*Hordeum marinum*, *Gaudinia fragilis*, *Bromus hordeaceus*. Ces cortèges sont les plus répandus sur le site.

**Remarque : Lorsque des espèces des Isoetion ou des Littorelletea étaient présentes les relevés ont été classés dans l'habitat 3170-1 « Mare temporaire ».**

### Physionomie :

Ces prairies apparaissent généralement en situation arrière littorale plus ou moins encerclée par les maquis. Elles présentent une grande variabilité selon qu'elles sont dominées par des espèces vivaces ou annuelles. Cependant, leur recouvrement est toujours important (80 à 98%). Dans l'ensemble elles présentent un aspect ras soit en raison du pacage bovin soit en raison des conditions météorologiques (sécheresse hivernale) source de nanisme.

### Typicité - Représentativité :

La typicité de cet habitat sur le site est globalement bonne bien que les cortèges les plus hygrophiles n'est pu s'exprimer pleinement l'année des prospections. N'occupant qu'une très faible superficie, cet habitat est peu représentatif.

### Intérêt patrimonial :

L'habitat élémentaire est exclusif à la Corse. De plus, ces prairies humides ont une très grande valeur écologique pour les chaînes de consommateurs : insectes et oiseaux. Enfin, cet habitat abrite plusieurs taxons protégés. L'intérêt patrimonial n'est donc pas négligeable.

### État de conservation - Évolution naturelle :

L'état de conservation semble satisfaisant même si localement le retournement par les sangliers entraîne une certaine rudéralisation des cortèges.

### Préconisations de gestions :

Gestion cynégétique des populations de sangliers sur le site en collaboration avec les sociétés de chasse locales.

Code NATURA 2000 : 8220-20	Code CORINE Biotopes : 62.2
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire	Typologie : Végétation des falaises continentales siliceuses
Surface : 18,57 ha	Représentativité : Moyenne



Groupement à *Asplenium obovatum subsp. obovatum* de Bruzzi



Groupement à *Asplenium obovatum subsp. billotii* du Monte Milese

### Description générale de l'habitat

Cet habitat se développe aux étages thermo- et mésoméditerranéen, voire dans la partie basse de l'étage supraméditerranéen à des altitudes comprises entre 0 et 1100 m dans les secteurs les plus chauds. Installé le plus souvent en versant chaud et ensoleillé, il se développe sur des sols siliceux avec des pentes variables mais souvent assez fortes.

### Répartition géographique

Répandu en Corse du littoral jusqu'à la base des hauts massifs montagneux. Des variabilités subsistent selon le groupement considéré.

### Évolution naturelle habituellement constatée

Il s'agit généralement d'un groupement permanent compte-tenu des conditions écologiques difficiles du milieu.

## Localisation sur le site

Cet habitat est bien développé au sein des rochers du Monte Milese et du Monte di U Pozzo. Il est également observable sur de nombreuses zones rocheuses affleurantes de taille plus modeste tout au long du littoral de Bruzzi ainsi que ponctuellement au nouveau de Poggio di Roto.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

*Asplenium obovatum subsp obovatum et subsp billotii*

*Polypodium cambricum subsp cambricum*

*Umbilicus rupestris*

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles :

Cet habitat a été identifié dans la partie inférieure de l'étage mésoméditerranéen. La végétation se développe dans les interstices de chaos rocheux granitiques. Plusieurs groupements ont été repérés sur le site :

1. Un groupement à *Asplenium obovatum subsp. billotii* qui se développe dans les anfractuosités granitiques des blocs rocheux en situation ombragée. C'est un groupement localisé uniquement dans les grands massifs rocheux sur le site.
2. Un groupement à *Asplenium obovatum subsp obovatum* qui apparaît dans les fentes des blocs rocheux granitiques affleurant à proximité du littoral et subissant donc son influence.

### Physionomie :

Tous ces groupements se développent de manière éparse dans les anfractuosités des chaos rocheux granitiques du site. Leur recouvrement est souvent faible quelque soit le cortège considéré. Dans les anfractuosités les plus larges et plus terreuses des espèces de maquis s'implantent.

### Typicité - Représentativité :

La typicité des groupements observés est bonne, les conditions de vie difficiles de ces milieux sélectionnent les taxons strictement inféodés. Par ailleurs, la représentativité de cet habitat rocheux est moyenne.

### Intérêt patrimonial :

Ces milieux participent à la diversité floristique du site et fournissent un habitat favorable à de nombreux reptiles.

### État de conservation - Évolution naturelle :

Peu menacés, ces groupements permanents présentent un bon état de conservation.

### Préconisations de gestion :

Peu menacés, les groupements du site ne nécessitent pas de gestion particulière.

<b>Code NATURA 2000 : 92D0-3</b>	<b>Code CORINE Biotopes : 44.8131</b>
<b>Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire</b>	<b>Typologie : Fourrés de Tamaris ouest-méditerranéens</b>
<b>Surface : 1,52 ha</b>	<b>Représentativité : Faible</b>



Galerie riveraine à Tamaris en bordure de l'étang de Chevanu



Peuplement de Tamaris au nord de l'étang d'Arbitru

### Description générale de l'habitat

Cette végétation se développe aux bords des ruisseaux intermittents ou à faible débit, au niveau de l'étage thermoméditerranéen à proximité du littoral. Dans les secteurs où cet étage n'est pas développé, l'habitat peut être aussi individualisé au niveau du mésoméditerranéen.

### Répartition géographique

Cet habitat est disséminé çà et là sur le littoral corse.

### Évolution naturelle habituellement constatée

Les galeries riveraines à Tamaris correspondent à des groupements résiduels dont l'aire actuelle est à peu près stable. Les crues, les dépôts de gravats et d'ordures, les coupes sauvages ou encore les incendies sont responsables de la dégradation de ce type d'habitat.

## Localisation sur le site

Cet habitat se localise uniquement sur les pourtours des étangs littoraux de Chevanu et Arbitru. Un bosquet à également observé à l'est du site l'embouchure d'un petit cours d'eau temporaire en bordure de mer.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

*Tamarix africana*

*Juncus acutus*

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles :

C'est un type d'habitat qui se développe en bordure des étangs et dépressions littorales saumâtre sur des zones à sec une partie de l'année. Il forme une ceinture boisée non continue autour des étangs d'Arbitru et Chevanu sur des sols argilo-limoneux à vaseux.

### Physionomie :

Les formations observées sur le site atteignent 5 à 6 mètres de hauteur, pour un recouvrement entre 80 et 90%, principalement assuré par le Tamaris d'Afrique (*Tamarix africana*). Le développement, dans les strates inférieures, d'espèces halophiles, telles que le Jonc aigu (*Juncus acutus subsp. acutus*) souligne la présence d'une certaine salinité.

Ce groupement végétal appartient phytosociologiquement à l'alliance du *Tamaricion africanae*.

### Typicité - Représentativité :

Cet habitat présente une bonne typicité. En revanche sa représentativité reste limitée.

### Intérêt patrimonial :

Ce type d'habitat possède une aire de répartition très réduite sur le territoire français et pour lequel les habitats couvrent une faible étendue. C'est un habitat de grand intérêt patrimonial qui participe à des mosaïques d'habitats importantes par le grand nombre de niches offertes à la faune et à la flore. L'élément végétal structurant de cet habitat, le Tamaris d'Afrique, est une espèce protégée au niveau national mais commun en Corse.

### État de conservation - Évolution naturelle :

Sur le site, les peuplements observés sont en bon état de conservation : à l'abri de phénomènes de dégradations majeurs, les tamaris sont largement dominants dans la strate supérieure (état à privilégier).

L'habitat semble être dans l'ensemble stable dans le temps.

### Préconisations de gestion :

Ces boisements bien que de petites tailles restent bien représentés sur le site et globalement peu menacés.

<b>Code NATURA 2000 : 9330-3</b>	<b>Code CORINE Biotopes : 45.212</b>
<b>Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire</b>	<b>Typologie : Forêts corses de Chênes lièges</b>
<b>Surface : 0,67 ha</b>	<b>Représentativité : Faible</b>



Suberaie au sein d'un maquis haut



Suberaie sur maquis à l'ouest de Giesulle

### Description générale de l'habitat

Cet habitat correspond à des forêts silicicoles dominées par le Chêne-liège (*Quercus suber*). Ces peuplements se rencontrent à l'étage mésoméditerranéen inférieur et moyen. Le Chêne-liège croît sur sols généralement plus profonds et plus meubles que ceux qu'arrive à supporter le Chêne vert. De plus cette espèce est relativement exigeante en humidité et assez thermophile d'où son aire de répartition relativement restreinte.

### Répartition géographique

Les suberaies corses se concentrent sur la façade orientale de la Corse, notamment dans les environs de Porto-vecchio ainsi que dans les basses vallées du sud de la Corse à partir d'Ajaccio. Ce sont probablement ses exigences édaphiques (citées précédemment) qui expliquent l'absence du Chêne-liège le long de la côte occidentale (depuis le nord d'Ajaccio jusqu'à Calvi) très rocheuses.

### Évolution naturelle habituellement constatée

L'habitat a largement été favorisé par l'homme qui depuis longtemps cultive le Chêne-liège. L'abandon de l'exploitation entraîne tout d'abord le développement d'un sous-bois de maquis plus ou moins haut, puis une recolonisation de la suberaie par le Pin maritime, les espèces « primitives » (Chêne pubescent, Charme houblon) ou par le Châtaignier.

## Localisation sur le site

La suberaie se développe au nord et à l'est d'Arbitru ainsi qu'entre Poggio di Roto et Giesulle.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Quercus suber</i>	<i>Pistacia lentiscus</i>
<i>Arbutus unedo</i>	<i>Phillyrea angustifolia</i>
<i>Erica arborea</i>	<i>Pulicaria odora</i>
<i>Rubia peregrina</i>	<i>Smilax aspera</i>
<i>Genista monspessulana</i>	

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles :

Ces suberaies corses sont développées dans la partie la plus basse de l'étage mésoméditerranéen. Sur le site ces boisements sont implantés sur un sol granitique de profondeur variable (généralement plus profond dans les terres que vers le littoral) et de topographie plane à légèrement pentue. Cette diversité des conditions écologiques associée aux pressions anthropiques ou naturelles (changement des pratiques d'élevage, incendies) est à l'origine de différents types de faciès en fonction de leur maturité. Les faciès sont étroitement imbriqués.

### Physionomie :

Suite à leur abandon, ces suberaies ont subi une recolonisation par le maquis donnant lieu à un panel de physionomie selon le stade d'évolution structurel du peuplement. La physionomie la plus répandue est la présence d'une suberaie composée d'individus matures formant une strate arborée haute 6 m avec un recouvrement modéré (40%). Cette strate arborée lâche surmonte des maquis silicicoles souvent hauts (2m) de densité variable dominés par *Erica arborea* et *Arbutus unedo*.

Ces formations appartiennent à la sous association de l'*Erico-arbutetum quercetosum suberis*.

### Typicité - Représentativité :

Cette formation présente une typicité globalement moyenne. D'une étendue importante, cet habitat présente une représentativité limitée.

### Intérêt patrimonial :

Ce type d'habitat est un témoignage d'une ancienne pratique culturelle développée en méditerranée désormais peu fréquente. Ces forêts font ainsi parties intégrantes du patrimoine historique et culturel de la région. De plus, cet habitat participe à une mosaïque d'habitats du plus grand intérêt pour les diverses niches écologiques offertes à la faune.

### État de conservation - Évolution naturelle :

L'état de conservation sur le site est globalement moyen mais en l'absence de perturbations majeures (incendies, surpâturage), la dynamique de cet habitat devrait tendre vers une maturation des peuplements en place.

### Préconisations de gestion :

Afin de permettre une maturation de ces peuplements, le risque d'incendie doit être limité, d'autant plus que la majorité des suberaies du site sont densément pourvues d'une végétation sclérophylle facilement inflammable. La mise en place d'une gestion durable des parcelles, ayant un rôle de coupe feu, par l'exploitation du liège ou le pâturage bovin permettrait par l'entretien du sous-bois de limiter les risques de propagation d'incendies tout en créant une mosaïque de suberaies à divers stades.

<b>Code NATURA 2000 : 9340-11</b>	<b>Code CORINE Biotope : 45.315</b>
<b>Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire</b>	<b>Typologie: Yeuseraies des plaines corses</b>
<b>Surface : 67,53 ha</b>	<b>Représentativité : Forte</b>



Yeuseraie située entre Chevanu et la pointe de Bruzzi



Yeuseraie dégradée en matorral en surplomb de l'étang d'Arbitru

### Description générale de l'habitat

Cet habitat correspond à une formation mésoméditerranéenne riche, pénétrant localement, souvent en ravin, dans la zone thermoméditerranéenne. Souvent dégradées en matorral arborescent, les formes forestières pleinement développées ne recouvrent que de faibles surfaces. Les formations de type matorral arborescent à Chêne vert ont cependant été intégrées dans cet habitat car une restauration est souvent possible.

### Répartition géographique

Ces types d'habitats à Chêne vert se rencontrent sur l'ensemble de la Corse. Les plus belles yeuseraies sont répertoriées dans la vallée du Fango. Les plus vastes surfaces s'observent dans la vallée du Fango et du Taravo, de l'Ortolo et sur le plateau de Levic, l'Alta Rocca et le Sartenois.

### Évolution naturelle habituellement constatée

Pour les yeuseraies proprement dites, il s'agit d'une végétation qui évolue peu, puisque considérée comme « climacique ». En ce qui concerne les matorrals, ces formations sont le stade de succession végétale le plus proche de la yeuseraie. La perturbation majeure est l'incendie à partir duquel se reconstituent divers maquis bas.

## Localisation sur le site à

Sur le site cet habitat occupe une large étendue depuis l'étang de Chevanu à l'étang d'Arbitru où il arbore des physionomies variées. Il est également présent à l'est du site de manière fragmentaire.

## Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

*Quercus ilex*  
*Viburnum tinus*  
*Asparagus acutifolius*  
*Carex distachya*  
*Smilax aspera*  
*Ruscus aculeatus*

*Pistacia lentiscus*  
*Erica arborea*  
*Arbutus unedo*  
*Rubia peregrina*  
*Arisarum vulgare*

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

### Conditions stationnelles :

Ces peuplements sont développés à l'horizon inférieur de l'étage mésoméditerranéen. Deux grands types de situations stationnelles existent pour ces formations sur le site.

1. Une yeuseraie en cours de maturation composée d'individus de diamètre supérieur à 30 cm. Ces groupements installés sur sol siliceux sont de faibles étendues et souvent en mélange avec ceux cités ci-après,
2. Une yeuseraie dégradée en matorral qui forme un taillis riche en jeunes individus et où la présence des espèces de maquis haut est encore prépondérante.

Ces deux faciès de la succession naturelle des yeuseraies sont souvent étroitement imbriqués.

### Physionomie :

Les deux principaux faciès observés sur le site se différencient phytosociologiquement :

1. L'association *Galio scabri-Quercetum ilicis* pour la yeuseraie mature. Cette yeuseraie se compose d'une strate arborée haute (4 m) et dense (R=70%) laissant peu de place à l'expression d'une végétation arbustive ou herbacée.
2. L'alliance *Ericion arboreae* pour les yeuseraies dégradées en matorral dont la strate arbustive participe à la fermeture du couvert arboré (recouvrement quasi complet 90 à 95 %). Ces boisements sont souvent haut (5 m) et composés d'individus de faible diamètre : *Quercus ilex*, *Viburnum tinus*, *Arbutus unedo*, *Pistacia lentiscus*. Cette strate arbustive dense est à l'origine d'un sous-bois souvent peu diversifié où seules quelques espèces sciaphiles apparaissent.

### Typicité - Représentativité :

L'habitat est bien représenté sur le site, avec une typicité globalement moyenne en raison de la prépondérance des peuplements de Chêne vert dégradés en matorral.

### Intérêt patrimonial :

L'habitat est patrimonial en tant que témoignage relictuel d'anciennes forêts méditerranéennes mises à mal par le feu, le pâturage, l'urbanisation et l'exploitation du bois.

### État de conservation - Évolution :

L'état de conservation n'est pas optimal (moyen à mauvais) : les yeuseraies sont plutôt jeunes et dégradées en matorral (ayant certainement subi des incendies). Néanmoins, les yeuseraies immatures ne peuvent que tendre vers des peuplements plus matures de patrimonialité supérieure en l'absence de toute perturbation majeure (incendies notamment). Le pâturage bovin (abords d'Arbitru) ou caprin (Monte Milese) pourrait limiter les processus de régénération forestière par l'abrutissement des jeunes pousses de Chêne.

### Propositions de gestion :

Compte-tenu de la diminution voire de l'arrêt des activités d'élevages sur le site d'étude ces dernières décennies, une importante dynamique de boisement et de fermeture des milieux est en cours. Les milieux ouverts, hors littoral, sont relictuels. L'étendue de la végétation sclérophylle favoriserait donc une propagation rapide des incendies. La lutte contre ce risque pourrait passer par une réouverture locale des milieux via un pâturage bovin extensif encadré.

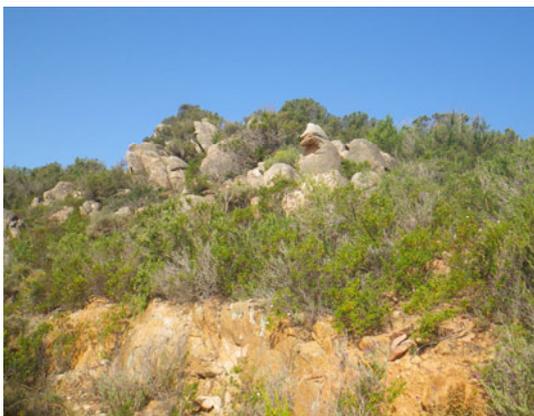
En parallèle, il est important de conserver des secteurs destinés à maturation afin d'obtenir un peuplement diversifié en classe d'âge et donc favorable à une large biodiversité forestière.

### III.1.4 Habitats non communautaires

- **32 - Fruticées sclérophylles silicoles mésoméditerranéennes**
  - 32.11 - Matorral de Chênes sempervirents
    - 32.111 - Matorral de *Quercus suber*
    - 32.112 - Matorral acidiphile de *Quercus ilex*
  - 32.214 - Fruticée à Lentisques
  - 32.218 - Fourrés à Myrtes
  - 32.3 - Maquis silicoles méso-méditerranéens
    - 32.31 - Maquis hauts
      - 32.311 - Maquis hauts occidentaux-méditerranéens
    - 32.341 - Maquis à *Cistus monspeliensis*
- **34.8 - Prairies méditerranéennes subnitrophiles ;**
- **53.17 - Végétation à Scirpes halophiles.**

## FRUTICEES SCLEROPHYLLES SILICICOLES MESOMEDITERRANEENNES

<b>Code NATURA 2000</b> : néant	<b>Code CORINE Biotope</b> : 32
<b>Statut</b> : Habitat naturel sans intérêt communautaire	<b>Typologie</b> : Maquis silicicole mésoméditerranéen



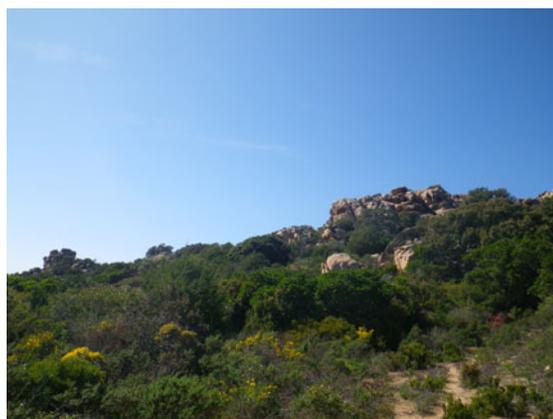
Maquis bas à *Cistus monspeliensis* (Bruzzi)



Fourrés à Myrte (Poggio di Roto)



Maquis ponctués de Chêne liège (Poggio di Roto)



Maquis des pentes du Monte Milese

## Description générale de l'habitat sur le site, localisation

Sont rassemblés ici les différents maquis du site qui se développent sur des sols superficiels siliceux à l'étage mésoméditerranéen inférieur. Ils sont réunis ici dans la mesure où ils ne présentent pas d'intérêt patrimonial particulier, mais aussi et surtout parce qu'ils représentent différents stades de la même succession végétale. Ces stades conduisent des formations ouvertes du *Teucrium mari* à l'étage thermoméditerranéen ou du *Cisto-Lavanduletea* à l'étage mésoméditerranéen vers des formations de maquis plus hautes et denses de l'*Ericia arborea*, et tend souvent vers les forêts à chêne-liège ou chêne vert, plus évoluées, du *Quercenion suberis* ou du *Quercenion ilicis*. L'ensemble de ces stades d'évolution de la végétation sclérophylle forme une étroite imbrication souvent difficilement cartographiable.

Un sous-étage herbacé de l'*Helianthemion* se développe souvent dans les maquis les plus ouverts ; ce cortège d'annuelles est ici relativement pauvre en espèces et parfois rudéralisé.

Ces formations arbustives occupent une large partie du site en arrière de la façade littoral. Elles apparaissent parfois en mosaïque avec des habitats d'intérêt communautaire comme les falaises siliceuses thermoméditerranéennes.

## Espèces végétales caractéristiques des habitats sur le site

### Teucrium mari :

*Teucrium marum*, *Genista corsica*, *Rosmarinus officinale*,...

### Cisto-lavanduletea :

*Cistus monspeliensis*, *Lavandula stoechas*, *Helichrysum italicum*, *Asphodelus ramosus*, *Brachypodium retusum*, *Cistus salviifolius*,...

### Erico-Arbutetum :

*Erica arborea*, *Arbutus unedo*, *Myrtus communis*, *Phillyrea angustifolia*...

## Intérêt patrimonial, typicité, état de conservation, évolution et menaces

Ces maquis très communs en Corse correspondent soit à des végétations dégradées et appauvries par les incendies et le pâturage, soit à la fermeture du milieu (évolution naturelle) sur sol sec siliceux liée à une déprise agricole. Ils ne sont ni rares, ni particulièrement patrimoniaux.

Ils participent à des mosaïques d'habitats favorables à l'herpétofaune (tortue d'Hermann en particulier). Une avifaune spécialisée (fauvettes méditerranéennes par exemple) s'y reproduit et s'y nourrit ; ces mosaïques d'habitats dominées par le maquis à cistes sont également intéressantes pour l'entomofaune.

L'état de conservation, si tant est que ce terme soit approprié pour des habitats issus de perturbations, est bon.

L'évolution naturelle de ces espaces correspond à des matorrals et forêts mûres où le Chêne-liège et le Chêne vert devraient tenir une place prépondérante.

Les menaces essentielles pour ces maquis consistent en un risque d'incendie auquel cependant ils se sont adaptés, leur assurant une forte résilience face à cette perturbation.

<b>Code NATURA 2000</b> : néant	<b>Code CORINE Biotope</b> : 34.8
<b>Statut</b> : Habitat naturel sans intérêt communautaire	<b>Typologie</b> : <i>Echio lycospis-Galactition tomentosae</i> O. Bolos & Molin. 1969



Prairies méditerranéennes subnitrophiles au sud-ouest du Mont de la Trinité.

### Description générale de l'habitat sur le site, localisation

Ces végétations ont été observées très ponctuellement sur le site au nord de l'entité de Bruzzi (est du Monte Milese).

### Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

*Echium plantagineum*

*Vulpia ciliata*

*Plantago coronopus*

*Carlina corymbosa*

*Cynodon dactylon*

*Trifolium subterraneum*

### Intérêt patrimonial, typicité, état de conservation, évolution et menaces

Peu diversifiées et surpâturées, ces formations ne présentent apparemment pas de caractère patrimonial particulier sur le plan phytosociologique ou floristique.

L'intérêt de ces prairies et friches serait éventuellement entomologique ou herpétologique. En particulier, ces milieux participent des mosaïques d'habitats qu'apprécie la tortue d'Hermann.

La typicité phytosociologique est bonne mais une progression des maquis à Ciste de Montpellier est à noter.

L'évaluation de l'état de conservation n'est pas pertinente ici dans le cas d'un habitat non patrimonial hérité d'une dégradation de formations naturelles antérieures.

L'évolution supposée de ces parcelles sur le site correspond généralement à un maintien de ces formations dans les zones pâturées. Plusieurs raisons à cela : une forte pression de pâturage, l'état relictuel de ces zones ouvertes et leur caractère hautement appétant pour le bétail. Toutefois si la pression de pâturage venait à diminuer ou disparaître ces milieux seraient rapidement colonisés par la végétation sclérophylle environnante.

<b>Code NATURA 2000</b> : néant	<b>Code CORINE Biotope</b> : 53.17
<b>Statut</b> : Habitat naturel non communautaire	<b>Typologie</b> : <i>Phragmitetalia australis</i> W. Koch 1926



Scirpaie halophile à *Bolboschoenus maritimus* d'Arbitru



Groupement à *Bolboschoenus maritimus* brouté laissant place à *Cressa cretica* (dépression à l'ouest d'Arbitru)

### Description générale de l'habitat sur le site, localisation

Cet habitat constitue une roselière dense, quasiment mono-spécifique, dominée par *Bolboschoenus maritimus*.

Ce groupement appartient à l'association du *Scirpo-Phragmitetum* :

Les scirpaies à *Bolboschoenus maritimus* se développent dans les zones de contact entre l'eau douce et l'eau salée ou saumâtre. Ces scirpaies apparaissent de manière fragmentée sur le site en bordure de lagunes saumâtres comme à Pisciu Cane. Leur recouvrement est de 50% et leur hauteur atteint 1,10 m. Ces formations appartiennent à la sous-association *Scirpetum compacto-litoralis*.

### Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

*Bolboschoenus maritimus*.

### Intérêt patrimonial, typicité, état de conservation, évolution et menaces

Si cette végétation est luxuriante, elle est floristiquement très pauvre et son intérêt patrimonial en est d'autant plus affaibli.

Les peuplements observés sont caractéristiques de l'habitat décrit mais leur état de conservation semble moyen en raison de la forte pression de pâturage qui pèse sur eux au niveau d'Arbitru. Néanmoins, ce pâturage permet le maintien de cortèges plus patrimoniaux comme les groupements à *Cressa cretica* et *Crypsis aculeata* du 3170-3 (habitat d'intérêt communautaire prioritaire).

### III.1.5 Synthèse des habitats d'intérêt communautaire

Tableau 3 : Synthèse des habitats d'intérêt communautaire identifiés et correspondance avec les différents référentiels

Référentiel Natura 2000				Référentiel Corine Biotope		Référentiel phytosociologique			Superficie (ha)	Recouvrement (%)	Typicité	Représentativité	Etat de conservation global
Code Habitat générique	Intitulé	Code Habitat décliné	Intitulé	Code	Intitulé	Classe	Alliance	Association					
1140	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	/	/	/	/				Négligeable	Négligeable	Bonne	Faible	Moyen à bon
1150*	Lagunes côtières	1150-2*	Lagunes méditerranéennes	21X23.211	Lagunes X Groupements à Ruppia	RUPPIETEA MARITIMAE	Ruppion maritimae	/	3,73	1,26%	Bonne	Faible	Bon
1240	Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec Limonium spp. endémiques	1240-2	Végétation des fissures des falaises cristallines	18.22	Groupements des falaises méditerranéennes	CRITHMO MARITIMI-STATICETEA	Erodion corsici	- Crithmo maritimi-Limonietum contortiramei (21.0.1.0.3.0.2) - Frankenio laevis-Spergularietum macrorhizae (21.0.1.0.3.0.5) - Umbilico rupestris-Asplenietum obovati (8.0.4.1.5.0.7)	11,9	4,01%	Bonne	Moyenne	Bon
1310	Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	1310-3	Salicorniaies des prés salés méditerranéens	15.1133	Gazons à salicorne des hautes côtes méditerranéennes	THERO-SUAEDETEA SPLENDENTIS	Salicornion patulae	- Suaedo maritimae-Salicornietum patulae (70.0.1.0.3.0.2)	0,17	0,06%	Bonne	Faible	Bon
		1310-4	Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles	15.12	Groupements halonitrophiles à Frankenia	SAGINETEA MARITIMAE	Frankenion pulverulentae	- Parapholido incurvati-Hordeetum gussioniani (60.0.2.0.1.0.2)	0,06	0,02%	Moyenne	Faible	Moyen
1410	Prés salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)	1410-1	Prés salés méditerranéens des bas niveaux	15.51	Prés salés méditerranéens à Juncus maritimus et J. acutus	JUNCETEA MARITIMI		Puccinellio festuciformis-Juncetum maritimi (35.0.1.0.1.2.1)	1,51	0,51%	Bonne	Faible	Bon
		1410-2	Prés salés méditerranéens des hauts niveaux	15.53	Prés méditerranéens halopammophiles		Juncion maritimi	Junco acuti-Schoenetum nigricantis (35.0.1.0.3.0.1)	1,28	0,43%	Bonne	Faible	Bon
1420	Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)	1420-2	Fourrés halophiles méditerranéens	15.61	Fourrés des marais salés méditerranéens	SALICORNIETEA FRUTICOSAE	Salicornion fruticosae	Sarcocornietum deflexae (63.0.1.0.2.1.1) Halimiono portulacoidis-Juncetum acuti (63.0.1.0.2.0.1)	0,02	0,01%	Moyenne	Faible	Moyen
1430	Fourrés halonitrophiles (Pegano-Salsolitea)	1430-2	Végétation halo-nitrophile des colonies d'oiseaux marins	15.72	Fourrés halonitrophiles méditerranéens	PEGANO HARMALAE-SALSOLETEA VERMICULATAE	Salsolo vermiculatae-Artemision arborescentis	groupements à Lavatera arborea (50.0.1.0.1.0.5)	inconnu	inconnu	Bonne	Faible	Bon
1210	Végétation annuelle des laissés de mer	1210-3	Laisses de mer des côtes méditerranéennes	16.12	Groupements annuels des plages de sable	CAKILETEA MARITIMAE	Euphorbion peplis	Salsolo kali-Cakiletum aegyptiacae (12.0.2.0.1.0.4)	0,1	0,03%	Moyenne	Faible	Moyen à bon
2110	Dunes mobiles embryonnaires	2110-2	Dunes mobiles embryonnaires méditerranéennes	16.2112	Dunes embryonnaires méditerranéennes	EUPHORBIO PARALIAE-AMMOPHILETEA AUSTRALIS	Ammophilion australis	Sporobolietum arenarii (25.0.1.0.2.1.2)	1,08	0,36%	Bonne	Faible	Bon
2120	Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (Dune blanche)	2120-2	Dunes mobiles à Ammophila arenaria subsp. australis des côtes méditerranéennes	16.2122	Dunes blanches de la Méditerranée			Sileno corsicae-Ammophiletum australis (25.0.1.0.2.3.2)	0,01	0,00%	Moyenne	Faible	Moyen

2210	Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritima	2210-1	Dunes fixées du littoral méditerranéen du Crucianellion maritima	16.223	Dunes grises ibéro-méditerranéennes		Crucianellion maritima	Scrofulario ramosissimae-Helichrysetum microphylli (25.0.1.0.3.0.11)	0,51	0,17%	Moyenne	Faible	Bon
2230	Dunes avec pelouses du Malcolmietalia	2230-1	Pelouses dunales des Malcolmietalia	16.228	Groupements dunaires à Malcolmia	HELIANTHETEA GUTTATI	- Maresio nanae-Malcolmion ramosissimae - Laguro ovati-Vulpion fasciculatae	- Sileno sericeae-Matthioletum tricuspidatae (32.0.2.0.1.0.9) - Sileno sericeae-Vulpietum fasciculatae (32.0.2.0.2.0.3)	0,62	0,21%	Bonne	Faible	Bon à Moyen
2250*	Dunes littorales à Juniperus spp.	2250-1*	Fourrés à Genévriers sur dunes	16.27	Dunes à genévrier	QUERCETEA ILICIS	Juniperion turbinatae	Asparago acutifolii-Juniperetum macrocarpa (56.0.2.0.4.0.3)	1,88	0,63%	Bonne	Faible	Bon
		(5210-5/2250-2)*	Junipérais littorales à Genévrier turbiné de Corse	32.132	Matorral arborescent à Juniperus phoenicea			Oleo sylvestris-Juniperetum turbinatae (56.0.2.0.4.0.7)	61,52	20,71%	Bonne	Forte	Bon
3170*	Mares temporaires méditerranéennes	3170-1*	Mares temporaires méditerranéennes à Isoètes (Isoetion)	22.341	Petits gazons amphibies méditerranéens	ISOETO DURIEUI-JUNCETEA BUFONII	Isoetion durieui	Radiolo linoidis-Isoetetum hystricis (34.0.1.0.1.0.11)	0,54	0,18%	Moyenne à Bonne	Faible	Moyen
		3170-3*	Gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles (Helechloion)	22.343	Gazons méditerranéens amphibies halo-nitrophiles			Helochloion schoenoidis	- Atriplici prostratae-Crypsidetum aculeatae ()	0,29	0,10%	Bonne	Faible
5410 (5320)	Phryganes ouest-méditerranéennes des sommets de falaises	5410-3	Garrigues et pré-maquis des falaises littorales thermo-méditerranéennes de la Corse	32.217	Garrigues côtières à Helichrysum	ROSMARINETEA OFFICINALIS	Euphorbion pithuysae	Cisto salvifolii-Helichrysetum microphylli (58.0.2.0.1.0.4) - Euphorbio pithuysae Helichrysetum microphylli (58.0.2.0.1.0.6)	3,46	1,16%	Bonne	Faible	Bon à moyen
6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	6420-5	Prairies humides hydrophiles et hygrophiles méditerranéennes de basse altitude	37.4	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes	MOLINIO CAERULEAE-JUNCETEA ACUTIFLORI	Molinio arundinaceae-Holoschoenion vulgaris	- groupement à Cynodon dactylon et Cyperus longus (42.0.2.0.1.0.11) - groupement à Alopecurus bulbosus (42.0.2.0.1.0.10)	0,74	0,25%	Bonne	Faible	Bon à moyen
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220-20	Falaises siliceuses thermophiles de Corse	62.28	Falaises siliceuses provenço-ibériques	ASPLENIETEA TRICHOMANIS	Phagnalo saxatilis-Cheilanthion maderensis	Diantho siculi-Asplenietum billotii (8.0.2.0.1.0.3)	18,57	6,25%	Bonne	Moyenne	Bon
92D0	Galeries et fourrés riverains méridionaux	92D0-3	Galeries riveraines à Tamaris	44.813	Fourrés de Tamaris	NERIO OLEANDRI-TAMARICETEA AFRICANAE	Tamaricion africanae	Althaeo officinalis-Tamaricetum (46.0.1.0.1.0.1)	1,52	0,51%	Bonne	Faible	Bon
9330	Forêts à Quercus suber	9330-3	Suberaies corses	45.212	Forêts corses de Chênes lièges	QUERCETEA ILICIS	Quercion ilicis	Erico arboreae-Arbutetum unedo quercetosum suberis (56.0.2.0.1.0.2.5)	0,67	0,23%	Moyenne	Faible	Moyen
9340	Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	9340-11	Yeuseraies corses à Gaillet scabre	45.315	Yeuseraies des plaines corses			Galio scabri-Quercetum ilicis (56.0.1.0.1.1.4)	67,53	22,74%	Moyenne	Forte	Moyen

Référence des calculs	Site N2000
Total surface domaine terrestre du site Natura 2000	297 Ha
Total surface habitats prioritaires (HIP)	67,96 Ha (dont 62 ha du 2250-2)
Total surface habitats d'intérêt communautaire (HIC)	109,75 Ha
Total surface habitats sans statut Natura 2000	177,71 Ha

### III.1.6 Synthèse des habitats non d'intérêt communautaire

Le tableau ci-après dresse une synthèse des habitats sans intérêt communautaire identifiés sur le site.

**Tableau 4: Liste des habitats sans intérêt communautaire**

<b>Intitulé</b>	<b>Code Biotope</b>	<b>Corine</b>	<b>Superficie (ha)</b>	<b>Recouvrement (%)</b>
Plage sans végétation (sable ou galets)	16.11 / 17.1		1,18	0,40%
Zones anthropisées	86.2 / 8		4,27	1,44%
Zones rudérales	87.2		0,11	0,04%
Pelouses méditerranéennes subnitrophiles	34.8		0,53	0,18%
Fruticées sclérophylles mésoméditerranéennes	32		91,71	30,88%
Autres	16.13 / 16.28 x 32.214		0,29	0,10%

## III.2 Espèces végétales remarquables recensées

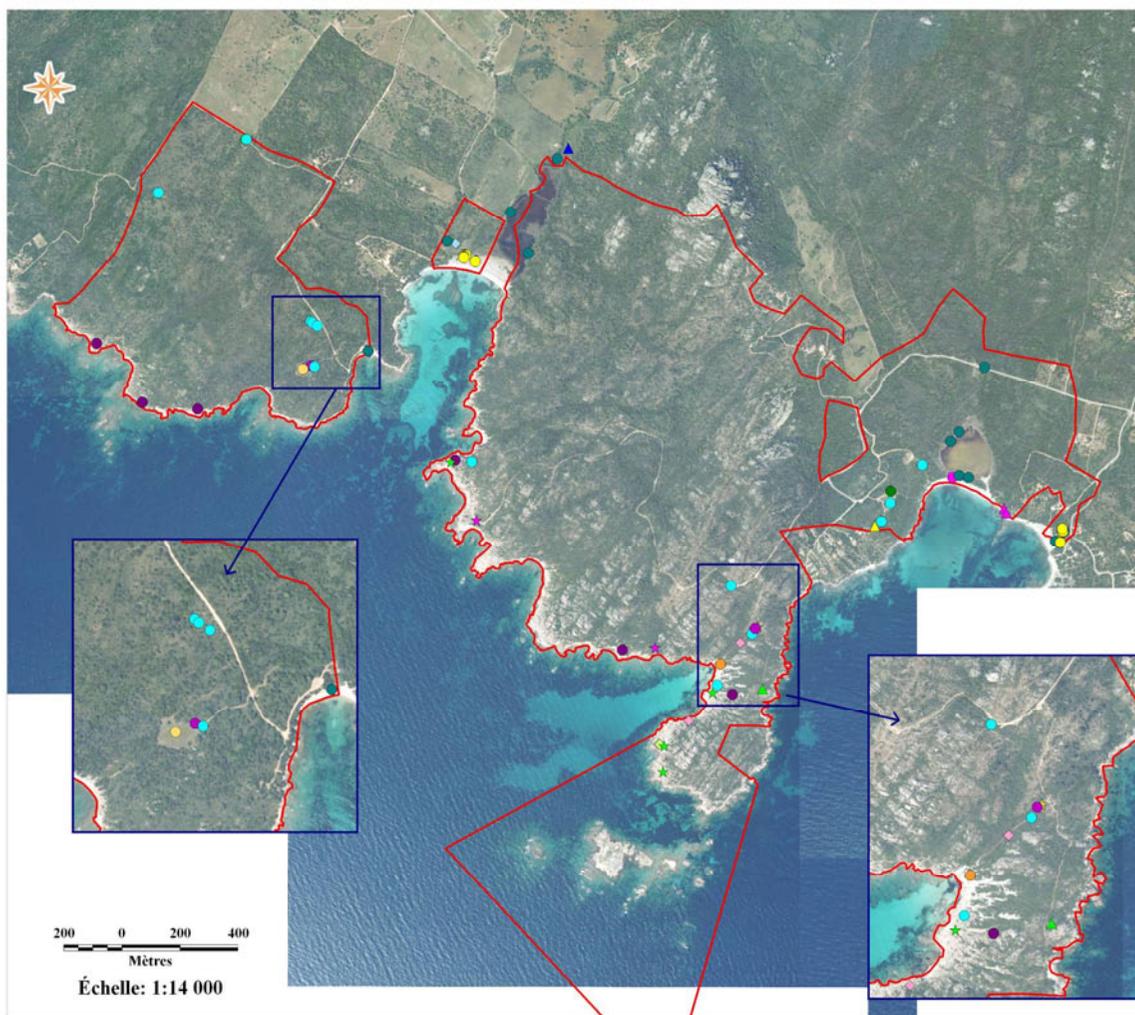
---

La carte ci-après localise les espèces végétales protégées, patrimoniales et exogènes observées lors de nos prospections.

Par ailleurs, une espèce protégée à l'échelle nationale mais également signalée comme d'intérêt communautaire au titre de l'annexe I de la Directive « Habitats » a été observée : la Linaire jaune de Sardaigne (*Linaria flava subsp sardoa*). La présence de cette espèce est mentionnée au FSD du site.

Une fiche espèce dédiée à la Linaire jaune de Sardaigne sur le site d'étude est présentée ci-après. Elle s'appuie sur les données collectées au cours des prospections de 2012 ainsi que sur les publications dont elle a fait l'objet :

- PARADIS G., PIAZZA C., LORENZONI C., 1995.- Chorologie et synécologie en Corse d'une endémique cyrno-sarde rare, *Linaria flava subsp. sardoa* (Scrophulariaceae). Estimation des menaces pesant sur elle. Acta Botanica Gallica, 142 (7): 795-810.
- PARADIS G., PIAZZA C., 2003.- Effectifs de l'endémique rare et protégée *Linaria flava subsp. sardoa* dans ses stations de la Corse-du-Sud en 2002 et 2003. Journal de Botanique de la Société botanique de France, 23 : 43-55.
- PARADIS G., 2008.- Résultats d'un essai de création de sous-populations de *Linaria flava subsp. sardoa*, taxon prioritaire, endémique cyrno-sarde. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., t. 39 : 169-174.



## LÉGENDE :

SIC "Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et Arbitru"

### Flore remarquable recensée

*Protection régionale/nationale/patrimoniale/exogènes*

- ★ Protégée régionale (PR) - *Spergularia macrorhiza*
- ★ PR - *Romulea revelieri*
- ★ PR - *Gennaria diphylla*
- Protégée nationale (PN) - *Triglochin bulbosa* subsp *laxiflora*
- PN - *Tamarix africana*
- PN - *Ranunculus revelieri*
- PN - *Ranunculus ophioglossifolius*
- PN - *Matthiola tricuspidata*
- PN - *Linaria flava* subsp *sardoa*
- PN - *Isoetes histrix/duriei*
- PN - *Filago tyrrhenica*
- PN - *Euphorbia peplis*
- Patrimoniale - *Salicornia patula*
- Patrimoniale - *Pulicaria sicula*
- Patrimoniale - *Cressa cretica*
- Patrimoniale - *Acis rosea*
- ▲ Invasive - *Opuntia ficus-carica*
- ▲ Natuarlisée - *Euphorbia serpens* var *serpens*
- ▲ Invasive - *Carpobrotus edulis*
- ▲ Invasive - *Acacia dealbata*



*Linaria flava subsp sardoa* - Anse d'Arbitru

Sources : Orthophoto, IGN, 2007, Fournies par la DREA de Corse - Cartographie: Biotope, 2012

**Carte 5: Localisation de la flore remarquable (patrimoniale & invasive)**

★ Fiche espèce d'intérêt communautaire : *Linaria flava subsp sardoa*

**LINARIA FLAVA SUBSP SARDOA**

**LINAIRE JAUNE**

<p><b>Code NATURA 2000 : 1715</b></p>	<p><b>Statut</b> : Directive « Habitat-Faune-Flore » annexes II et IV</p> <p>Convention de Berne : annexe I</p> <p>Protection nationale en France (annexe I)</p> <p>Livre rouge Tome 1 : espèce prioritaire</p>
<p><b>Auteur</b> : A. Terrac.</p>	<p><b>Taxonomie</b> : Angiospermes, dicotylédones, Scrophulariacées</p>



*Linaria flava subsp sardoa* à l'est de l'anse de Chevanu



*Linaria flava subsp sardoa* à l'est de l'anse d'Arbitru

### Description générale des populations

Caractère diagnostic :

Plante de très petite taille (5 à 20 cm de longueur en moyenne), glabre à tige rameuse dès la base. Elle possède des feuilles entières opposées ou alternes, des fleurs, de couleur jaune à orangé, groupées par 2 à 5 en grappe terminale et portant un éperon droit.

Elle présente un port étalé, se dressant uniquement à l'extrémité.

Il existe une variation de la couleur des fleurs, qui avait d'ailleurs donné lieu à une différenciation taxonomique par LITARDIERE en 1930 : forme luteola (corolle de couleur jaune pâle) et forme aurea (corolle orangée).

Caractère biologique :

Il s'agit d'une thérophyte à cycle court. Elle se développe uniquement quand les conditions sont favorables (teneur en eau suffisante). Elle semble également supporter les perturbations permettant d'éliminer les espèces environnantes de plus grande taille.

Caractères écologiques :

Plante héliophile et psammophile qui semble préférer les sables grossiers.

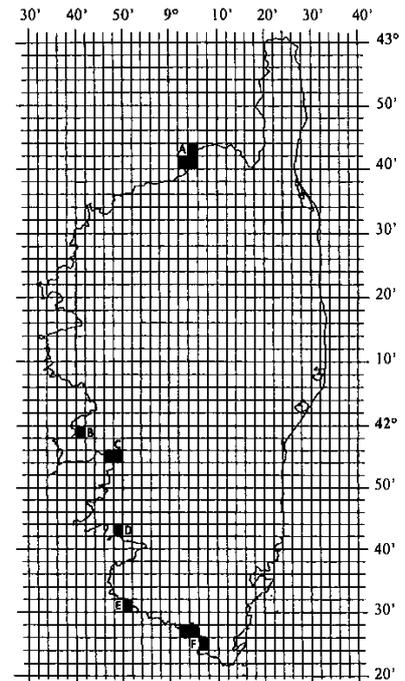
## Répartition géographique

### Répartition :

Il s'agit d'un taxon endémique cyrno-Sarde. Cependant d'autres sous-espèces sont connues dans le bassin méditerranéen, subsp *flava* en Algérie, subsp *oligantha* au sud-est de l'Espagne...

En Corse, les populations de *Linaria flava subsp sardoa* sont localisées sur la côte occidentale depuis les Agriates jusqu'à Bonifacio, où elles apparaissent de la baie d'Arbitru à la baie de Stagnolu.

(Cf. Carte de répartition en Corse d'après PARADIS et al., 1995)



## Localisation sur le site

Cette espèce d'intérêt communautaire discrète a été observée en deux endroits :

- dans l'anse de Chevanu
- dans l'anse d'Arbitru.

## Habitats concernés

2230-1 Pelouses dunales des *Malcolmietalia*

2250-1\* Fourrés à Genévriers sur dunes

## Caractéristiques des peuplements sur le site

### Etat de conservation et évolutions des peuplements :

Sur le site les populations de Linaire jaune présentent des effectifs importants bien que très localisés et isolés. Cet isolement est un facteur fragilisant l'espèce.

### Effectifs des stations de Chevanu :

La population de l'anse de Chevanu se répartit en 3 stations implantées sur des sables grossiers au sein de pelouses dunales du *Malcolmietalia* au sein de l'association du *Sileno sericeae-Vulpium fasciculatae*. 2 stations se trouvent au sein d'une clairière de Genévrier et celle la plus à l'est entre une maison et la plage.

En 2002, les stations de Chevanu comptaient 198 individus, alors que seuls 3 ont été aperçus en 2003 (PARADIS et al., 2003). Aucune explication à cette variation d'effectif n'avait alors été avancée. Lors des prospections du 26 avril 2012, 182 individus ont été observés dont 100 fleuris.

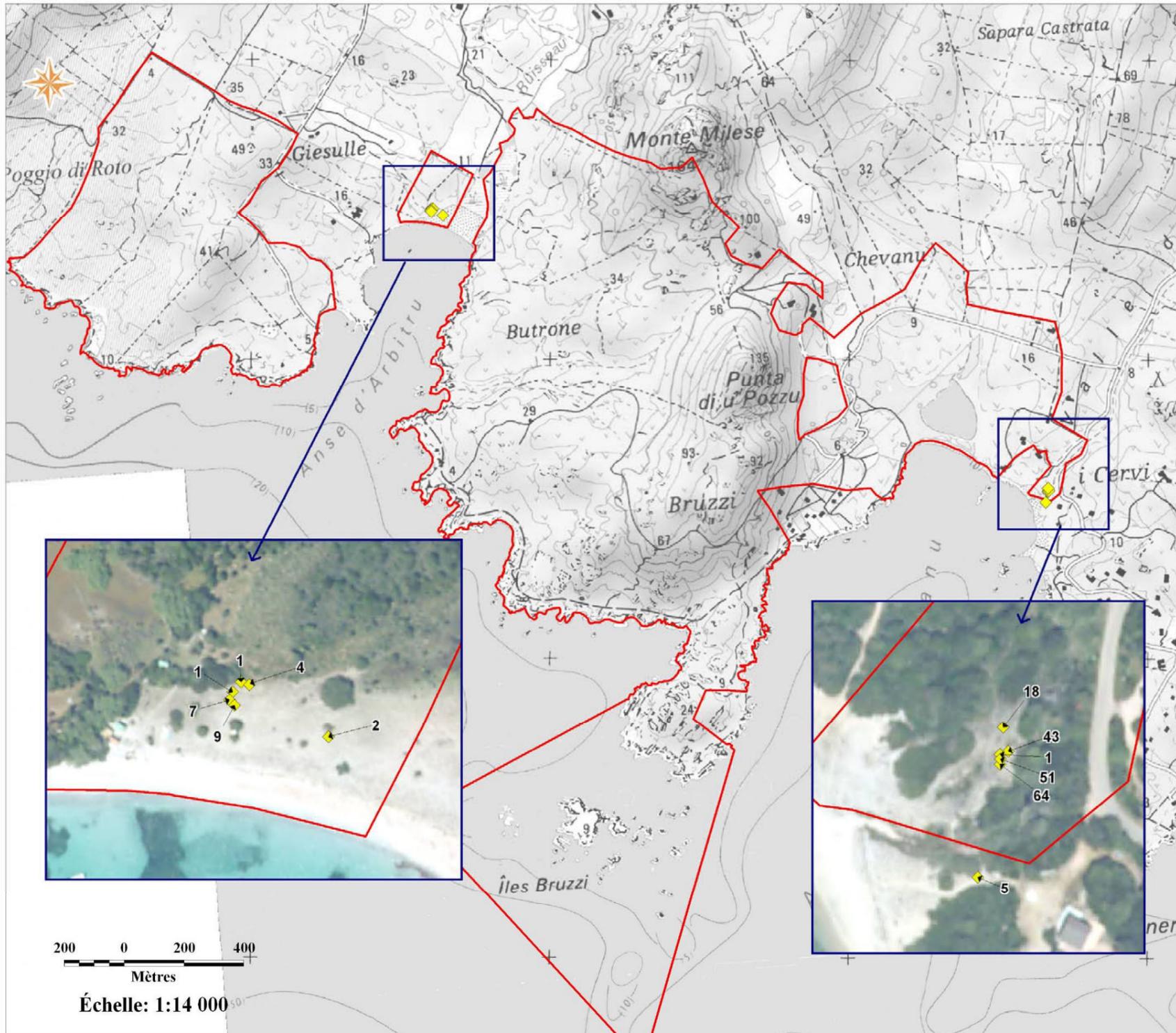
### Effectifs des stations de l'anse d'Arbitru :

Les populations de l'anse d'Arbitru ne sont pas mentionnées dans les publications. Les prospections du 25 avril 2012 ont mis en évidence la présence de 24 individus dont 16 fleuris.

### Menaces :

Bien que l'anse de Chevanu soit assez fréquentée en période estivale, dans l'ensemble les stations de Linaire jaune de Sardaigne sont peu menacées par le piétinement. En effet, ces stations se trouvent dans des secteurs un peu à l'écart et peu fréquentés, à l'exception de la station la plus à l'est mais des ganivelles séparent cette dernière de la plage renforçant ainsi sa protection.

Dans l'anse d'Arbitru la divagation de bovins, par l'apport d'éléments nutritifs liés aux déjections et le piétinement, entraînent une rudéralisation des pelouses dunales du *Malcolmietalia* abritant la Linaire jaune de Sardaigne et risque de détruire cette station déjà fragilisée par un faible effectif et son isolement.



**LÉGENDE :**

- SIC "Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et Arbitru"
- ◆ Linaria flava subsp sardoa



*Linaria flava subsp sardoa* - Anse d'Arbitru



*Linaria flava subsp sardoa* - Anse de Chevanu

Sources : Orthophoto, IGN, 2007, Fournies par la DREA de Corse - Cartographie: Biotope, 2012

Carte 6: Localisation des stations de *Linaria flava subsp sardoa*

# Conclusion

---

Le FSD du site Natura 2000 FR9400609 « Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et Arbitru », mis à jour en septembre 2012, mentionnait la présence de 13 habitats d'intérêt communautaire terrestres. Parmi eux, 1 n'a pas été observé en 2012 :

☞ 2260 - Dunes à végétation sclérophylle des Cisto-Lavanduletea

---

Lors des prospections de 2012 pour l'actualisation de la cartographie d'habitat du site, 7 habitats d'intérêt communautaire supplémentaires ont été observés :

☞ 2110 - Dunes mobiles embryonnaires

☞ 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (Dune blanche)

☞ 2210 - Dunes fixées du littoral du *Crucianellion maritimae*

☞ 5410 - Phryganes ouest-méditerranéennes des sommets de falaises

☞ 6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du *Molinio-Holoschoenion*

☞ 9330 - Forêts à *Quercus suber*

☞ 9340 - Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*

---

Les milieux littoraux dunaires et rocheux ainsi que l'ensemble des cortèges halophiles liés aux lagunes littorales d'Arbitru et Chevanu forment un ensemble riche et diversifié reflétant toute la richesse de la façade littoral de l'extrême sud de la Corse. A cela, s'ajoute des groupements plus xérophiles (boisement de Chêne vert et de Chêne liège, falaises) souvent moins patrimoniaux mais participant à la fois à la structuration du paysage et à l'expression d'une biodiversité typiquement méditerranéenne.

Bien que dans l'ensemble, les habitats naturels restent dans un état de conservation globalement satisfaisant, localement des menaces se font sentir. Ainsi, sur Arbitru, il apparaît nécessaire de porter une réflexion attentive à la gestion du pâturage bovin. En effet, bien que ce dernier favorise la présence d'habitat d'intérêt prioritaire comme les gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles (3170-3\*), il constitue également une menace pour les pelouses dunales des *Malcolmietalia* et l'espèce d'intérêt communautaire qu'elles abritent : la Linaire jaune de Sardaigne.

Par ailleurs, dans ces secteurs fortement attractifs en période estivale, la canalisation des flux doit être poursuivie notamment au niveau de Bruzzi et de l'anse de Chevanu.

# Bibliographie

---

- BISSARDON M., GUIBAL L. & RAMEAU J.-C., (1997) - Corine biotope - version originale - type d'habitats français. ENGREF, 175p.
- BRAUN-BLANQUET J. & PAVILLARD J., 1928 -. Pflanzensoziologie. Grundzüge der Vegetationskunde. Biol. Studienbücher, 7. 330 p. Berlin.
- Bensettiti F., Bioret F., Roland J. & Lacoste J.-P. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 399 p.
- Bensettiti F., Rameau J.-C. & Chevallier H. (coord.), 2001. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 - Habitats forestiers. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 339 p. et 423 p.
- Bensettiti F., Gaudillat V. & Haury J. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 - Habitats humides. MATE/MAP/ MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 457 p.
- Bensettiti F., Bouillet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p.
- Bensettiti F., Bouillet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p.
- Bensettiti F., Herard-Logereau K., Van Es J. & Balmain C. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 - Habitats rocheux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 381 p.
- Bensettiti F., Gaudillat V., Malengreau D. & Quéré E. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 6 - Espèces végétales. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 271 p.
- COMMISSION EUROPEENNE DG ENVIRONNEMENT (1999) - Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne - EUR 15. 132 p.
- DANTON.P & BAFFRAY.M. (1995) - Inventaire des plantes protégés en France éd. Nathan et A.F.C.E.V. 294 p.
- GAMISANS J. & MARZOCCHI J.-F. (1996) - La Flore endémique de la Corse. Edisud. 208 p.
- GAMISANS J. (1991) - La végétation de la Corse. Edisud, réédition 2006. 391 p.
- GEHU J.-M. *et al.* (1994) - La Syntaxonomie et la Systématique européennes, comme base typologique des habitats. Colloques phytosociologiques XXII, Bailléul 1993. Editions J. Cramer, Berlin-Stuttgart. 743 p.
- JAUZEIN P. (1995) - Flore des champs cultivés. SOPRA/INRA édit., 898 p.
- JAUZEIN P., TISON J.-M., CBNM, à paraître - Flore de la France méditerranéenne continentale.
- JEANMONOD D. & GAMISANS J. (2007) - Flora Corsica. Edisud. 921 p. + annexes.
- JULVE Ph., (1998) - *Baseflor*. Index botanique, écologique et chorologique de la flore de France. Version : 8 septembre 2003. (<http://perso.wanadoo.fr/philippe.julve/catminat.htm>)
- OLLIVIER L., GALLAND J.-P., MAURIN H. & ROUX J.-P. (1995) - Livre Rouge de la flore menacée de France. Tome I : Espèces prioritaires. Muséum National d'Histoire Naturelle, Conservatoire Botanique National de Porquerolles, Ministère de l'Environnement éds.

- PARADIS G., LORENZONI C., 1993.- Etude de la végétation du fond de l'anse d'Arbitru (Commune de Pianottoli-Caldarellu, Corse du Sud) Trav. Sci. Parc Nat. Rég. Rés. Nat. Corse, Fr., n° 42 : 61-108.
- PARADIS G., LORENZONI C., PIAZZA C., QUILICHINI M.C., 1999.- Typologie d'habitats littoraux basée sur la phytosociologie: la végétation de pointes du sud-ouest de la Corse. (+ Cartes) Trav. sc. Parc nat. rég. Rés. nat. Corse, Fr., n° 59 : 23-90.
- PARADIS G., PIAZZA C., 2003.- Effectifs de l'endémisme rare et protégée *Linaria flava* subsp. *sardoa* dans ses stations de la Corse-du-Sud en 2002 et 2003. Journal de Botanique de la Société botanique de France, 23 : 43-55.
- PARADIS G., 2008.- Résultats d'un essai de création de sous-populations de *Linaria flava* subsp. *sardoa*, taxon prioritaire, endémique cyrno-sarde. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., t. 39 : 169-174.
- PARADIS G., PIAZZA C., LORENZONI C., 1995.- Chorologie et synécologie en Corse d'une endémisme cyrno-sarde rare, *Linaria flava* subsp. *sardoa* (Scrophulariaceae). Estimation des menaces pesant sur elle. Acta Botanica Gallica, 142 (7): 795-810.
- PARADIS G., LORENZONI C., 1994 a.- Etude phytosociologique de communautés thérophytiques hygro-nitrophiles estivo-automnales de la Corse (groupements à *Crypsis aculeata*, *Crypsis schoenoides*, *Glinus lotoides* et *Chenopodium chenopodioides*). Nouvelles propositions syntaxonomiques. (2e contribution). Monde des Plantes, N° 449 : 19-26.
- PIAZZA C., PARADIS G., 1998.- Essai de présentation synthétique des végétations chaméphytique et phanérophytique du littoral sableux et sablo-graveleux de la Corse (classes des *Helichryso-Crucianelletea*, *Cisto-Lavanduletea* et *Quercetea ilicis*). Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., t. 29 : 109-168.
- PARADIS G., 1993 a - Les formations à *Juniperus phoenicea* et à *Juniperus oxycedrus* subsp. *macrocarpa* sur le littoral de la Corse. Colloques Phytosociologiques XX, " Dynamique forestière ", Bailleul, 24-26 octobre 1991 : 345-358, J. Cramer, Berlin-Stuttgart.
- PARADIS G., LORENZONI-PIETRI C., POZZO DI BORGIO M.-L., SORBA L., 2008.- Flore et végétation de quelques mares temporaires des communes de Pianottoli-Caldarellu, Bonifacio et Porto-Vecchio (Sud de la Corse) et tableaux. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., t. 39 : 25-158.
- PARADIS G., LORENZONI C., 1996.- Impact des oiseaux marins nicheurs sur la dynamique de la végétation de quelques îlots satellites de la Corse (France). Colloque Phytosociologique XXIV, "Fitodinamica: i differenti aspetti della dinamica vegetale", Camerino, 16-18 febbraio 1995 : 395-431.

# Annexes

---

**ANNEXE 1 : CARTOGRAPHIE DES ILOTS DE BRUZZI EXTRAIT DE PARADIS & LORENZONI (1996)**

**ANNEXE 2 : TABLEAU D'ANALYSE DES HABITATS**

ANNEXE 1 : Cartographie des îlots de Bruzzi extrait de PARADIS & LORENZONI (1996)

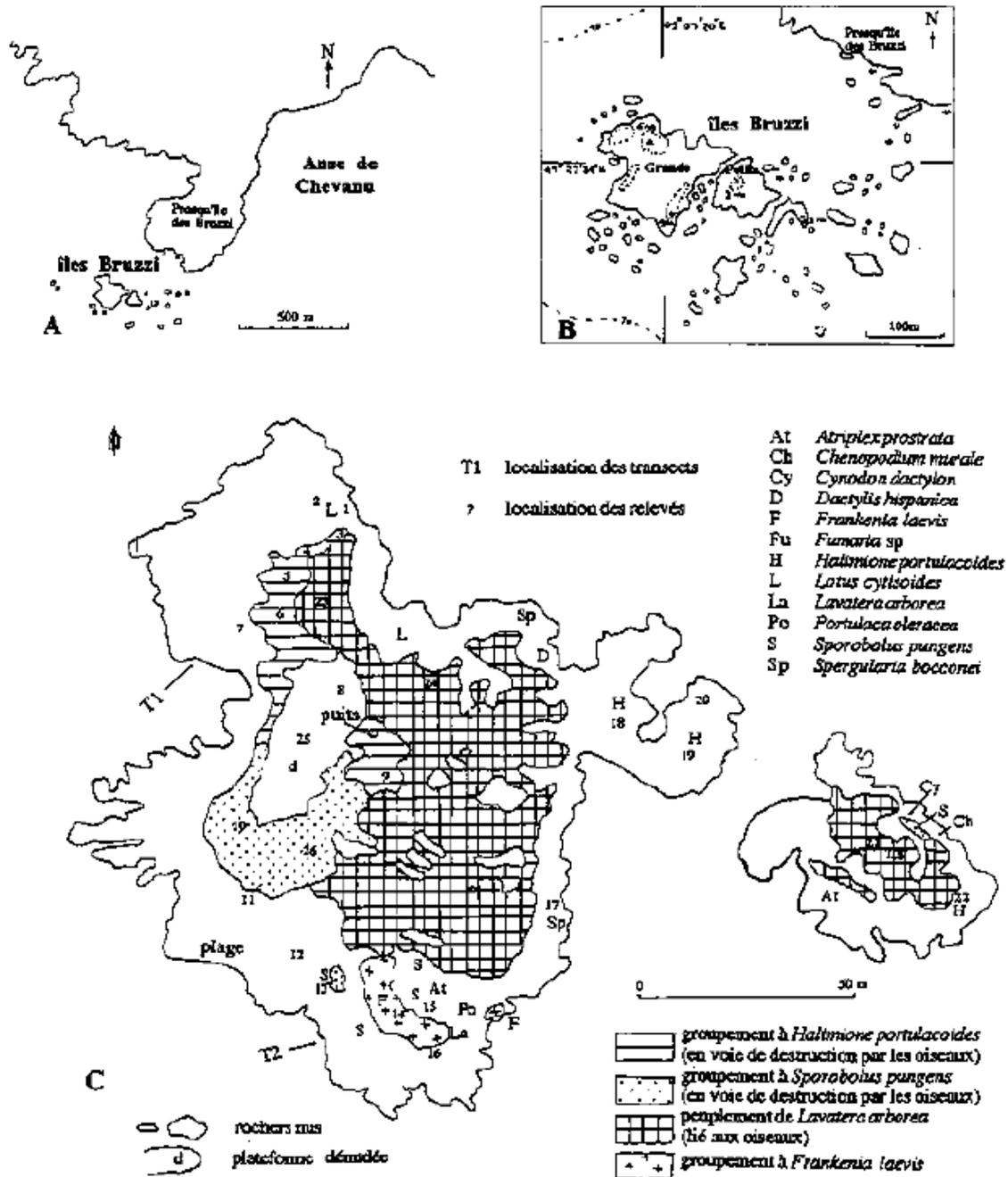


Figure 4. Îles Bruzzi.  
 A. Localisation. B. Topographie schématique (d'après LANZA & FOGGESSI 1988).  
 C. Carte schématique de la végétation (avec la localisation des relevés, des transects et de quelques espèces).

ANNEXE 2 : TABLEAU D'ANALYSE DES HABITATS COMMUNAUTAIRES

Natura 2000	1210-3	Laissez de mer des côtes méditerranéennes				2110-2	Dunes mobiles embryonnaires méditerranéennes					2120-2	Dunes mobiles à Ammophila arenaria subsp. Australis des côtes			2230-1	Pelouses dunales des Malcolmietalia			2210-1	Dunes fixées du littoral méditerranéen du Crucianellion maritimae				2250-1*	Fourrés à Genévriers sur dunes						
Corine Biotope	16.12	Groupements annuels des plages de sable				16.2112	Dunes embryonnaires méditerranéennes					16.2122	Dunes blanches de la Méditerranée			16.228	Groupements dunaires à Malcolmia			16.223	Dunes grises ibéro-méditerranéennes				16.27	Dunes à genévrier						
Alliance phytosociologique	12.0.2.0.1	Euphorbion peplis Tuxen 1950				25.0.1.0.2	Sporobolus arenarii-Elymenion farcti Géhu 1988					25.0.1.0.2	Ammophilenion australis Rivas Mart. & Géhu			32.0.2.0.2	Laguro ovati-Vulpion fasciculatae Géhu			32.0.2.0.1	Maresion nanae-Malcolmion ramosissimae				25.0.1.0.3	Crucianellion maritimae				56.0.2.0.4	Juniperion turbinatae	
Numéro de relevé	R1	R47	R44	R74	R43	R31	R3	R25	R32	R46	R33	R75	R2	R7	R4	R55	R49	R5	R48													
Surface (m2)	16	16	12	25	12	16	12	16	50	16	16	10	16	50	25	25	20	50	50													
Recouvrement	2%	2%	2%	30%	60%	10%	80%	30%	80%	40%	80%	40%	60%	70%	70%	80%	60%	95%	95%													
Date	2012-04-23	2012-04-27	2012-04-27	2012-04-27	2012-04-27	2012-04-25	2012-04-23	2012-04-23	2012-04-24	2012-04-25	2012-04-25	2012-04-26	2012-04-23	2012-04-23	2012-04-27	2012-04-27	2012-04-27	2012-04-23	2012-04-27													
Strate herbacée (SH) Cakile maritima Scop., 1772	1	1	1	2b																												
Strate herbacée (SH) Salsola kali L., 1753				2a																												
Strate herbacée (SH) Euphorbia peplis L., 1753				1																												
Strate herbacée (SH) Polygonum maritimum L., 1753				1																												
Strate herbacée (SH) Calystegia soldanella (L.) Roem. & Schult., 1819				1																												
Strate herbacée (SH) Atriplex prostrata Boucher ex DC., 1805				+																												
Strate herbacée (SH) Medicago marina L., 1753	+																															
Strate herbacée (SH) Sporobolus pungens (Schreb.) Kunth, 1829					4	2a	4	3					1			2a	1															
Strate herbacée (SH) Eryngium maritimum L., 1753					2a	2a	+	2a	+							2a																
Strate herbacée (SH) Elytrigia juncea (L.) Nevski, 1936							+	2	1																							
Strate herbacée (SH) Ammophila arenaria subsp. arundinacea (Husn.) H.Lindb., 1932										2a																						
Strate herbacée (SH) Pancratium maritimum L., 1753				+						2b																						
Strate herbacée (SH) Crithmum maritimum L., 1753									1	2a																						
Strate herbacée (SH) Spergularia marina (L.) Besser, 1821									R																							
Strate herbacée (SH) Euphorbia paralias L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Scorpiurus muricatus L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Euphorbia peplis L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Limbarda crithmoides (L.) Dumort., 1829																																
Strate herbacée (SH) Silene sericea All., 1785																																
Strate herbacée (SH) Vulpia fasciculata (Forssk.) Fritsch, 1909																																
Strate herbacée (SH) Lagurus ovatus L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Corynephorus divaricatus subsp. articulatus (Desf.) Laínz, 1974																																
Strate herbacée (SH) Corrigiola telephiifolia subsp. imbricata (Lapeyr.) Greuter & Burdet, 1982																																
Strate herbacée (SH) Hypecoum procumbens L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Lotus cytisoides subsp. conradiae Gamisans, 1992																																
Strate herbacée (SH) Sonchus oleraceus (L.) N.Kilian & Greuter, 2003																																
Strate herbacée (SH) Matthiola tricuspidata (L.) R.Br., 1812																																
Strate herbacée (SH) Romulea sp.																																
Strate herbacée (SH) Senecio leucanthemifolius subsp. transiens (Rouy) P.Fourn., 1939																																
Strate herbacée (SH) Glaucium flavum Crantz, 1763																																
Strate herbacée (SH) Rumex bucephalophorus L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Filago pygmaea L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Linaria flava subsp. sardoa (Sommier) A.Terracc., 1930																																
Strate herbacée (SH) Malcolmia ramosissima (Desf.) Gennari, 1878																																
Strate herbacée (SH) Ornithopus compressus L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Sedum caespitosum (Cav.) DC., 1828																																
Strate herbacée (SH) Medicago littoralis Rohde ex Loisel., 1810																																
Strate herbacée (SH) Spergula arvensis subsp. chiesseana (Pomel) Briq., 1910																																
Strate herbacée (SH) Hypochaeris radicata L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Erodium lebelii subsp. marcuccii (Parl.) Guitt., 1972																																
Strate herbacée (SH) Hedypnois rhagadioloides (L.) F.W.Schmidt, 1795																																
Strate herbacée (SH) Sherardia arvensis L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Trifolium cherleri L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Trifolium scabrum L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Jasione montana L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Hypochaeris achyrophorus L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Ornithopus pinnatus (Mill.) Druce, 1907																																
Strate herbacée (SH) Centranthus calcitrapae (L.) Duf., 1811																																
Strate herbacée (SH) Daucus carota subsp. hispanicus (Gouan) Thell., 1926																																
Strate herbacée (SH) Reseda alba L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Helichrysum italicum subsp. microphyllum (Willd.) Nyman, 1879																																
Strate herbacée (SH) Oxyris alba L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Euphorbia pithyusa L., 1753 (changer paralias)																																
Strate herbacée (SH) Avena barbata Pott ex Link., 1799																																
Strate herbacée (SH) Allium commutatum Guss., 1855																																
Strate herbacée (SH) Carlina corymbosa L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Valerianella microcarpa Loisel., 1810																																
Strate herbacée (SH) Galium verrucosum subsp. halophilum (Ponzo) Lambinon, 1997																																
Strate herbacée (SH) Reichardia picroides (L.) Roth, 1787																																
Strate herbacée (SH) Urospermum dalechampii (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795																																
Strate herbacée (SH) Asphodelus ramosus L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Papaver dubium L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Valantia muralis L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Juniperus turbinata (Guss.) P.Lebreton & P.Perez, 2001																																
Strate herbacée (SH) Smilax aspera L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Pistacia lentiscus L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Myrtus communis L., 1753																																
Strate herbacée (SH) Halimione portulacoides (L.) Aellen, 1938																																

Natura 2000	1150-2 - Lagunes méditerranéennes	1310-3 Salicorniales des prés salés méditerranéens	1310-4 Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles	1410-1 Prés salés méditerranéens des bas niveaux	1410-2 Prés salés méditerranéens des hauts niveaux	Fourrés halophiles méditerranéens	Galeries riveraines à Tamaris								
Corine Biotope	21X23.211 Lagunes littorale à Ruppia	15.1133 Gazons à salicorne des hautes côtes méditerranéennes	15.12 Groupements halonitrophiles à Frankenia	15.51 Prés salés méditerranéens à Juncus maritimus	15.53 Prés méditerranéens halopsammophiles	Fourrés des marais salés	Fourrés de Tamaris								
Alliance phytosociologique	59.0.1.0.1 Ruppion maritimae	70.0.1.0.3 Salicornion patulae	60.0.2.0.1 Frankenion pulverulentae	35.0.1.0 Juncenion maritimi	35.0.1.0.3 Plantaginion crassifoliae	Fourrés salicornion	Tamaricion africanae								
Numéro de relevé	R69	R66	R60	R54	R68	R57	R65	R72	R29	R67	R19	R53	R6	R62	R70
Surface	16	12	16	25	25	16	16	25	25	12	16	25	16	50	50
Recouvrement	20%	70%	40%	60%	80%	75%	100%	80%	95%	80%	80%	90%	90%	80%	90%
Date	2012-09-25	2012-09-24	2012-05-21	2012-04-27	2012-09-25	2012-05-21	2012-09-24	2012-09-25	2012-04-24	2012-09-24	2012-04-24	2012-04-27	2012-04-23	2012-05-21	2012-09-25
Strate herbacée (SH) Ruppia cirrhosa (Petagna) Grande, 1918	2b														
Strate herbacée (SH) Salicornia patula Duval-Jouve, 1868		4	2b		1	1	+								
Strate herbacée (SH) Spergularia marina (L.) Besser, 1821			2b												
Strate herbacée (SH) Parapholis incurva (L.) C.E.Hubb., 1946			1	3		1								1	
Strate herbacée (SH) Polypogon maritimus subsp. subspathaceus (Req.) K.Richt., 1890				2a										2a	
Strate herbacée (SH) Spergularia bocconi (Scheele) Graebn., 1919				2a											
Strate herbacée (SH) Plantago coronopus subsp. humilis (Guss.) Gamisans, 1988				2a		2a									
Strate herbacée (SH) Frankenia laevis L., 1753				1		+									
Strate herbacée (SH) Triglochin bulbosum subsp. barrelieri (Loisel.) Rouy, 1912				1		1									
Strate herbacée (SH) Juncus maritimus Lam., 1794					2a	3	1	1							
Strate herbacée (SH) Juncus subulatus					3										
Strate herbacée (SH) Spartina versicolor Fabre, 1850							5								
Strate herbacée (SH) Sarcocornia perennis subsp. alpini (Lag.) Castrov., 1980						2a								2a	
Strate herbacée (SH) Juncus acutus L., 1753					2a	2a	+	5	5	4	1		4	2b	2b
Strate herbacée (SH) Atriplex prostrata Boucher ex DC., 1805					+		1	1	+	1				+	+
Strate herbacée (SH) Limonium narbonense Mill., 1768		1			1			1						+	
Strate herbacée (SH) Cotula coronopifolia L., 1753									2					2a	1
Strate herbacée (SH) Limbarda crithmoides (L.) Dumort., 1829													2b		
Strate herbacée (SH) Halimione portulacoides (L.) Aellen, 1938													2a		
Strate herbacée (SH) Carex extensa Gooden., 1794													+		
Strate herbacée (SH) Limonium virgatum (Willd.) Fourr., 1869													+		
Strate herbacée (SH) Puccinellia festuciformis (Host) Parl., 1850										2a					
Strate herbacée (SH) Polypogon maritimus Willd., 1801										2a					
Strate herbacée (SH) Lotus corniculatus subsp. tenuis (Waldst. & Kit. ex Willd.) Berher, 1887											1				
Strate herbacée (SH) Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805				+							1	1			
Strate herbacée (SH) Dittrichia viscosa (L.) Greuter, 1973											+	+			
Strate herbacée (SH) Sporobolus pungens (Schreb.) Kunth, 1829						2b							+		
Strate herbacée (SH) Limonium articulatum (Loisel.) Kuntze, 1891						+									
Strate herbacée (SH) Bolboschoenus maritimus (L.) Palla, 1905													+		
Strate herbacée (SH) Centaurium tenuiflorum subsp. acutiflorum (Schott) Zeltner, 1970													+		
Strate herbacée (SH) Filago gallica L., 1753				1											
Strate herbacée (SH) Lysimachia arvensis f. parviflora (Hoffmanns. & Link) B.Bock				1										+	
Strate herbacée (SH) Romulea sp.				+										+	
Strate herbacée (SH) Schoenus nigricans L., 1753													5	4	
Strate herbacée (SH) Carex flacca subsp. erythrostachys (Hoppe) Holub, 1988													+	2a	
Strate lianescente (SL) Smilax aspera L., 1753													1	1	
Strate herbacée (SH) Plantago lanceolata L., 1753													+	1	
Strate herbacée (SH) Oenanthe lachenalii C.C.Gmel., 1805													2a		
Strate herbacée (SH) Ranunculus sp.													+		
Strate herbacée (SH) Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912													+		
Strate herbacée (SH) Bellium bellidioides L., 1771														2b	
Strate herbacée (SH) Mentha pulegium L., 1753														2a	
Strate arbustive (Sa) Myrtus communis L., 1753														1	
Strate herbacée (SH) Cicendia filiformis (L.) Delarbre, 1800														+	
Strate herbacée (SH) Oenanthe pimpinelloides L., 1753														+	
Strate herbacée (SH) Isoetes histrix Bory, 1844														+	
Strate herbacée (SH) Allium triquetrum L., 1753														+	
Strate arborescente (SA) Tamarix africana Poir., 1789															5
Strate arbustive (Sa) Tamarix africana Poir., 1789														4	2a
Strate herbacée (SH) Tamarix africana Poir., 1789									R						
Strate herbacée (SH) Samolus valerandi L., 1753															1

Natura 2000	1240-2	Végétation des fissures des falaises cristallines							5410-3	Garrigues et pré-maquis des falaises littorales thermo-méditerranéennes de la Corse			
Corine Biotope	18.22	Groupements des falaises méditerranéennes							32.217	Garrigues côtières à Helichrysum			
Alliance phytosociologique	21.0.1.0.3	Erodion corsici							58.0.2.0.1	Euphorbion pithuysae			
Numéro de relevé	R20	R21	R50	R59	R52	R58	R23	R42	R24	R45	R37	R27	
Surface	10	1	2	16	5	16	5	1	50	25	16	16	
Recouvrement		15%	10%	40%	50%	30%	15%	10%	80%	70%	30%	30%	
Date	2012-04-24	2012-04-24	2012-04-27	2012-05-21	2012-04-27	2012-05-21	2012-04-24	2012-04-27	2012-04-24	2012-04-27	2012-04-25	2012-04-24	
Strate herbacée (SH)	Crithmum maritimum L., 1753	2a	2	2a								+	
Strate herbacée (SH)	Limonium articulatum (Loisel.) Kuntze, 1891		1	2a									
Strate herbacée (SH)	Frankenia laevis L., 1753			1	2b	3	2a						
Strate herbacée (SH)	Plantago coronopus subsp. humilis (Guss.) Gamisans, 1988			1	2a	2a	1		1		2a	+	
Strate herbacée (SH)	Spergularia macrorrhiza (Loisel.) Heynh., 1846				1	+	2a					+	
Strate herbacée (SH)	Parapholis incurva (L.) C.E.Hubb., 1946				2b	+	2b						
Strate herbacée (SH)	Catapodium marinum (L.) C.E.Hubb., 1955					2a	1		1	1		+	
Strate herbacée (SH)	Filago gallica L., 1753				+								
Strate herbacée (SH)	Plantago weldenii Rchb., 1831				+								
Strate herbacée (SH)	Polypogon maritimus subsp. subspathaceus (Req.) K.Richt., 1890				+								
Strate arbustive (Sa)	Helichrysum italicum subsp. microphyllum (Willd.) Nyman, 1879								3	3	1	2a	
Strate herbacée (SH)	Lotus cytisoides subsp. cytisoides								1	R	1	1	
Strate herbacée (SH)	Reichardia picroides (L.) Roth, 1787								+	+	+		
Strate arbustive (Sa)	Euphorbia pithyusa L., 1753								2a	+			
Strate herbacée (SH)	Dactylis glomerata subsp. hispanica (Roth) Nyman, 1882								2a	2a			
Strate herbacée (SH)	Daucus carota subsp. hispanicus (Gouan) Thell., 1926						+		1			1	
Strate arbustive (Sa)	Thymelaea hirsuta (L.) Endl., 1847								2a				
Strate arbustive (Sa)	Cistus salviifolius L., 1753									2b			
Strate non renseignée	Genista corsica (Loisel.) DC., 1815										2		
Strate herbacée (SH)	Filago tyrrhenica Chrtek & Holub, 1963				+				2a	+			
Strate herbacée (SH)	Carlina corymbosa L., 1753								+	2a			
Strate arbustive (Sa)	Juniperus turbinata (Guss.) P.Lebreton & P.Perez, 2001									1	R		
Strate herbacée (SH)	Juncus acutus L., 1753	1											
Strate herbacée (SH)	Jacobaea maritima (L.) Pelsler & Meijden, 2005											2b	
Strate herbacée (SH)	Smilax aspera L., 1753											1	
Strate herbacée (SH)	Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805								+				
Strate herbacée (SH)	Romulea sp.								+				
Strate herbacée (SH)	Aira caryophyllea L., 1753								R				
Strate herbacée (SH)	Galium verrucosum subsp. halophilum (Ponzo) Lambinon, 1997								R				
Strate herbacée (SH)	Lysimachia arvensis subsp. arvensis								R				
Strate herbacée (SH)	Senecio leucanthemifolius subsp. transiens (Rouy) P.Fourn., 1939								+	R			
Strate herbacée (SH)	Rumex bucephalophorus L., 1753								2a				
Strate herbacée (SH)	Silene sericea All., 1785									R			
Strate herbacée (SH)	Centaurium maritimum (L.) Fritsch, 1907									R			
Strate herbacée (SH)	Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy, 1948							1		1			
Strate herbacée (SH)	Asplenium obovatum subsp. obovatum							2a		2a			
Strate herbacée (SH)	Valantia muralis L., 1753							+					
Strate herbacée (SH)	Briza maxima L., 1753									R			
Strate herbacée (SH)	Reichardia picroides (L.) Roth, 1787											+	

Natura 2000	8220-20	Falaises siliceuses thermophiles de Corse		
Corine Biotope	62.28	Falaises siliceuses provençales-ibériques des étages thermo- à mésoméditerranéens		
Alliance phytosociologique	8.0.2.0.1	Asplenio obovati-Cheilanthion maderensis		
Numéro de relevé		R56	R13	R15
Surface		1	0,5	0,5
Recouvrement		20%	80%	50%
Date		2012-04-27	2012-04-23	2012-04-23
Strate herbacée (SH)	Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy, 1948	2a	1	2a
Strate herbacée (SH)	Asplenium obovatum subsp. obovatum	1	3	
Strate herbacée (SH)	Polypodium cambricum L., 1753	1	3	
Strate herbacée (SH)	Asplenium obovatum subsp. billotii (F.W.Schultz) O.Bolòs, Vigo, Massales & Ninot, 1990			3
Strate herbacée (SH)	Arisarum vulgare O.Targ.Tozz., 1810	1		
Strate herbacée (SH)	Centranthus calcitrapae (L.) Duf., 1811	+		
Strate herbacée (SH)	Geranium robertianum L., 1753	+		
Strate herbacée (SH)	Stellaria media (L.) Vill., 1789	+		
Strate herbacée (SH)	Brachypodium retusum (Pers.) P.Beauv., 1812		1	
Strate herbacée (SH)	Simethis mattiazzii (Vand.) G.López & Jarvis, 1984		+	
Strate herbacée (SH)	Bromus rubens L., 1755			+

Natura 2000	6420-5	Prairies humides hydrophiles et hygrophiles méditerranéennes de basse altitude							Mares temporaires méditerranéennes à Isoetes (Isoetion)			Gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles (Heleochloion)	
Corine Biotope	37.4	Prairies humides méditerranéennes hautes							Petits gazons amphibies méditerranéens			Gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles Helochloion schoenoidis	
Syntaxon	42.0.2.0.1	Molinio arundinaceae-Holoschoenion vulgaris							34.0.1.0.1 Isoetion durieui			34.0.2.0.1	
Numéro de relevé	R10	R17	R30	R11	R39	R38	R26	R22	R51	R18	R71	R73	
Surface	12	16	16	16	16	16	25	10	16	20	16	25	
Recouvrement total	80%	98%	95%	90%	80%	90%	98%	85%	70%	90%	30%	40%	
Date	2012-04-23	2012-04-24	2012-04-24	2012-04-23	2012-04-25	2012-04-25	2012-04-24	2012-04-24	2012-04-27	2012-04-24	2012-09-25	2012-09-25	
Strate herbacée (SH) Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805		4	3	2a	1	2a	3	2a		1	2a		
Strate herbacée (SH) Lotus angustissimus L., 1753	1	1		2a	2b	2b	1	1	1	1			
Strate herbacée (SH) Ranunculus sardous Crantz, 1763	1	2a	+	1	1	1	+	1					
Strate herbacée (SH) Mentha pulegium L., 1753	4				2b	2b	3	2a		+			
Strate herbacée (SH) Helosciadium crassipes W.D.J.Koch, 1824	+	3											
Strate herbacée (SH) Alopecurus bulbosus Gouan, 1762	1	1											
Strate herbacée (SH) Lythrum borysthenicum (Schränk) Litv., 1917	+	1				1	+						
Strate herbacée (SH) Ranunculus ophioglossifolius Vill., 1789	1	1		+									
Strate herbacée (SH) Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817	+	1											
Strate herbacée (SH) Antinoria insularis Parl., 1845	1												
Strate herbacée (SH) Plantago lanceolata var. timbalii (Jord.) Gaut., 1898	2a			1									
Strate herbacée (SH) Dittrichia viscosa (L.) Greuter, 1973	1						R						
Strate herbacée (SH) Ranunculus revelieri Boreau, 1857	+												
Strate herbacée (SH) Isolepis cernua (Vahl) Roem. & Schult., 1817		+											
Strate herbacée (SH) Triglochin bulbosum subsp. laxiflorum (Guss.) Rouy, 1912			R										
Strate herbacée (SH) Carex divisa Huds., 1762	+		3										
Strate herbacée (SH) Trifolium resupinatum L., 1753			1										
Strate herbacée (SH) Cotula coronopifolia L., 1753		+	1								1		
Strate herbacée (SH) Medicago truncatula Gaertn., 1791			1										
Strate herbacée (SH) Juncus bufonius subsp. minutulus (Krecz. & Gontsch.) Soó, 1971			+										
Strate herbacée (SH) Gaudinia fragilis (L.) P.Beauv., 1812			+							R			
Strate herbacée (SH) Sagina maritima G.Don, 1810			+										
Strate herbacée (SH) Trifolium scabrum L., 1753			+										
Strate herbacée (SH) Euphorbia peplis L., 1753			+										
Strate herbacée (SH) Cerastium glomeratum Thuill., 1799			+										
Strate herbacée (SH) Lysimachia arvensis f. parviflora (Hoffmanns. & Link) B.Bock		+	+	1	2a	2a	1	1	2a	+			
Strate herbacée (SH) Polygonum monspeliensis (L.) Desf., 1798		+	2b		3	3	1	2a		+			
Strate herbacée (SH) Bellis annua L., 1753				1	1	2a	1		1	R			
Strate herbacée (SH) Briza minor L., 1753			R	+		+	+		+	+			
Strate herbacée (SH) Anthoxanthum ovatum f. ovatum				1	+				1	1			
Strate herbacée (SH) Vulpia myuros subsp. sciuroides (Roth) Rouy				3	1			+					
Strate herbacée (SH) Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912				2a	+		+			+			
Strate herbacée (SH) Trifolium subterraneum L., 1753				+	1								
Strate herbacée (SH) Hypochaeris radicata L., 1753				+	+								
Strate herbacée (SH) Plantago coronopus subsp. coronopus					1	+							
Strate herbacée (SH) Illecebrum verticillatum L., 1753		+			+	+							
Strate herbacée (SH) Agrostis pourretii Willd., 1780				2a									
Strate herbacée (SH) Hordeum marinum subsp. gussoneanum (Parl.) Thell., 1908				1									
Strate herbacée (SH) Isoetes duriei Bory, 1844					+								
Strate herbacée (SH) Bromus hordeaceus L., 1753					+								
Strate herbacée (SH) Trifolium cherleri L., 1755					+								
Strate herbacée (SH) Ornithopus pinnatus (Mill.) Druce, 1907							+						
Strate herbacée (SH) Carex flacca subsp. erythrostachys (Hoppe) Holub, 1988					1		3	4	2a	4			
Strate herbacée (SH) Plantago weldenii Rchb., 1831									2a				
Strate herbacée (SH) Cicendia filiformis (L.) Delarbre, 1800								+	2a				
Strate herbacée (SH) Radiola linoides Roth, 1788								+	1				
Strate herbacée (SH) Isoetes histrix Bory, 1844					+	+		+	+				
Strate herbacée (SH) Juncus bufonius L., 1753													
Strate herbacée (SH) Juncus capitatus Weigel, 1772		+					+		2a				
Strate herbacée (SH) Solenopsis laurentia (L.) C.Presl, 1836		+							+				
Strate herbacée (SH) Euphorbia exigua L., 1753							+	+	+	R			
Strate herbacée (SH) Romulea sp.			+		+			1		R			
Strate herbacée (SH) Filago gallica L., 1753								+	3	1			
Strate herbacée (SH) Ornithopus compressus L., 1753				1				R					
Strate herbacée (SH) Bellium bellidioides L., 1771								+					
Strate herbacée (SH) Centaurium maritimum (L.) Fritsch, 1907									+	R			
Strate herbacée (SH) Asphodelus ramosus L., 1753										2			
Strate herbacée (SH) Scorpiurus muricatus L., 1753										1			
Strate herbacée (SH) Plantago coronopus L., 1753										1			
Strate herbacée (SH) Hypochaeris achyrophorus L., 1753										+			
Strate herbacée (SH) Trifolium lappaceum L., 1753							1						
Strate herbacée (SH) Spergularia rubra (L.) J.Presl & C.Presl, 1819										+			
Strate herbacée (SH) Silene laeta (Aiton) Godr., 1847										+			
Strate herbacée (SH) Cypripis aculeata (L.) Aiton, 1789											2a	2a	
Strate herbacée (SH) Cressa cretica L., 1753											+	3	
Strate herbacée (SH) Atriplex prostrata Boucher ex DC., 1805											2a	1	
Strate herbacée (SH) Euphorbia serpens var. serpens											2a		
Strate herbacée (SH) Bolboschoenus maritimus (L.) Palla, 1905											2a		
Strate herbacée (SH) Tamarix africana Poir., 1789											R		
Strate herbacée (SH) Juncus acutus L., 1753											R		

Natura 2000	9340-11	Yeuseraies corses à Gailliet scabre				9330-3	Suberaies corses		5210-5	Junipéraies littorales à Genévrier turbiné de Corse				32.218	Fourrés à Myrtes		34.8	Prairies méditerranéennes subnitrophiles	
Corine Biotope	45.315	Yeuseraies des plaines corses				45.212	Forêts corses de Chênes lièges		32.132	Matorral arborescent à Juniperus phoenicea				32.218	Fourrés à Myrtes		34.8	Prairies méditerranéennes subnitrophiles	
Syntaxon	56.0.1.0.1.1 Quercenion ilicis				56.0.1.0.1.2 Quercenion suberis		56.0.2.0.4 Juniperion turbinatae				56.0.2.0.1 Ericion arboreae		34.8.0.1.0.1 Echion lycopsis-Galactition tomentosae						
Numéro de relevé	R14	R34	R8	R40	R63	R64	R12	R9	R35	R41	R36	R28	R16						
Surface	200	150	200	200	150	200	50	150	50	150	100	100	25						
Recouvrement total	90%	90%	100%	95%	100%	85%	95%	100%	90%	90%	100%	95%	95%						
Date	2012-04-23	2012-04-25	2012-04-23	2012-04-27	2012-05-21	2012-05-21	2012-04-23	2012-04-23	2012-04-25	2012-04-27	2012-04-25	2012-04-24	2012-04-23						
Strate arborescente (SA)	Quercus ilex L., 1753	4	4	3	3														
Strate arbustive (Sa)	Viburnum tinus L., 1753		1		2a														
Strate arbustive (Sa)	Asparagus acutifolius L., 1753	1		+															
Strate herbacée (SH)	Carex distachya Desf., 1799	+	1					1	1	1									
Strate arborescente (SA)	Quercus suber L., 1753			+	2a	3	3												
Strate arbustive (Sa)	Quercus ilex L., 1753					1	+		+	1									
Strate herbacée (SH)	Genista monspessulana (L.) L. A. S. Johnson, 1962					1													
Strate arbustive (Sa)	Pistacia lentiscus L., 1753	3	1	2	1	2b	+	1	1	1			3						
Strate arbustive (Sa)	Erica arborea L., 1753		2b	1	2b	2b	2a	+	2a	1	2a	1							
Strate arbustive (Sa)	Arbutus unedo L., 1753		1	2	2b	3	3	1	1										
Strate lianescente (SL)	Smilax aspera L., 1753		1	1	1	2a	+		1			1	1						
Strate herbacée (SH)	Rubia peregrina L., 1753		+	2a	+	+	+					+	+						
Strate herbacée (SH)	Arisarum vulgare O. Targ. Tozz., 1810	+	+	1				+	+	1	+	+	+						
Strate herbacée (SH)	Pulicaria odora (L.) Rchb., 1831		R	1		+	1	+	2a	2a	2a								
Strate arbustive (Sa)	Cistus monspeliensis L., 1753			1			3		1	2a	2a		1						
Strate arbustive (Sa)	Phillyrea angustifolia L., 1753				1	2a	1	1	1	2a	1		2a						
Strate arbustive (Sa)	Myrtus communis L., 1753		3			2a		+	1		2b	4	3						
Strate arbustive (Sa)	Erica scoparia L., 1753											2a							
Strate arbustive (Sa)	Phillyrea latifolia L., 1753											1							
Strate arbustive (Sa)	Calicotome villosa (Poir.) Link., 1808			1			2a						2a						
Strate arbustive (Sa)	Juniperus turbinata (Guss.) P. Lebreton & P. Perez, 2001		1	2			2a	5	5	4	4								
Strate herbacée (SH)	Asphodelus ramosus L., 1753			+			1	+		1	1								
Strate herbacée (SH)	Brachypodium retusum (Pers.) P. Beauv., 1812				+			3	1	1			2						
Strate herbacée (SH)	Simethis mattiazzi (Vand.) G. López & Jarvis, 1984							+		1	2a								
Strate herbacée (SH)	Lysimachia linum-stellatum L., 1753									R	+								
Strate herbacée (SH)	Sherardia arvensis L., 1753			+			+				+		1						
Strate arbustive (Sa)	Rosmarinus officinalis L., 1753											1							
Strate herbacée (SH)	Teucrium marum L., 1753											1							
Strate arbustive (Sa)	Olea europaea var. sylvestris (Mill.) Lehr, 1779							+											
Strate herbacée (SH)	Briza minor L., 1753							R											
Strate herbacée (SH)	Briza maxima L., 1753						+			+									
Strate herbacée (SH)	Asparagus acutifolius L., 1753		1		+		+												
Strate herbacée (SH)	Polypodium cambricum L., 1753	1			+			+											
Strate herbacée (SH)	Ruscus aculeatus L., 1753		1						+										
Strate herbacée (SH)	Quercus ilex L., 1753				+														
Strate lianescente (SL)	Lonicera implexa Aiton, 1789					+													
Strate herbacée (SH)	Asplenium onopteris L., 1753		+																
Strate herbacée (SH)	Lonicera etrusca Santi, 1795			+															
Strate herbacée (SH)	Osyris alba L., 1753	+																	
Strate herbacée (SH)	Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy, 1948	+																	
Strate arbustive (Sa)	Cytisus villosus Pourr., 1788				+														
Strate arbustive (Sa)	Lavandula stoechas L., 1753				+														
Strate arbustive (Sa)	Ruscus aculeatus L., 1753	1																	
Strate arborescente (SA)	Olea europaea var. sylvestris (Mill.) Lehr, 1779	+																	
Strate arborescente (SA)	Phillyrea angustifolia L., 1753	1																	
Strate lianescente (SL)	Carex distachya Desf., 1799			1															
Strate lianescente (SL)	Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002	+																	
Strate herbacée (SH)	Oenanthe pimpinelloides L., 1753											+							
Strate herbacée (SH)	Dactylis glomerata subsp. hispanica (Roth) Nyman, 1882												1						
Strate lianescente (SL)	Lonicera etrusca Santi, 1795												+						
Strate herbacée (SH)	Odontites luteus (L.) Clairv., 1811						+												
Strate herbacée (SH)	Anthoxanthum odoratum L., 1753						+												
Strate herbacée (SH)	Plantago bellardii All., 1785						+												
Strate herbacée (SH)	Centaurium maritimum (L.) Fritsch, 1907						+												
Strate herbacée (SH)	Daucus carota L., 1753						+												
Strate herbacée (SH)	Helichrysum italicum subsp. italicum						+												
Strate herbacée (SH)	Lupinus micranthus Guss., 1828						R												
Strate herbacée (SH)	Linum trigynum L., 1753						+												
Strate herbacée (SH)	Carlina corymbosa L., 1753						1						1						
Strate herbacée (SH)	Cerastium glomeratum Thuill., 1799						+						1						
Strate herbacée (SH)	Cynosurus echinatus L., 1753									R									
Strate herbacée (SH)	Silene gallica L., 1753						+						+						
Strate herbacée (SH)	Trifolium campestre Schreb., 1804						+						1						
Strate herbacée (SH)	Vulpia ciliata Dumort., 1824						+						2						
Strate herbacée (SH)	Aira caryophyllea L., 1753						+												
Strate herbacée (SH)	Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805												3						
Strate herbacée (SH)	Echium plantagineum L., 1771												2a						
Strate herbacée (SH)	Plantago coronopus L., 1753												2						
Strate herbacée (SH)	Lysimachia arvensis subsp. arvensis												1						
Strate herbacée (SH)	Lotus angustissimus L., 1753												1						
Strate herbacée (SH)	Anthemis arvensis L., 1753												1						
Strate herbacée (SH)	Hypochaeris radicata L., 1753												+						
Strate herbacée (SH)	Plantago lanceolata L., 1753												+						
Strate herbacée (SH)	Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789												+						
Strate herbacée (SH)	Filago gallica L., 1753												+						
Strate herbacée (SH)	Rhagadiolus edulis Gaertn., 1791												+						
Strate herbacée (SH)	Romulea sp.												R						
Strate herbacée (SH)	Rostraria cristata (L.) Tzelev., 1971												+						
Strate herbacée (SH)	Trifolium nigrescens Viv., 1808												1						
Strate herbacée (SH)	Trifolium subterraneum L., 1753												1						

# CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS

SITE NATURA 2000 FR9400609

« ILES ET POINTE BRUZZI, ETANGS DE CHEVANU ET  
D'ARBITRU »

DREAL de Corse

---

2012



Responsable Projet

Pascaline VINET

+ 33 (0)6 15 92 16 10

[pvinet@biotope.fr](mailto:pvinet@biotope.fr)

[Tapez un texte]